



Lionel Jospin engage l'industrie de défense dans une tentative de restructuration européenne

Le gouvernement a décidé d'arrêter la procédure de vente de Thomson-CSF

LE PREMIER ministre, Lionel Jospin, a fait savoir par l'intermédiaire d'un bref communiqué publié, vendredi 11 juillet en début de soirée, qu'il a mis un terme à la vente de gré à gré du groupe d'électronique militaire et professionnelle Thomson-CSF, dont l'Etat détient 58 % du capital via la holding publique Thomson SA. Cette procédure avait été engagée, en février dernier, par son prédécesseur, Alain Juppé. Elle faisait suite à une première tentative, avortée, de privatisation du groupe Thomson SA qui, outre Thomson-CSF, comprend également le fabricant de téléviseurs Thomson Multimédia.

Matignon, qui affirme que ce dossier est de sa seule compétence, devrait préciser, fin août ou début septembre, comment il entend le traiter. Le gouvernement affirme dès à présent que son objectif n'est pas de bénéficier de rentrées financières mais de procéder à des réorganisations industrielles dans le secteur de l'électronique de défense, dont Thomson-CSF est le numéro un européen. La réduction du poids



de l'Etat dans Thomson-CSF et son passage sous le seuil des 50 % - donc une privatisation de fait - ne sont pas exclus. Dans le communiqué publié vendredi, le gouvernement se contente d'indiquer que l'actionnariat public de Thomson-CSF devra être « déterminant ».

Cette dilution de l'Etat dans le capital du groupe d'électronique de défense devrait intervenir à la faveur de l'entrée d'acteurs industriels dans le capital de Thomson-CSF. Ces prises de participations consacreraient des apports d'activités. Le gouvernement, qui laisse entrevoir un petit faible pour un rassemblement, en France, des activités d'électronique de défense de Thomson-CSF, Alcatel, Dassault et Aerospatiale, veut aussi inscrire l'opération Thomson-CSF dans une dimension européenne. Le partenaire européen privilégié du groupe français est le britannique GEC-Marconi, dont la candidature pour le rachat de Thomson-CSF avait été écartée par le précédent gouvernement.

Lire page 12

L'ONU accuse M. Kabila de crime contre l'humanité

Massacres « prémédités » dans l'ex-Zaïre

UN RAPPORT d'enquête de l'ONU affirme que les réfugiés hutus de l'ex-Zaïre ont été victimes, de septembre dernier au printemps, de massacres perpétrés par les forces de Laurent-Désiré Kabila. « Ces crimes semblent revêtir un caractère suffisamment massif et systématique pour que la qualification de crime contre l'humanité puisse leur être attribuée », assure le rapport, rendu public vendredi 11 juillet à Genève et à New York. Les rapporteurs - le Chilien Roberto Garretón, le Ghanéen Jonas Foli et le Sénégalais Bacré Wanly Ndiaye - étaient chargés d'enquêter sur le sort de quelque 200 000 réfugiés hutus du Rwanda portés « disparus » dans la région. Ces derniers y étaient installés depuis 1994, après avoir fui le Rwanda au lendemain du génocide d'un demi-million de Tutsis.

Les massacres ont été commis alors que la région, le Kivu, dans l'est de ce qui est aujourd'hui la République démocratique du Congo, était sous le contrôle de l'AFDL, le mouvement de guérilla de M. Kabila, largement encadré, entraîné et équipé, sinon dirigé, par l'armée rwandaise. S'il y avait des respon-

sables et exécutants du génocide de 1994 parmi les réfugiés, ce sont, aussi et par milliers, « des femmes et des enfants » qui ont été tués par les hommes de l'AFDL, écrivent les rapporteurs. Dans les camps de réfugiés, « des femmes, des enfants, des blessés, des malades, des moribonds et des personnes âgées » ont été assassinés pour la seule raison qu'ils étaient hutus. Les massacres ont été prémédités, poursuit le rapport qui cite plusieurs méthodes d'élimination, notamment le blocage de l'aide alimentaire dans les régions où se trouvaient les réfugiés.

Le contenu du rapport recoupe largement les témoignages recueillis par plusieurs ONG qui ont pu, depuis, interroger des rescapés. Le rapport indique que d'autres enquêtes de l'ONU devront établir « si un génocide a été planifié et mis à l'œuvre » dans l'est du Zaïre. L'ONU vient de décider d'envoyer une mission dans la région et, à la demande de M. Kabila, a accepté qu'elle ne soit pas dirigée par M. Garretón.

Lire pages 2 et 9
et notre éditorial page 11

M. Chirac dans les pas de F. Mitterrand

Devant faire face à son tour à la cohabitation, Jacques Chirac devrait s'inspirer, lors de son entretien télévisé du 14 juillet, des méthodes de son prédécesseur à l'Elysée.

300 000 jeunes à Paris

Comment l'Eglise catholique prépare les Journées mondiales de la jeunesse qui devraient accueillir à Paris, du 18 au 24 juillet, plus de trois cent mille personnes.

Le dollar franchit le seuil des 6 francs

Face aux incertitudes de la politique budgétaire européenne, la livre et le billet vert ont poursuivi leur ascension, le dollar finissant la semaine à 6,0175 francs.

Bonn : Maastricht à tout prix

Dans le projet de budget allemand 1998, le déficit se limite aux 3 % du PIB prévus par le traité de Maastricht, au prix de méthodes comptables discutables.

1897 : le premier congrès sioniste

Sous l'impulsion de la critique littéraire viennois Theodor Herzl se tenait à Bâle, il y a cent ans, le premier congrès sioniste qui allait aboutir, en 1948, à la création de l'Etat juif.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Le lion flamand fait patte de velours

BRUXELLES
de notre correspondant

Les partisans de l'unité belge appréhendent, chaque année, les célébrations du 11 juillet où la communauté flamande rappelle au bon souvenir des francophones la victoire, en 1312, des seigneurs de Flandre sur les chevaliers français, lors de la bataille des Eperons d'or. En 1996, la fête avait donné lieu à des rugissements du lion flamand qui symbolise, sur l'étendard de la province, la fierté d'une nation longtemps opprimée. La menace d'une scission du pays avait alors été brandie pour le cas où Wallons et Bruxellois francophones feraient la sourde oreille aux revendications nordistes d'une plus grande autonomie régionale.

Rien de tel, cette année, dans une Belgique qui vient de vivre une période agitée de son Histoire : le drame des enfants assassinés par Marc Dutroux, les affaires de corruption des partis politiques, la fermeture de Renault Vilvorde et des Forges de Clabecq avaient incité les dirigeants flamands à ne pas attiser le feu communautaire. Luc Van Den Brande, ministre-président de la région, et Norbert De

Batselier, président de son Parlement, ont lancé, sous le beffroi de l'hôtel de ville de Bruxelles, des appels au dialogue intercommunautaire qui ont surpris par leur modération la plupart des observateurs francophones.

Au point que ces derniers se demandent, comme l'éditorialiste de *La Libre Belgique*, s'il ne s'agit pas d'une ruse : « On se félicite de la peu coutumière modération avec laquelle les hommes politiques nordistes se sont exprimés, écrit-il. Mais tous ceux qui sont attachés à ce qui reste de Belgique auraient tort de mettre cette inhabituelle tiédeur du militantisme flamand sur le compte d'un affaiblissement du discours revendicatif. Discrètement, mais non moins efficacement, la classe politique flamande prépare le prochain round institutionnel. »

En face, chez les francophones militants, on s'était préparé à répondre vertement aux tirades nationalistes nordistes. Claude Eerdeken, président du groupe socialiste à la Chambre, avait même pris les devants en réitérant sa profession de foi « rattachiste » qui fit scandale en 1996 : « Si, demain, nous étions par une décision volontaire des francophones de

Belgique, rattachés à la France, nous n'aurions rien à perdre. Rien au niveau de l'impôt sur les personnes physiques. Rien au niveau de l'impôt sur les sociétés. Rien, ou très peu, au niveau de la Sécurité sociale », a claironné celui que l'on surnomme le « Charasse belge » pour la verdeur de ses propos publics. Ce coup de menton de Claude Eerdeken était d'ailleurs plutôt une réponse à l'ancien conseiller de François Mitterrand qu'à des Flamands qui, visiblement, ne cherchaient pas l'affrontement verbal.

Michel Charasse s'était, en effet, exprimé, avec son élégance coutumière, sur la « question belge » lors d'une visite à Bruxelles en septembre 1996. Interrogé sur l'éventualité d'une demande des Belges francophones pour un retour à la République française, il avait répondu : « Socialiste ne rime pas avec con. » « Nous avons assez à faire avec nos pauvres chez nous pour ne pas nous charger en plus des pauvres d'ici. » Il évoquait ainsi, avec délicatesse, la crise économique qui frappe la Wallonie.

Luc Rosenzweig

Lire pages 14 et 15

OTAN, l'alliance des paradoxes

EN S'ÉLARGISSANT vers l'Est, en accueillant dans ses rangs des anciens membres du pacte de Varsovie qu'elle avait été censée « contenir » pendant près de quarante ans, l'Alliance atlantique s'impose comme la seule véritable institution de la sécurité européenne. Ce succès n'efface pas pour autant les paradoxes d'une situation que le sommet de Madrid, les 8 et 9 juillet, a, une nouvelle fois, soulignés.

Jacques Chirac a attiré l'attention sur le premier de ces paradoxes : « Les raisons qui ont motivé la création de l'Alliance ayant en grande partie disparu, notre Alliance ne survivrait pas durablement à une relation euro-américaine déséquilibrée, qu'il s'agisse du partage du pouvoir au sein de la structure militaire ou du processus de décision politique. »

L'OTAN a, en effet, survécu à la disparition de son objet, la menace soviétique. Beaucoup pensaient au début des années 90 qu'elle n'avait plus de raison d'être et qu'elle devait céder la place à une organisation collective de la sécurité sur le Vieux Continent, fondée sur des institutions moins marquées par la guerre froide, comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération (OSCE) par exemple, fleuron

de la détente Est-Ouest. Plusieurs raisons expliquent la survie de l'OTAN.

En premier lieu, les candidats à sa succession n'étaient pas très « fringants », que ce soit justement l'OSCE, empêtrée dans des règles de fonctionnement unanimistes, ou des institutions strictement européennes incapables de s'émanciper de la tutelle américaine. L'OTAN croît et embellit

parce qu'elle assure la présence continue des Etats-Unis sur un continent qu'ils avaient déserté après la première guerre mondiale.

Bill Clinton est obligé de batailler chez lui pour obtenir la ratification d'un élargissement, symbole de la puissance américaine, comme dans les années 20, son lointain prédécesseur, Woodrow Wilson, avait parcouru le pays

pour tenter de convaincre ses concitoyens que la Société des Nations, invention de l'idéalisme démocrate, avait besoin de la présence américaine.

Le parallèle s'arrête là. L'Alliance atlantique veut « projeter la stabilité » au-delà de ses frontières traditionnelles, mais elle le fait à petits pas, précisément pour ne pas donner à une opinion américaine tennaise par l'isolationnisme le sentiment d'un engagement sans limite.

Pour réduire les risques et les coûts, ce premier élargissement vers l'Est a été circonscrit à trois Etats, Hongrie, Pologne, République tchèque. Sont-ils les plus menacés ? Certainement pas. Les pays qui ont le plus à craindre des pressions, sinon des menaces, de leur grand voisin russe, ont été soigneusement laissés de côté. En attendant des jours meilleurs, dit-on. C'est-à-dire le temps où les relations entre l'OTAN et Moscou seront tellement apaisées que l'entrée des pays baltes (par exemple) dans l'Organisation atlantique sera devenue possible donc... inutile. L'élargissement ne repose-t-il pas, d'ailleurs, sur un malentendu ?

Daniel Vernet

Lire la suite page 11

La mode en rouge et noir

L'IMAGE de la femme que renvoient les défilés de la mode hiver 1997-1998 est en résonance avec les frayeurs de cette fin de siècle. Maigreur des modèles, torture imposée aux corps sont à la base d'exercices chromatiques en noir et pourpre qui frisent l'obsession. Dans ce déchaînement du sensationnel morbide, Thierry Mugler présente une cape-sarcophage, un fourreau animal ou une robe-tutu Tudor. L'émotion est chez Christian Lacroix avec des robes en satin duchesse. Yves Saint Laurent, après trente ans de dissidence, maîtrise toujours avec superbe et rigueur le noir.

Lire page 16



BD western dans « Le Monde »



LIEUTENANT BLUEBERRY

LE MONDE publie, à partir du lundi 14 juillet (éditions datées 15 juillet), *Ombres sur Tombstone*, la dernière des aventures du lieutenant Blueberry, héros de bande dessinée, à raison de deux planches par jour jusqu'au 8 août. Jean Giraud, dessinateur et scénariste, explique l'histoire de cette BD western, genre qu'il est le seul à pratiquer en Europe, à l'exception des Italiens.

Lire page 20

International.....	2	Placements/marchés	13
France.....	5	Aujourd'hui.....	14
Société.....	7	Jeux.....	17
Carnet.....	8	Météorologie.....	17
Horizons.....	9	Culture.....	18
Entreprises.....	12	Radio-Télévision.....	22

CONGO Une mission de l'ONU, conduite par l'expert des droits de l'homme Roberto Garreton, estime que les massacres de réfugiés hutus commis de septembre 1996 au prin-

temps 1997 par les troupes de Laurent-Désiré Kabila peuvent être qualifiées de « crimes contre l'humanité », et qu'une prochaine mission devra déterminer « si un génocide a

été planifié ». ● LES ENQUÊTEURS ont recueilli des témoignages concernant 134 massacres. ● LA MISSION met également en cause les alliés tutsis rwandais de M. Kabila,

ainsi que les mercenaires serbes qui avaient été recrutés par le président déchu du Zaïre, Mobutu Sese Seko. ● L'ONU pourrait par ailleurs créer un tribunal international sur le gé-

nocide commis au Burundi, du même type que celui existant déjà pour le Rwanda. (Lire également notre document page 9 et notre éditorial page 11.)

L'ONU dénonce des « crimes contre l'humanité » dans l'ex-Zaïre

Selon un rapport d'enquête des Nations unies, les troupes du nouveau président du Congo-Kinshasa, Laurent-Désiré Kabila, ont « systématiquement » massacré les réfugiés hutus rwandais dans l'est du pays et les ont délibérément privés d'aide humanitaire

GENÈVE

de notre correspondante

Le rapport de la mission de l'ONU chargée d'enquêter sur les massacres qui auraient eu lieu depuis septembre 1996 en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) dresse un constat accablant pour M. Kabila, ses soldats et ses alliés. Le rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans l'ex-Zaïre, Roberto Garreton (Chili), le rapporteur sur les exécutions sommaires et arbitraires, Bacré Wanly Ndiaye (Sénégal), et l'expert sur les disparitions forcées, Jonas Foli (Ghana), estiment que « le concept de crime contre l'humanité pourrait s'appliquer à la situation qui a régné et qui continue à régner dans la République démocratique du Congo ». Le rapport précise que les futurs enquêteurs de l'ONU devront déterminer « si un génocide a été planifié et mis à l'œuvre » dans l'ex-Zaïre.

Selon les experts des Nations unies, tout semble indiquer que l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila s'était fixé pour objectif l'extermination de tous les réfugiés hutus exilés dans l'ex-Zaïre. Ce que d'aucuns considèrent comme une façon de payer une dette envers les Tutsis rwandais qui l'ont soutenue. Les experts onusiens ne nient pas la présence parmi ces réfugiés d'auteurs du génocide des Tutsis de 1994 au Rwanda, mais ils estiment que « plusieurs milliers de personnes, dont des femmes et des enfants en grand nombre, ont été tués », uniquement parce qu'elles sont hutus. Roberto Garreton et ses collaborateurs décrivent les méthodes d'« élimination » utilisées : « Des massacres prémédités, la dispersion des réfugiés vers des zones inhospitalières, le blocage systématique de l'aide humanitaire. »

Selon les témoignages recueillis par la mission d'enquête, l'aspect systématique du massacre des Hutus est avéré. Les 140 000 réfugiés



cachés dans les forêts sont ainsi devenus des cibles vivantes pour l'AFDL. L'Alliance a usé de nombreux stratagèmes pour les attaquer sournoisement, en annonçant par exemple par radio l'arrivée de secours humanitaires, afin de rassembler les réfugiés en quête d'une aide nécessaire à leur survie. « C'est à ce moment-là qu'ils étaient tués » ou disparaissaient définitivement. A leur arrivée, précise le rapport, les membres des organisations humanitaires n'ont trouvé aucun survivant.

Dans les camps, « des femmes, des enfants, des blessés, des malades, des moribonds et des personnes âgées » ont été assassinés. A Mbandaka, des réfugiés, en majorité des femmes et des enfants qui fuyaient vers l'ouest, ont été presque tous exécutés et leurs corps jetés dans le fleuve Congo ; d'autres ont été enterrés par des paysans dans des fosses communes.

Le blocage de l'aide humanitaire

a également été « systématique ». Certaines régions ont été totalement interdites aux délégués du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) durant des mois. D'autres fois, cette interdiction durait quelques heures ou quelques jours, mais cette entrave, quelle que soit son étendue, a eu pour conséquence une nette augmentation du taux de mortalité. Plus de la moitié des victimes sont des enfants de moins de cinq ans. Pour la mission de l'ONU, il ne s'agit pas de violences occasionnelles, « mais de pièges savamment utilisés ».

LE « GÉNOCIDE » ÉVOQUÉ

Selon des témoignages concordants, tous ceux, parmi les villageois, qui tentaient de venir en aide aux réfugiés hutus étaient considérés comme des ennemis de l'Alliance et risquaient de payer de leur vie le moindre geste de solidarité. Les organisations humanitaires, pour lesquelles l'accès au Ki-

vu demeure très difficile, se sont par ailleurs offusquées que des hommes d'affaires de toutes nationalités sillonnent la région à la recherche « d'affaires juteuses, sous escorte de l'AFDL ».

Les experts de l'ONU signalent également que la situation des Zaïrois déplacés dans leur propre pays – leur nombre est évalué entre 250 000 et 400 000 – est, à certains égards, comparable à celle des réfugiés. Aucun organisme spécialisé ne s'est préoccupé de leur sort. Ils ne bénéficient d'aucune assistance, et sont à la merci des forces armées.

La mission onusienne a examiné cent trente-quatre allégations de massacres, dont les victimes sont dans la plupart des cas des réfugiés hutus, mais également des habitants des villages zaïrois (en majorité hutus eux aussi), présumés sympathiser avec les réfugiés. Il s'agit de milliers de personnes parmi lesquelles, comme toujours, un grand nombre de femmes et d'enfants. Des dizaines de milliers d'autres personnes ont disparu, poussées vers les forêts, qui, quand elles n'ont pas été massacrées, sont mortes de maladie, de famine ou d'épuisement. L'AFDL a fait participer des civils, souvent contre leur gré, aux atrocités qu'elle a commises.

La mission d'enquête a également été saisie d'un grand nombre d'allégations de torture, de viol et de pillage et constate d'autre part que les ex-Forces armées rwandaises (FAR) ont employé tous les moyens pour empêcher les réfugiés de retourner au Rwanda. Nombre de ces derniers, qui ont eu l'impression de ne pas dissimuler leur intention de revenir dans leur pays, ont été « simplement exécutés ».

Toutes ces violations des droits de l'homme revêtent, selon les experts de la commission onusienne, un « caractère systématique, produit d'une préparation préalable ». Il s'agit, de toute évidence, de violations patentes du droit humani-

taire international. « Ces crimes semblent revêtir un caractère suffisamment massif et systématique pour que la qualification de crime contre l'humanité puisse leur être attribuée », affirme la mission de l'ONU, qui souligne que les massacres à caractère ethnique ont été commis « à grande échelle ».

Bien qu'ils regrettent que les autorités de la République démocratique du Congo « les [aient empêchés] de remplir plus efficacement leur mandat », les membres de la mission se déclarent cependant en mesure d'affirmer que le nombre des sites de fosses communes a quadruplé depuis peu, que les camps des réfugiés ont été cernés

crimes doivent être déclarés imprescriptibles et que leurs auteurs pourraient être justiciables des tribunaux internationaux. « La question de savoir si un génocide a été planifié et exécuté » a lieu d'être posée.

Le rapport ajoute que les exécutions sommaires qui ont été perpétrées lors de la prise du pouvoir de Laurent-Désiré Kabila à Kinshasa confirment que les « inquiétudes concernant les agissements des soldats de l'Alliance – hors du champ des caméras – suscitent des préoccupations quant à leur rôle futur dans une société qui se dit en transition vers la démocratie ».

La mission recommande au

Soldats rwandais et mercenaires serbes

La mission de l'ONU met en cause les alliés des forces armées de Laurent-Désiré Kabila. Les témoignages qui mettent en cause l'AFDL attestent de la complicité de l'Armée patriotique rwandaise (APR). Kigali a reconnu cette semaine, par la voix du vice-président Paul Kagame, que le Rwanda avait planifié et mis en œuvre les actions militaires de M. Kabila. Les Forces armées burundaises (FAB) ont également exécuté des centaines de Hutus, notamment dans le camp de Gatuma, au sud-Kivu.

La mission confirme aussi la responsabilité dans les massacres des mercenaires serbes recrutés par l'ancien régime du maréchal Mobutu Sese Seko. Des membres des Forces armées zaïroises (FAZ), avec le concours des mercenaires, ont torturé à mort de nombreux civils zaïrois dont deux religieux. Ce sont des mercenaires qui, avec le concours de membres des FAZ, ont bombardé, à bord d'appareils yougoslaves, des marchés et des zones civiles.

et attaqués de manière aveugle, faisant des victimes parmi les groupes les plus vulnérables, et qu'enfin, en violation caractérisée des conventions humanitaires de Genève, la guerre a été menée « sans merci » par l'Alliance, excluant la prise de prisonniers, même ceux qui étaient désarmés. « De nombreux témoignages évoquent une puanteur insoutenable s'échappant des charniers presque partout au Kivu », a raconté M. Garreton.

Les experts de l'ONU estiment, dans leurs conclusions, que ces

Conseil de sécurité des Nations unies de dépêcher immédiatement sur place des observateurs militaires (et/ou de police) dans des zones d'insécurité, de créer des couloirs humanitaires pour permettre aux réfugiés dispersés dans les forêts d'avoir accès aux organisations d'aide d'urgence et, s'ils le désirent, être rapatriés dans leur pays d'origine, et de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trafic d'armes dans la région des Grands Lacs.

Isabelle Vichniac

La création d'un tribunal international pour le Burundi n'est pas exclue

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU examinera dans les prochains jours la situation au Burundi, pour évoquer la création d'un tribunal pénal international sur le génocide, selon un communiqué publié, vendredi 11 juillet, par Cheik Tidiane Sy, le représentant intérimaire à Bujumbura du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. « A cette occasion, le secrétaire général pourra déterminer l'orientation des membres du Conseil. Il n'est pas impossible que la question de la création d'un tribunal international pour le Burundi soit soulevée », indique M. Sy.

Cette annonce intervient quelques heures après la publication d'un communiqué par le ministère burundais des relations extérieures et de la coopération, accusant Kofi Annan d'entraver le processus de paix, pour avoir refusé la création d'un tel tribunal. La demande

en avait été faite le 27 mai par l'ambassadeur du Burundi à l'ONU, Térence Nsanze, dans le but « d'éradiquer l'impunité du crime de génocide et d'autres crimes contre l'humanité ». Elle était fondée sur le rapport de la commission internationale d'enquête de l'ONU sur l'assassinat du président hutu, Melchior Ndadaye, en 1993 et sur les massacres qui avaient suivi.

Dans sa réponse, M. Annan avait reconnu que la commission internationale sur les événements de 1993 avait établi l'existence d'actes de génocide contre la minorité tutsie, ainsi que la participation de certains fonctionnaires du Frodebu (Front pour la démocratie au Burundi, à majorité hutue, alors au pouvoir). Mais la commission avait aussi constaté que des tueries avaient été perpétrées contre des hommes, des femmes et des enfants hutus par des civils tutsis, ainsi que par des

membres de l'armée et de la gendarmerie burundaise. Le secrétaire général, indiquait le communiqué du ministère burundais des relations extérieures et de la communication, en a conclu qu'il n'était « pas en mesure de recommander au Conseil de sécurité des Nations unies la création » de ce tribunal, « dans la forme et dans les circonstances actuelles ». Le ministère protestait contre ce refus et demandait à M. Annan de revenir sur sa décision.

M. Sy a rappelé, vendredi soir, que le secrétaire général était conscient que « les actes de génocide et massacres qui ont eu lieu ici et ailleurs ne sauraient être ignorés par la communauté internationale ». « Tous les interlocuteurs [de l'ONU] s'accordent pour dire que la mise en place [du tribunal] constitue le moyen le plus sûr de lutter contre l'impunité », a-t-il ajouté. – (AFP)

« La mission a eu connaissance de 134 allégations de massacres »

VOICI les principaux extraits du rapport de la mission de l'ONU :

« Il apparaît des récits entendus ou lus par la mission que les actes de violence attribués à l'AFDL ont été perpétrés contre des réfugiés à l'intérieur des camps de réfugiés, non seulement au début de la guerre, mais encore jusqu'au mois de mai [1997] au moins. Très souvent, les cibles n'ont été ni les combattants interahamwes ni les anciens soldats de l'ex-FAR : il s'est agi aussi de femmes, d'enfants, de blessés, de malades, de moribonds et de personnes âgées, sans que l'on puisse leur attribuer un dessein belliqueux précis. »

« La mission a eu connaissance de 134 allégations de massacres. Les victimes sont, le plus souvent, des réfugiés, mais également des habitants des villages zaïrois à majorité hutue, présumés d'avoir aidé les réfugiés. Les informations reçues font état de plusieurs milliers de personnes tuées, parmi lesquelles figurent un grand nombre de femmes et d'enfants. [...] »

« Des dizaines de milliers de personnes, en particulier des réfugiés, auraient disparu. Certains d'entre eux, poussés vers les forêts, sont probablement morts de maladie, de malnutrition, s'ils n'ont pas été massacrés. [...] »

« De nombreux témoignages font état d'une insupportable odeur de charnier dans le Kivu. [...] »

« L'AFDL a, à plusieurs reprises, fait participer la population locale

aux atrocités. » Le rapport et les témoignages reçus amènent à penser qu'il n'est pas possible d'écarter le caractère systématique [des crimes], produit d'une préparation préalable. La tactique qui consiste à assiéger le camp avant de l'attaquer [...], l'invitation faite aux habitants des villes à majorité hutue à se réunir dans les écoles et les églises pour ensuite les massacrer, l'appel trompeur lancé par la voie de la radio officielle à tous ceux qui se trouvent dans la forêt pour les encourager à venir recevoir des soins médicaux et une aide alimentaire, avant de les assassiner, [...] en sont autant d'illustrations. [...] »

« On ne peut nier que des massacres de caractère ethnique ont été commis, dont les victimes sont, en grande partie, des Hutus, rwandais ou burundais et zaïrois. [...] Ces crimes semblent revêtir un caractère suffisamment massif et systématique pour que la qualification de crime contre l'humanité puisse leur être attribuée. [...] »

« La question de savoir si un génocide a été planifié et exécuté mérite d'être posée. En effet, on peut constater l'appartenance ethnique commune de la majeure partie des victimes : Hutus zaïrois et réfugiés Hutus rwandais, et Hutus burundais. »

« Les méthodes utilisées, à savoir les massacres délibérés et prémédités, la disparition de réfugiés dans les zones inaccessibles et inhospitalières, le blocage systématique de l'aide humanitaire, le refus opposé jusqu'ici à toute tentative de mener une enquête impartiale et objective [...], sont autant d'éléments troublants. [...] »

Hubert Védrine vedette malgré lui du Forum méditerranéen à Alger

DEPUIS LA VISITE officielle d'Hervé de Charette, en juillet 1996, aucun membre du gouvernement français ne s'était rendu en Algérie, dont la France est le premier partenaire commercial. Ce « blanc » de presque une année s'est terminé avec l'arrivée à Alger, vendredi 11 juillet, d'Hubert Védrine, le nouveau chef de la diplomatie française. Cela étant, le séjour du ministre sera bref : à peine vingt-quatre heures. Et il s'inscrit dans un cadre qui dépasse les relations franco-algériennes. M. Védrine a participé, vendredi et samedi, au 5^e Forum méditerranéen, une instance informelle de dialogue, créée en novembre 1995, qui réunit onze pays riverains de la Méditerranée (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte, France, Italie, Espagne, Portugal, Turquie, Grèce, Malte).

Précédé d'une réunion de hauts fonctionnaires, ce 5^e Forum réunit

six ministres des affaires étrangères et un secrétaire d'Etat. Quatre pays sont représentés par leur ambassadeur (dont le Maroc, en froid avec son voisin algérien, à cause du conflit du Sahara occidental).

UNE PREMIÈRE DEPUIS 1992

Au-delà des débats prévus au cours du Forum – la crise du processus de paix au Proche-Orient, les relations entre l'OTAN et les pays du sud de la Méditerranée – la réunion tire son importance de sa tenue à Alger. Depuis le début des violences en Algérie, en 1992, après l'arrêt d'élections que le Front islamique du salut (FIS) allait gagner, aucun rendez-vous diplomatique d'ue tel niveau n'a eu lieu dans la capitale algérienne.

La presse locale ne s'y est pas trompée, qui, jeudi, a consacré sa « une » à l'événement. Ce Forum est « une victoire diplomatique

[pour l'Algérie] » et « un signal politique important ». Il revêt « une haute valeur symbolique, révélatrice d'une reconnaissance internationale recouvrée par notre pays », écrit L'Authentique. Il aurait été « impensable » que des ministres « effectuent le déplacement d'Alger » si la situation sécuritaire ne s'était pas améliorée, ajoute le quotidien. Liberté abonde dans le même sens et voit dans la réunion « un signal politique extrêmement important puisque cette rencontre place l'Algérie dans la voie de la normalité au plan international ». Ech-Chaab estime que le Forum est « une preuve que l'Algérie a retrouvé son rôle et sa place sur la scène internationale ».

De tous les ministres présents à Alger, c'est M. Védrine qui devrait tenir la vedette. Il appartient à un gouvernement de gauche, constitué, dont le chef, Lionel Jospin, a critiqué vertement le régime algé-

rien (avant son arrivée à Matignon, il est vrai). Salué par le FIS, le retour au pouvoir des socialistes a d'ailleurs été commenté en des termes inquiets par une presse algérienne sous tutelle.

Face à ce qui pourrait apparaître comme une manifestation de soutien au pouvoir en place à Alger (alors que la France avait refusé d'envoyer des observateurs aux élections législatives de juin), le Quai d'Orsay a choisi de banaliser la visite de M. Védrine. A chacune des précédentes rencontres euro-méditerranéennes, fait-on remarquer à Paris, la France était représentée par son ministre des affaires étrangères. Et si M. Védrine a bien rencontré son homologue algérien, Ahmed Attaf, il n'a fait que suivre un usage déjà en vigueur du temps de son prédécesseur.

Jean-Pierre Tuquoi

Hongkong peut devenir une « bombe à retardement » politique pour Pékin

La Chine redoute la « revendication démocratique »

PÉKIN

de notre correspondant

Les gardiens de l'ordre politique en Chine continentale étaient sur les dents depuis des mois pour

ANALYSE

Selon Pékin, « ce qui est bon pour Hongkong ne l'est pas toujours pour la Chine »

réussir la rétrocession de Hongkong ; ils vont l'être encore plus dans les années à venir : cet événement représente l'un des plus difficiles défis qu'un gouvernement puisse imaginer d'avoir à affronter. Les mesures de haute sécurité prises par le gouvernement chinois sur le continent avant et durant la rétrocession de Hongkong ont illustré cette crainte.

L'événement a été le prétexte d'une des plus intensives campagnes de propagande en Chine depuis la mort de Mao en 1976. Pendant plus d'un an, les organes de la presse officielle écrite et audiovisuelle ont martelé le message nationaliste appelant à se réjouir de la fin d'une humiliation subie depuis un siècle et demi.

« UN PAYS, DEUX SYSTÈMES »

A présent, le retour pacifique de Hongkong dans le giron national, tel que voulu par Deng Xiaoping, présente des risques de deux ordres. L'un est la contamination redoutée d'une société relativement libre, où l'individu prime sur la collectivité, où le plus fantasque des huluberlus peut trouver un canal d'expression. « Un pays, deux systèmes » peut se révéler un poison pour une société dirigée par un gouvernement qui se veut monolithique.

Dès à présent, on sent à diverses indications que Pékin redoute l'inéluctable revendication qui peut émerger à terme à l'intérieur du pays : que des régions ayant atteint un niveau de développement suffisant souhaitent aussi se gouverner sur le mode d'« un pays, deux systèmes », en prenant argument du précédent hongkongais.

La politique de Pékin, dans l'avenir immédiat, envers les provinces tentées par cette revendication, sera de réaffirmer son autorité pour éviter toute dérive. Il est en effet trop tôt pour que le régime post-Deng en vienne à considérer le fédéralisme autrement que comme un spectre annonçant sa perte.

Francis Deron

L'ONU lance un appel en faveur des réfugiés palestiniens au Liban

GENÈVE

de notre correspondante

Le commissaire général de l'Office des secours de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), Peter Hansen (Danemark), a lancé, jeudi 10 juillet à Genève, un appel en faveur des réfugiés palestiniens au Liban, qui sont, a-t-il précisé, « au bord du désespoir ». Il s'agit de réunir 11 millions de dollars (environ 65 millions de francs) pour 356 000 réfugiés qui « vivent un véritable cauchemar ». Il paraît évident que le Liban, n'ayant pas encore effacé les séquelles de dix-sept années de conflit armé, ne dispose pas des moyens - et n'a probablement pas la volonté - de les intégrer.

Ces réfugiés n'ont pas la possibilité de se tourner vers d'autres pays. Ceux d'entre eux qui avaient été employés dans de riches Etats arabes, comme l'Arabie saoudite, ont été chassés lors de la guerre du Golfe du fait du parti pris de Yasser Arafat en faveur de l'Irak. Jusqu'à cette période, ils envoyaient à leur famille des sommes importantes, et le tarissement de cette source de revenus rend plus précaire encore leur situation.

Ces réfugiés n'ont pas la possibilité de se faire naturaliser et n'ont pas accès au réseau de santé publique. Ils ne bénéficient d'au-

cun droit civique et n'ont pas accès au système public de l'éducation. 40 % d'entre eux sont chômeurs. Leur unique recours est l'Unrwa, mais, de moins en moins aidée depuis la guerre du Golfe, cette agence ne dispose plus de moyens financiers suffisants pour répondre à leurs besoins.

SOURCE D'EXTRÉMISME

Le désespoir dans lequel sont plongés ces hommes, ces femmes et surtout les jeunes ne manque pas d'être exploité par les éléments extrémistes ou intégristes. « Au tournant crucial du processus de paix, il est important d'assurer aux Palestiniens du Liban que la communauté internationale, par le soutien qu'elle porte à l'Unrwa, ne les a pas abandonnés », souligne M. Hansen.

Les sommes demandées sont réparties ainsi : 6,9 millions de dollars pour permettre aux services hospitaliers de l'Unrwa de se maintenir à leur niveau actuel. Pour répondre aux besoins les plus urgents, 2,7 millions de dollars sont nécessaires dans le domaine de l'éducation. Environ 1,4 million de dollars est indispensable à l'assistance - en d'autres termes la survie - des réfugiés les plus démunis.

I. V.

La « résistance armée » des sihanoukistes tarde à s'organiser au Cambodge

Les généraux du prince Ranariddh, le co-premier ministre déchu, sont morts ou en fuite

En dépit d'affrontements sporadiques entre les partisans du prince Ranariddh et les forces de Hun Sen, le premier ministre tient le pays sous

son contrôle. Alors que l'évacuation des étrangers se poursuit, la suspension provisoire de l'aide extérieure annoncée par tous les pays qui

ont critiqué le « coup de force » de Hun Sen reste le motif de préoccupation le plus immédiat pour le chef du gouvernement cambodgien.

PHNOM PENH

de notre envoyé spécial

Une semaine après le « coup de force » de Hun Sen à Phnom Penh, le Cambodge demeure relativement calme, et rien n'indique que s'organise véritablement la « résistance armée » à laquelle a appelé le prince Norodom Ranariddh, fils du roi Sihanouk et co-premier ministre déchu du royaume.

Dans l'ouest et le nord-ouest du royaume, où la tension a été le plus vive, les seuls affrontements rapportés ont eu lieu, depuis quelques jours, non loin des temples d'Angkor entre une unité du Funcinpec royaliste et des éléments armés du Parti du peuple cambodgien (PPC), le parti de Hun Sen. Mais de nouveaux combats ont éclaté, à l'aube du 12 juillet, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Siem Reap.

Très peu de civils et de militaires ont cependant tenté de se réfugier en territoire thaïlandais. Des accords ont été passés entre des généraux des deux bords qui n'ont pas vraiment envie d'en découdre. Les chefs militaires les plus proches de Ranariddh sont morts ou en

fuite. A quelques exceptions près, l'aile politique du Funcinpec a choisi de négocier son soutien à Hun Sen plutôt que de suivre le prince.

SITUATION FAVORABLE AU PPC

Un cessez-le-feu serait intervenu, mercredi soir, dans la province de Banteay Meanchey (nord-ouest) entre des chefs d'unités adverses qui ont failli en venir aux mains. Les quelque cinq mille Khmers rouges de Ieng Sary, qui contrôlent Païlin et Phnom Malaï dans l'extrême ouest, ont refusé de prendre le parti de Ranariddh. Les seuls Khmers rouges qui appuient le prince sont donc ceux commandés par Ta Mok à Anlong Veng, où se trouvent Khieu Samphan et Pol Pot. Mais, sur le plan diplomatique, leur soutien semble plutôt encombrant et, sur le plan militaire, leurs effectifs dans l'extrême nord cambodgien ne sont estimés qu'à deux ou trois mille hommes.

En outre, tout en protestant contre la façon dont Hun Sen a chassé Ranariddh du pouvoir, les Thaïlandais ont affirmé que per-

sonne ne saurait utiliser leur territoire pour mener une guerre chez le voisin. Pour sa part, tout en offrant l'hospitalité au roi Norodom Sihanouk, la Chine a observé, jusqu'ici, le silence le plus complet sur la crise. Personne ne semble prêt à nourrir une guerre civile, contrairement à ce qui fut le cas dans les années 80, quand Khmers rouges et royalistes avaient été remis en selle par Pékin et par Bangkok pour lutter contre le corps expéditionnaire vietnamien au Cambodge.

Dans le reste du royaume, la situation semble encore plus franchement favorable au PPC. Jusqu'à nouvel ordre, les rumeurs d'attentats à Phnom Penh ne reposent sur aucun indice sérieux. Certes, les Phnompenhois, qui n'ont pas connu la guerre depuis 1979, demeurent traumatisés par les combats et par les pillages de début juillet.

La crainte que le pays ne bascule dans un conflit armé demeure vivace et a été entretenue par le départ inquiétant de plus de six mille ressortissants étrangers : l'aéroport de Pochentong, très endommagé,

n'avait jamais vu un tel trafic aérien depuis le départ, fin 1993, des « bérets bleus » de l'ONU. Même les Japonais ont envoyé trois appareils de transport militaire pour évacuer leurs ressortissants. C'est la première fois depuis la défaite de 1945 que Tokyo dépêche son aviation hors du territoire nippon pour une mission d'une autre nature que l'entraînement.

A Phnom Penh, le tableau est contrasté. Certaines écoles rouvrent leurs portes, et la capitale retrouve son animation habituelle ; mais, dès la nuit tombée, les gens restent chez eux. La peur du brigandage et les difficultés matérielles qui suivent les désordres l'emportent sur le risque d'une nouvelle guerre civile. Pour Hun Sen, à moyen terme, la suspension provisoire d'une partie substantielle de l'aide étrangère (Etats-Unis, Japon, Allemagne) constitue probablement l'équation la plus préoccupante, la moitié du budget de l'Etat étant financée par cette assistance internationale.

Jean-Claude Pomonti

Pour la première fois,
le grand livre de l'Histoire
s'ouvre avec une télécommande.

Vous avez tous rendez-vous
avec l'Histoire sur

histoire

La nouvelle chaîne de télévision sur câble et satellite.



0 803 803 000
(1,49 F/ mn)

M. Clinton appelle la Roumanie à poursuivre ses réformes pour pouvoir entrer dans l'OTAN

« La porte restera ouverte », a affirmé le président américain

Lors d'une visite de quelques heures, vendredi 11 juillet à Bucarest, Bill Clinton a voulu rassurer les Roumains sur leurs chances d'intégrer un

jour l'Alliance atlantique. « La porte de l'OTAN est ouverte. Elle le restera et nous vous aiderons à la franchir », a déclaré le président américain.

M. Clinton a, par ailleurs, prôné la mise en place d'un « partenariat stratégique » entre les États-Unis et la Roumanie.

BUCAREST

de notre correspondant

Surmontant la déception de n'avoir pas été retenus lors du sommet de Madrid, pour intégrer l'OTAN en même temps que la Hongrie, la République tchèque et la Pologne, désireux d'oublier que leur hôte du jour est l'artisan de cette déconvenue, plusieurs dizaines de milliers de Roumains ont tout de même réservé, vendredi 11 juillet, à Bucarest, un accueil enthousiaste à Bill Clinton, le premier président américain en visite dans leur pays depuis Gerald Ford en 1975.

En transit entre la Pologne, où il se trouvait le matin encore, et le Danemark, où il a terminé sa journée, Bill Clinton a tenu à rassurer ses interlocuteurs sur leur chance de rejoindre prochainement l'Alliance atlantique. « La porte de l'OTAN est ouverte. Elle le restera et nous vous aiderons à la franchir », leur a-t-il promis. Trois jours après le sommet de Madrid où il mit son veto aux propositions françaises et ita-

liennes favorables à une intégration immédiate de Bucarest, le chef de la Maison blanche a rappelé que les pays membres de l'OTAN se sont « engagés à réexaminer les pays candidats en 1999 ».

PAS D'ENGAGEMENT FERME

S'adressant à la foule sur la place de l'Université - épicerie des manifestations anti-Ceausescu de décembre 1989, puis de la contestation contre l'ancien président, Ion Iliescu - M. Clinton a exhorté les Roumains à poursuivre les réformes économiques engagées par le président roumain, Emil Constantinescu, depuis son élection en novembre 1996. « Si la Roumanie garde le cap, il n'y aura pas de candidat plus solide », leur a-t-il dit. « Gardez le cap, et la Roumanie franchira ce seuil », a-t-il répété. Peu de temps auparavant, M. Clinton avait salué « les réformes audacieuses » mises en place ces derniers mois et « le leadership responsable » de la Roumanie dans la région, référence à l'améliora-

tion, depuis quelques mois, des relations de Bucarest avec ses voisins hongrois et ukrainiens notamment.

Le président américain s'est toutefois gardé de formuler un engagement ferme. Tout au long de leur entretien avec Bill Clinton et avec son secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, les différents interlocuteurs roumains, parmi lesquels le président du Sénat, Petre Roman, et l'ancien président, Ion Iliescu, ont apparemment évité d'afficher leur amertume après leur échec à Madrid.

De son côté, M. Constantinescu a réitéré « le désir de la Roumanie de devenir membre de l'OTAN, de jouer un rôle croissant pour aider à ramener la stabilité dans le sud-est de l'Europe et dans les Balkans, ainsi que son intention de poursuivre les réformes ». Mais à aucun moment le président roumain n'a demandé d'assurance au président Clinton concernant la sécurité nationale, a indiqué Jim Steinberg, le conseiller adjoint de M. Clinton

pour la sécurité nationale, à l'issue de l'entrevue entre les deux chefs d'Etat. Une attitude que le président Clinton a jugée « constructive ».

« Il faut dire que la Roumanie n'est pas vraiment en position de force pour exiger quoi que ce soit », confie un officiel roumain. Sur le plan économique notamment, les États-Unis sont restés très prudents jusqu'à présent. Les échanges commerciaux entre les deux pays dépassent à peine 600 millions de dollars, et les sociétés américaines ont investi moins de 200 millions de dollars en Roumanie. Le rapprochement entre Washington et Bucarest devra donc s'effectuer dans le cadre d'un « partenariat stratégique spécial, diplomatique, militaire, économique et politique », dont le président américain a confirmé, à Bucarest, la création, tout en précisant qu'il ne constitue pas un substitut à une entrée de la Roumanie dans l'OTAN.

Christophe Châtelot

L'Allemagne use de méthodes comptables peu orthodoxes pour remplir les critères de Maastricht

LE GOUVERNEMENT allemand a, comme prévu, adopté, vendredi 11 juillet, le projet de budget 1998 et la loi de finances rectificative rendue nécessaire par le dérapage des

ANALYSE

L'équilibre du budget serait obtenu par les bénéfices de privatisations

dépenses en 1997. L'un et l'autre s'efforcent de maintenir le déficit allemand dans la limite des 3 % du PIB prévus par le traité de Maastricht pour les candidats à la monnaie unique, que le chancelier Kohl s'est engagé personnellement à respecter à tout prix.

A y regarder de plus près cependant, ce résultat n'est obtenu qu'avec des méthodes comptables qui apparaissent pour le moins problématiques. Avec un montant de 110 milliards de deutschmarks (DM) pour 1997, le déficit des dépenses publiques allemandes tous budgets confondus (Etat fédéral, Länder et collectivités locales) correspond bien au plafond des 3 % prévus.

Pour ne pas dépasser ce plafond, le gouvernement fédéral a limité son recours au crédit à 71,2 milliards de DM pour 1997. Ce chiffre est en augmentation de 17,9 milliards par rapport à ce qui était prévu initialement. Mais il est nettement inférieur aux pertes de revenus auxquelles il doit faire face pour l'année en cours : à la hausse des allocations chômage estimée à 21 milliards de DM s'ajoute une baisse des recettes fiscales de 9,1 milliards (336,7 milliards de DM contre 345,7 prévus), soit au total un trou de 30 milliards.

Pour combler ce trou, le ministère allemand des finances a été jusqu'au bout des possibilités qu'il avait d'accroître l'endettement. Le montant retenu va d'ailleurs l'obliger à faire passer une loi spéciale, parce qu'il dépasse le niveau des investissements de l'Etat pour l'année.

Néanmoins, cette somme ne s'est pas révélée suffisante et il a fallu

trouver d'autres sources de revenus. Ainsi le gouvernement, au titre des recettes diverses, qui passent de 40,9 milliards à 50,8 milliards, compte utiliser pour un montant de 9,9 milliards de DM le produit de la vente d'actions de la compagnie Deutsche Telekom Ag. Dans la note explicative remise jeudi aux députés membres de la coalition au pouvoir, il est écrit que « le Bund donne ainsi un signal positif aux marchés nationaux et internationaux, continuant à réduire l'influence de l'Etat au profit de l'entreprise privée et de la responsabilité privée dans une des entreprises allemandes les plus importantes et les plus porteuses d'avenir ».

DÉRIVE SENSIBLE

Cet autosatisfecit n'empêche pourtant pas que les règles de comptabilité nationale de l'Union européenne ne prévoient pas que le budget puisse être équilibré par des recettes venant de privatisations. Il sera intéressant de voir comment Bruxelles réagira à ce qui apparaît de la part de l'Allemagne comme une manipulation. Les recettes de privatisations peuvent théoriquement permettre seulement de ré-

duire la dette publique qui pèse sur le budget. Leur effet est loin d'être aussi direct que ne le souhaite sans doute le ministre des finances.

Pour le budget 1998, qui prévoit un recours au crédit de 57,8 milliards, la méthode est la même. L'Etat escompte une recette fiscale en hausse de 3,2 % par rapport à 1997, soit 347,6 milliards. Les réductions fiscales promises, notamment par le biais de la diminution de l'impôt spécial pour la reconstruction de l'Est, sont limitées à 0,7 milliard de DM. Pour parvenir à limiter son déficit, le gouvernement compte surtout, à nouveau, sur les privatisations. Deutsche Telekom rapporterait, en 1998, 15 milliards de deutschmarks et la Poste 3 milliards.

Loin de diminuer, les dépenses de l'Etat vont à nouveau augmenter en 1998, passant de 458,6 milliards à 461 milliards de DM, propulsées, cette fois encore, par le coût du chômage et la difficulté de couper dans les programmes existants, surtout en période électorale. Comme le constate le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, « la solution de la coalition est d'accroître l'endettement plutôt que de réduire les dépenses. Seul le

traité de Maastricht, note-t-il, impose une limite visible à la prise de crédit ».

Il est difficile, en effet, comme voudrait le faire croire le gouvernement allemand, de parler d'un budget de consolidation. Les chiffres adoptés, vendredi, en conseil des ministres cachent une dérive sensible qui, sans les recettes de privatisations, conduirait le budget hors des limites promises.

D'ici à l'ouverture du débat budgétaire au Parlement, à l'automne, le gouvernement va de nouveau devoir batailler sur la solidité de sa politique fiscale. Une session extraordinaire du Bundestag a été convoquée pour fin juillet pour tenter de faire adopter une partie des réformes fiscales envisagées, ce qui permettrait au gouvernement d'accroître un peu sa marge de manœuvre. Pris entre ses alliés libéraux, qui exigent toujours une diminution de la pression fiscale, et l'opposition social-démocrate, qui bloque au Bundesrat toute réforme globale, le chancelier Kohl n'a pas fini de connaître des heures difficiles avec ce projet de budget.

Henri de Bresson

Les tribulations posthumes d'un « narco » mexicain

MEXICO

de notre correspondant

Amado Carrillo, le plus puissant des « narcos » mexicains, a eu droit, vendredi 11 juillet, à des funérailles grandioses dans son village natal, quelques heures à peine après que les autorités eurent mis fin à la polémique à propos de l'identité d'un cadavre rendu méconnaissable par une opération de chirurgie esthétique de grande envergure. L'homme le plus recherché par la police mexicaine et américaine aura finalement été victime d'un arrêt cardiaque dans un hôpital de Mexico où il avait été admis huit jours plus tôt, sous un faux nom, pour se faire un nouveau visage dans l'espoir d'échapper à la traque dont il était l'objet.

Alors qu'ils se préparaient à participer à des élections historiques, qui ont mis fin, le 6 juillet, à l'hégémonie de la formation au pouvoir depuis 1929, les Mexicains ont été distraits par un de ces feuilletons macabres dont la presse locale est friande. La veille du scrutin, on apprit en effet que le cadavre d'un certain Antonio Flores, arrivé par avion à Culiacan, sur la côte pacifique, pour être enterré sur les terres familiales dans la commune d'El Guamuchilito, avait été réquisitionné par la police et aussitôt renvoyé à Mexico pour être soumis à une série d'analyses. Les services anti-drogue soupçonnaient qu'il s'agissait en fait d'Amado Carrillo, âgé de quarante-deux ans et surnommé le « Prince des cieux » depuis qu'il avait eu l'idée, à la fin des années 80, de transporter des tonnes de cocaïne colombienne jusqu'aux États-Unis à bord de vieux avions de ligne, des Caravelle et des Boeing, qui étaient abandonnés sur le territoire mexicain après avoir déchargé leurs énormes cargaisons.

L'arrestation, en février, du patron de la brigade des stupéfiants, le général Jesus Gutierrez, allait permettre de découvrir qu'Amado Carrillo avait établi un réseau de complicités aux plus hauts niveaux de l'appareil de sécurité mexicain. Le narcotraffiquant, qui dirigeait le « cartel de Juarez », du nom d'une ville si-

tuée sur la frontière avec les États-Unis, s'était imposé comme le principal interlocuteur des deux grands producteurs de drogue colombiens, Medellín et Cali. De plus, il cherchait à s'implanter sur les territoires de ses concurrents mexicains à la suite de la détention, en 1995, du chef du « cartel du Golfe », Juan Garcia Abrego, et du harcèlement de la police contre le « cartel de Tijuana », dirigé par les frères Arellano Félix.

PRINCIPAL FOURNISSEUR AUX ÉTATS-UNIS

Selon les services anti-drogue des États-Unis, la DEA, le « Prince des cieux » livrait à lui seul au moins 50 tonnes de cocaïne par an, ce qui en faisait le principal fournisseur sur le marché américain et donc l'ennemi public numéro un aux États-Unis. Répondant aux pressions de Washington, qui a fait de la lutte contre le trafic de drogue le principal thermomètre des relations bilatérales, le gouvernement mexicain aurait souhaité mettre la main sur Amado Carrillo avant la visite du président Bill Clinton, en mai. Il n'y parvint finalement pas et, pour justifier l'échec, on laissa filtrer dans la presse locale que le parrain avait trouvé refuge en Russie ou en Amérique du Sud.

En fait, Amado Carrillo attendait dans la capitale mexicaine le moment propice - toute l'attention du pays était tournée vers les élections - pour se soumettre à une chirurgie plastique dans une clinique où il avait réservé un étage complet et amené ses propres médecins sous bonne escorte. Peine perdue puisque, selon les autorités, le « Prince des cieux » pourrait avoir été assassiné par ses propres gardes du corps, qui lui auraient injecté une substance mortelle quelques heures après une opération apparemment réussie. Le mobile du crime ? Trop célèbre dans un commerce qui a besoin de l'anonymat, Amado Carrillo était devenu un obstacle à la bonne marche des affaires.

Bertrand de la Grange

Accord international sur le pétrole de la mer Caspienne

MOSCOU. Après des mois de négociations, la Russie, la Tchétchénie et l'Azerbaïdjan ont signé, vendredi 11 juillet, un accord sur le transit par leurs territoires respectifs du pétrole de la mer Caspienne, a annoncé un porte-parole du Conseil de sécurité russe. Selon l'agence Interfax, l'accord a été signé à Bakou par le premier vice-premier ministre russe, Boris Nemtsov, le directeur de la compagnie nationale pétrolière tchétchène, Khodj-Akhmed Iarikhonov, et son homologue de la compagnie nationale pétrolière azerbaïdjanaise, Natic Aliev. L'accord définit les conditions de gestion d'un oléoduc reliant les champs pétroliers azerbaïdjans sur la Caspienne au port russe de Novorossiisk, sur la mer Noire, en empruntant le territoire tchétchène sur environ 150 kilomètres.

Les autorités russes et tchétchènes ont par ailleurs conclu un accord-clé sur leurs relations bancaires, accordant à la Tchétchénie un compte correspondant à la Banque centrale russe, et permettant aux banques tchétchènes de mener des transactions financières, y compris en devises étrangères. - (AFP)

Ouverture d'une enquête sur deux anciens ministres russes

MOSCOU. Le parquet général de Russie a ouvert une enquête sur le détournement de 237 millions de dollars (environ 1,3 milliards de francs) de fonds publics mettant en cause l'ancien premier vice-premier ministre et banquier, Vladimir Potanine, et un ex-vice ministre des finances, Andreï Vavilov, a annoncé vendredi 11 juillet le procureur général adjoint, Mikhaïl Katychev. M. Potanine, qui dirige la puissante banque Oneximbank, est un protégé de l'actuel premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïv.

L'enquête a été ouverte le 4 juillet à la demande du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, qui avait été informé par le président de la Banque centrale, Sergueï Doubinine, de la disparition de 237 millions de dollars destinés à financer la vente de chasseurs MIG-29 à l'Inde. Selon le quotidien *Kommersant*, qui a révélé l'affaire vendredi, l'argent aurait été versé sur les comptes de la banque Compagnie financière internationale (MFK), une filiale de Oneximbank. - (AFP)

EUROPE

■ EUROPE CENTRALE : quarante-huit personnes, polonaises, tchèques et autrichiennes, ont trouvé la mort à la suite des pluies diluviennes qui ont touché depuis le 5 juillet l'Europe orientale, et trois étaient encore portées disparues en République tchèque, selon un bilan fourni vendredi 11 juillet par les services de secours. Au total, 23 personnes sont décédées dans le sud de la Pologne, 22 en République tchèque, principalement en Moravie (est), et 3 en Autriche. En Pologne, premier pays atteint par les fortes pluies, une cinquantaine de villes, quelques 300 villages et 350 000 hectares de cultures ont été inondés. La situation semblait se stabiliser vendredi dans la plupart des régions inondées, et le niveau des eaux a commencé à baisser après l'arrêt des précipitations. - (AFP)

■ RUSSIE : la Russie doit se débarrasser des directeurs d'entreprise imcompétents ou peu scrupuleux et va envoyer des milliers de jeunes, futures élites économiques, se former à l'étranger, a annoncé vendredi 11 juillet Boris Eltsine dans son message hebdomadaire radiodiffusé. « Nous allons sélectionner les personnes les plus talentueuses et les envoyer en stage à l'étranger : aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, au Japon, en Italie » a déclaré M. Eltsine. - (AFP)

■ UKRAINE : le président ukrainien, Leonid Koutchma, a nommé, vendredi 11 juillet, au poste de premier ministre, Valeri Poustovoïenko, un ministre sans portefeuille qui dirigeait l'appareil du gouvernement, selon l'agence Interfax. Cette nomination, qui doit être ratifiée par le Parlement la semaine prochaine, intervient trois semaines après le renvoi « pour raisons de santé » de l'ancien premier ministre, Pavel Lazarenko, critiqué par les crédetiers internationaux de l'Ukraine pour la lenteur de ses réformes économiques. Originaire du fief industriel de Dnipropétrovsk (est), M. Poustovoïenko, est jusqu'à présent resté dans l'ombre du chef de l'Etat. - (AFP)

PROCHE ORIENT

■ CISJORDANIE : quinze manifestants palestiniens et deux militaires israéliens ont été blessés, vendredi 11 juillet à Hébron, lors d'affrontements qui font suite à quatre semaines de violences. Le commandant de la région centre d'Israël, le général Uzi Dayan, venu sur place a lancé un avertissement à la population palestinienne, assurant qu'il pouvait lui « rendre la vie très difficile » si les manifestations continuaient. - (AFP)

■ IRAN : la fatwa (décret religieux) condamnant à mort l'écrivain britannique Salman Rushdie « reste valable », a déclaré vendredi 11 juillet à Bamako, au Mali, le ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati. « Je rappelle qu'elle a été décrétée par toute la communauté musulmane », a ajouté M. Velayati, lors d'une conférence de presse. - (AFP)

■ LIBAN : un nouveau quotidien en langue anglaise, le *Beirut Times*, est paru vendredi 11 juillet. Le propriétaire, Antoine Kehdy, estime qu'« il existe un besoin pour un journal financier anglophone crédible ». - (Reuter.)

ASIE

■ THAÏLANDE : 82 personnes ont trouvé la mort, vendredi 11 juillet, dans l'incendie d'un hôtel de Pattaya, une station balnéaire située à 120 kilomètres au sud de Bangkok, a indiqué samedi, la police thaïlandaise. Six personnes étaient en outre portées disparues. Les étages supérieurs de l'hôtel de Pattaya ont été ravagés par le feu, qui s'est déclaré au rez-de-chaussée. Les autorités thaïlandaises ont par ailleurs annoncé que 18 sauveteurs ont été tués vendredi dans un accident de la route alors qu'ils se rendaient sur les lieux de l'incendie. - (AFP)

Bill Clinton justifie l'opération de Prijedor

COPENHAGUE. L'opération de la Force de stabilisation (SFOR) en Bosnie, au cours de laquelle un serbe bosniaque accusé de crimes de guerre a été tué jeudi et un autre arrêté, a été décidée pour « sauver » les accords de paix de Dayton, a affirmé, vendredi 11 juillet, Bill Clinton, en visite au Danemark. Le président américain a justifié l'opération de la SFOR, qui a eu lieu à Prijedor (nord-ouest de la Bosnie), assurant qu'elle entraînait dans le cadre du mandat de la SFOR. « Pour sauver Dayton, tous les éléments doivent être appliqués », a déclaré M. Clinton, ajoutant que l'arrestation des criminels de guerre était « actuellement le plus important » de ces éléments.

Les autorités de la Republika Srpska (RS) ont accusé vendredi la SFOR d'avoir abusé de son pouvoir. « La SFOR a été au-delà de ses attributions, et je crains que nous ne soyons revenus à une situation identique à celle d'avant la signature de l'accord de Dayton », a déclaré Momcilo Krajisnik, membre serbe de la présidence collégiale bosniaque. De son côté, la Russie a condamné l'opération de la SFOR. « De tels raids de cow-boys menacent tout le processus de paix », a affirmé le ministère russe des affaires étrangères. - (AFP)

paringer

Qui en dormant préserve son dos, chantera à son réveil dorénilasido. Lit double gigogne
Directoire sur lattes, Métal noir. 2 Matelas
laine et crin, comme en 1800. Doubles housses
déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

PRIX DE
LANCLEMENT :
6 000 F

121, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS
Tél. 01.42.22.22.08 - 01.45.44.07.23
12, rue de la Chaise, 75007 PARIS

COHABITATION Jacques Chirac va s'exprimer au cours d'un entretien télévisé, lundi 14 juillet, pour la première fois depuis les élections législatives anticipées. Il devrait s'inspirer

largement des principes et de la méthode adoptés par François Mitterrand lors des deux premières cohabitations et reprendre certains thèmes qu'il avait lui-même esquissés à l'oc-

cas d'un discours à Lille, le 7 juin. ● LA QUESTION DES INSTITUTIONS devrait être abordée au cours de cet entretien, diffusé sur TF 1 et sur France 2, au moment où la défaite

électorale de la majorité sortante rend son actualité à l'hypothèse de la réduction du mandat présidentiel à cinq ans. ● À DROITE, le succès de Lionel Jospin dans la rénovation du

Parti socialiste, l'union de la gauche et la campagne des élections législatives inspirent les réflexions des dirigeants, qui songent à emprunter au style du premier ministre.

Jacques Chirac met ses pas dans ceux de François Mitterrand

Pour son premier entretien télévisé depuis les élections législatives, le président de la République devrait s'inspirer, le 14 juillet, des préceptes de la cohabitation définis en 1986 et 1993 par son prédécesseur

L'ÉLYSÉE, combien de divisions ? Après avoir présidé les cérémonies militaires, dans la matinée du lundi 14 juillet, telle est la question à laquelle Jacques Chirac devrait s'efforcer de répondre, une heure durant, à l'occasion de sa première grande prestation télévisée depuis la défaite de la droite aux législatives.

Le chef de l'Etat ne manquera pas de se souvenir du premier ministre qu'il était, ce 14 juillet 1986, lorsque François Mitterrand avait saisi cette opportunité pour annoncer qu'il refuserait de signer l'ordonnance qui lui soumettait le gouvernement sur les dénationalisations. En une heure, le climat des deux années de cohabitation à venir avait été défini : les hostilités étaient ouvertes et le président signifiait au pays qu'il était là, et bien là, déterminé à faire valoir toutes ses prérogatives contre le gouvernement de M. Chirac.

Onze ans après, la situation du chef de l'Etat n'est pas aussi facile. De l'échec de la droite, le 1^{er} juin, M. Chirac porte, aux yeux de l'opinion, largement la responsabilité, puisque c'est lui qui a décidé de précipiter les échéances électorales. Cependant, le 14 juillet lui offre

l'occasion de définir son rôle. Du modèle 1986, M. Chirac a déjà retenu une chose : le cadre. L'entretien du chef de l'Etat avec les deux journalistes de France 2 et TF 1 aura lieu dans son bureau de l'Élysée et non pas dans le jardin du Palais, comme ce fut le cas en 1996. M. Mitterrand avait lui aussi jugé utile de choisir ce décor plus solennel, destiné à conforter l'idée de la réalité du pouvoir présidentiel en période de cohabitation, alors que le jardin risquait d'évoquer davantage l'image d'un chef d'Etat préposé aux chrysanthèmes.

Ainsi, installé dans son cadre de travail, M. Chirac va s'efforcer d'en présenter les contours, d'en définir les frontières, d'en édicter les règles. Là encore, les modèles 1986 et 1993 peuvent partiellement servir. « Mon devoir est de rester très au-dessus des compétitions de la petite politique politicienne, il est, en toute circonstance, de chercher humblement, patiemment, ce qui paraît bon pour le pays et bon pour les Français », avait déclaré M. Mitterrand en 1986. Cinq ans plus tard, il évoquait de nouveau les règles de la cohabitation, avec le gouvernement d'Edouard Balladur cette fois, en expliquant que son rôle était de



« veiller à ce que la nation vive le mieux possible dans les circonstances difficiles » et en lançant cet avertissement : « Si j'avais le sentiment que les intérêts de la France sont gravement compromis, je le dirais. » L'ancien chef de l'Etat avait donné une autre précision, dont M. Chirac

pourrait s'inspirer, concernant le choix des nominations par le gouvernement : « Lorsqu'il s'agit de postes qui intéressent le pays et mon autorité, j'interviens, et lorsqu'il s'agit de changer un homme pour un autre, sans qu'il y ait des raisons évidentes, je le fais observer. »

Pour M. Chirac, l'exercice a déjà été esquissé lors de son premier déplacement officiel de cohabitation, le 7 juin, à Lille. Il avait évoqué le « rôle fondamental » du président de la République, « garant de nos institutions », avant de décliner la liste de ses « devoirs » : le respect des « idéaux de la République », le « rang de la France dans le monde », la « préservation des acquis européens », l'« équilibre » et la « solidarité » de la société. Ce discours devrait constituer la trame du message présidentiel de lundi.

L'idée qui prévaut à l'Élysée est de rappeler à la fois les prérogatives que la Constitution reconnaît au chef de l'Etat, mais aussi celles « que les circonstances lui donnent ». Cette notion, entièrement livrée à l'appréciation politique est, bien sûr, beaucoup plus floue, et c'est là que, pour le gouvernement de Lionel Jospin comme pour l'actuelle opposition, se situe l'enjeu des mois à venir. M. Chirac devrait notamment évoquer la conception qu'il a de son rôle en matière de justice – la remise du rapport de la commission présidée par Pierre Truche et installée à son initiative, lui en fournira le prétexte – et de « défense des valeurs » – celles de la

famille, de l'école, de la sécurité des personnes, du mérite.

Le chef de l'Etat devrait aussi donner son sentiment sur le climat de cette cohabitation, que l'on résume, dans son entourage, en une formule : « Ni conflictuelle, ni complice ». Si l'exercice doit en effet permettre à M. Chirac de défendre, aux yeux du pays, une fonction présidentielle sérieusement affaiblie par l'échec de la dissolution, il doit aussi lui donner l'occasion d'adresser un message particulier à son électeur. Au moment où les partis de droite se réorganisent, avec la tentation de retrouver une autonomie par rapport à l'Élysée, M. Chirac doit leur prouver que rien ne pourra se faire sans lui. Chef de l'Etat, il doit aussi être le chef de l'opposition.

L'exercice est périlleux. A gauche, on attend avec intérêt ce premier vrai marquage politique de territoire auquel il faudra réagir. En rappelant quelques principes éprouvés : la cohabitation, c'est comme la dissuasion nucléaire. Les réponses doivent être graduées. Souvent, le premier qui dégage a perdu.

Pascale Robert-Diard

Le débat sur le quinquennat redevient d'actualité

LE QUINQUENNAT ? « Depuis le temps qu'on l'attend... » Valéry Giscard d'Estaing, qui vient d'exprimer son impatience de voir enfin réélu à cinq ans le mandat présidentiel (*Le Monde* du 12 juillet), associe sa voix à ce qui est sur le point de devenir un concert en faveur de cette réforme. La perspective d'une cohabitation longue rallie en effet à la cause du quinquennat certains de ses plus anciens et constants adversaires, tel l'ancien président (RPR) de la commission des lois, Pierre Mazeaud (*Le Monde* du 26 juin). Aux assises du RPR, le 6 juillet, le quinquennat est même parvenu à mettre momentanément en sourdine les querelles de famille au sein du parti écolo-gaulliste.

Sans se prononcer expressément en faveur de la réduction du mandat présidentiel, Edouard Balladur a soulevé, le premier, le problème posé par les « cohabitations à répétition » (*Le Monde* du 25 juin). Le 6 juillet, Alain Juppé allait dans le même sens : « Si le quinquennat doit permettre la coïncidence du choix d'un président et d'une Assemblée, alors, il faut aller vers le quinquennat. » Prudemment, Philippe Séguin convenait qu'« il n'existe pas de Constitution définitive » et que « la nôtre peut et doit évoluer » (*Le Monde* du 8 juillet).

Face aux principaux chefs de file du RPR, M. Giscard d'Estaing peut se prévaloir de sa constance en la matière. L'ancien chef de l'Etat, qui réclamait un référendum sur ce sujet en avril 1994, n'a pas varié d'un iota, depuis... qu'il a quitté le palais de l'Élysée. Car, de 1974 à 1981, il n'a pas fait exception à la règle, qui veut que le principal intéressé réponde à raccourcir la branche sur laquelle il est assis. Georges Pompidou avait certes enclenché la réforme du quinquennat en octobre 1973, alors qu'il était président de la République, mais il n'avait pas soumis au Congrès ni à référendum le texte voté par les deux Assemblées.

En 1981, François Mitterrand avait indiqué, dans ses cent dix propositions, que le mandat présidentiel serait « réduit à cinq ans, une seule fois renouvelable », ou maintenu à sept ans « non renouvelable ». Rien ne fut entrepris. Dans sa Lettre à tous les Français, en 1988, M. Mitterrand avait annoncé qu'il « souscrirait » au quinquennat si « une large majorité parlementaire et le gouvernement » s'accordaient sur une telle mesure. Ce ne fut pas

le cas. Le 30 novembre 1992, dans sa lettre de mission à la commission Vedel, M. Mitterrand exprimait finalement le souhait que le mandat du chef de l'Etat reste plus long que celui des députés, qui est de cinq ans. La commission avait recommandé le statu quo.

Lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1995, Lionel Jospin fut le seul, parmi les principaux candidats, à se prononcer en faveur du quinquennat. Ignorant les propos acerbes de M. Mitterrand, qui annonçait dans *Le Figaro* que cette réforme ne manquerait pas de faire vivre la France « en transe électorale permanente », le candidat socialiste avait même précisé qu'il se l'appliquerait à lui-même en cas de victoire. Celui qui devait l'emporter finalement avait pris soin, lui, de ne rien promettre.

AVIS DIVERGENTS AU RPR

A l'instar de son rival malheureux du premier tour, Edouard Balladur, qui a oscillé alors entre quinquennat et septennat non renouvelable, Jacques Chirac, en effet, n'a pas été d'une grande limpidité sur un sujet qui a toujours divisé sa formation politique. Le 22 mars 1995, il se déclarait « réservé, pour des raisons de fond », sur l'instauration du quinquennat, en évoquant notamment « un risque de transformation de la nature même de nos institutions, qui pourrait nous conduire à un régime présidentiel », auquel il se disait « résolument hostile ». Six semaines plus tard, lors du débat télévisé l'opposant, entre les deux tours, à M. Jospin, M. Chirac affirmait que le quinquennat n'était pas « d'actualité ».

Son impatience était plus grande en 1991, lorsque, pénétrant sur le chantier institutionnel ouvert par François Mitterrand, il s'était déclaré favorable au quinquennat... dans l'espoir de le voir appliqué à son indétrônable rival : « Il serait moralement difficilement acceptable que M. Mitterrand n'applique pas cette règle à lui-même » (*Le Monde* du 16 novembre 1991). La nouvelle cohabitation et les récentes prises de position de ses amis politiques ont-elles modifié l'état d'esprit du président ? Le 2 mai 1995, le candidat Chirac avait pris soin de ménager l'avenir : « Si, au cours du prochain mandat, un débat peut s'ouvrir ou doit s'ouvrir, alors, j'y serai tout à fait favorable. »

Jean-Baptiste de Montvalon

Le chef de l'Etat bénéficie de l'indulgence de l'opinion

L'EXERCICE du pouvoir, à la tête de l'Etat, avait entraîné Jacques Chirac vers des abîmes d'impopularité. Sa décision de dissoudre, avant terme, l'Assemblée nationale et la défaite de la droite qui en est résultée auraient dû achever de discréditer le président de la République aux yeux des Français.

Or, c'est l'inverse qui se produit. M. Chirac remonte progressivement vers la surface. Réalisé fin juin, le dernier sondage de la Sofres le crédite de 46 % de confiance, soit une hausse de 5 points en un mois et pratiquement son meilleur score depuis septembre 1995. Les deux enquêtes les plus récentes, réalisées début juillet, témoignent d'un redressement encore plus net. Pour Louis-Harris, le chef de l'Etat gagne 10 points en un mois, avec 42 % de bonnes opinions contre 49 % de mauvaises ; pour Ipsos, il gagne 11 points, avec 46 % de jugements favorables contre 48 % de défavorables. La dernière enquête de CSA le crédite même d'une majorité

relative (44 % contre 42 % et 14 % de sans opinion) de bonnes opinions, pour la première fois depuis l'été 1995.

Certes, François Mitterrand avait démontré que le chef de l'Etat peut tirer rapidement profit de la position arbitrale où il se trouve placé en période de cohabitation. En 1986, il avait retrouvé une cote de confiance positive après trois longues années de discrédit. Cependant, la situation d'aujourd'hui est profondément différente : d'une part, cette cohabitation de début de mandat place, en principe, le président de la République en position de faiblesse pour une période de cinq ans ; d'autre part, ayant fait le choix de la dissolution, M. Chirac porte la responsabilité de l'échec de son camp.

Si M. Chirac retrouve pourtant quelque faveur dans l'opinion, il le doit à un double phénomène d'indulgence à son égard. Tout d'abord, comme le notait Jean-Luc Parodi au vu de la dernière enquête de l'Ifop, « c'est de la moindre sévérité des

sympathisants de gauche (-17 points de mécontents chez les écologistes, -12 points chez les communistes, -10 chez les socialistes, alors que la taux global de mécontents n'a baissé que de 7 points) que provient cette plus grande indulgence de l'opinion à l'égard du président de la République ».

Sans doute y a-t-il davantage. Presque constamment, depuis deux décennies, les Français ont exprimé de la défiance envers l'homme politique Jacques Chirac, jugé par trop imprévisible. En revanche, ils ont peu à peu témoigné d'une réelle sympathie pour l'homme, qu'ils estiment dynamique, direct et proche des gens (*Le Monde* du 10 mai 1996). Ils peuvent d'autant mieux l'exprimer aujourd'hui que le chef de l'Etat est dépouillé de son rôle de chef tout puissant de l'exécutif et de la droite et que son image politique peut s'estomper, au moins pour un temps, derrière son image personnelle.

Gérard Courtois

Lionel Jospin, « Dé d'or » du style politique 1997

EN CETTE SAISON D'ÉTÉ, un couturier politique tient le haut du pavé. La clientèle l'a plébiscité lors de son défilé de printemps. Sobre et minimaliste, mais tout-terrain, un rien sévère, mais très en phase avec l'air du temps, « robuste contre esthétique », selon l'expression de l'un de ses artisans, la collection Lionel Jospin, après le passage effect Tony Blair – le Galliano de la social-démocratie –, fait fureur à Paris.

Alertée par ce succès qu'elle n'avait pas vu venir, la concurrence prend cet engouement au sérieux. Elle qui avait longtemps rangé l'homme dans la catégorie des modestes fabricants à façon, elle s'est brusquement convaincue que la facture Jospin est celle de l'avenir. Elle n'en démord pas : plus que le fond, c'est la forme qui a séduit. Tout l'art du premier ministre est dans sa manière. De crainte de passer brutalement de mode et de voir ses modèles renvoyés sans préavis au grenier des corsets à baléines, elle s'est mise à disséquer son style, à étudier son tour de main et, sans trop s'en cacher d'ailleurs, à imiter ses patrons. Le RPR et l'UDF se veulent, eux aussi, « tendance ».

Plurielle. Sus au monolithisme ! Pour devenir majorité, il faut désormais s'afficher « pluriel ». Certains, à l'UDF, ont repris le vocable au vol. François Léotard, Alain Madelin et François Bayrou, voilà une triade furieusement plurielle, diverse, bariolée. Composite ? D'autres esquissent le mot, mais pas la contrefaçon, au prix de mille tracassés. A cet exercice qui déroge à sa tradition, le RPR est encore malhabile. Philippe Séguin a conduit de

longues tractations pour composer la nouvelle direction provisoire du rassemblement, où il a pris « en compte les différentes sensibilités ». Peut-être les juppéistes de stricte observance, absents de la nouvelle équipe dirigeante, jugent-ils qu'il y a encore quelques progrès à faire ?

Très femme. Le monopole du costume sombre ne se fait plus. Les directions de partis doivent être, c'est impératif, féminisées, à l'image du gouvernement. Au RPR, c'est un progrès, quatre des dix membres de la direction provisoire sont des femmes. Les hommes, pourtant, résistent souvent. Les dix vice-présidents, le secrétaire général, le délégué général, le secrétaire politique national, le trésorier, bref, tous les vrais détenteurs du pouvoir à Démocratie libérale, sont des hommes. Mauvais pour l'image. Pourtant, c'est essentiel, l'image. Alain Madelin a trouvé la parade en nommant trente secrétaires nationaux, quinze hommes, quinze femmes. Ils ont commencé à travailler. Première

urgence : ils ont posé, mercredi, pour *Paris-Match*. Le plus dur reste à venir : faire des femmes des candidates aux régionales et aux cantonales de 1998. Mais là, comment expliquer aux sortants qu'ils doivent sortir ? Il reste des vieux stocks à écouler.

Base. Après un certain oubli, on redécouvre les vertus des militants. C'est auprès d'eux que Lionel Jospin a d'abord trempé sa légitimité à être candidat à la présidence de la République. C'est la base UDF, on le promet, qui sera appelée à choisir le candidat de la confédération à la prochaine élection présidentielle. Rien de tel au RPR, où les traditions ont la vie dure, mais à qui Philippe Séguin a promis de réfléchir à la manière dont seront « désignés ou élus » les responsables. Dans les deux partis, un seul mot d'ordre : il faut dorénavant « discuter avec la base, inverser la pyramide, faire monter les décisions ».

Plein temps. Lorsque les temps sont durs, les problèmes complexes, la tâche exigeante,

l'esbrouffé est suspecte. Aujourd'hui, le responsable politique doit s'armer de rigueur, concentrer ses efforts, travailler sans se disperser. Le touche-à-tout est mal vu. L'esprit de sérieux, prisé. De même que les ministres ont ordre de ne pas se laisser distraire par des mandats locaux, Philippe Séguin entend être « un président à plein temps », et Alain Madelin veut « des responsables de parti à plein temps ».

Éléphants (pas d'). Ah ! le tour de force des « éléphants » socialistes écartés du gouvernement ! Cela fait jeune, cela fait neuf, et cela permet de se débarrasser des fâcheux. Pas question, pour certains éléphants de droite, de laisser le thème à la gauche. « Le temps des notables, c'est fini ! », s'exclame Philippe Séguin. Il faut « faire apparaître de nouvelles têtes », lance François Léotard. D'autres éléphants, aujourd'hui marginalisés à droite, se prennent à rêver en considérant la trajectoire de Lionel Jospin : rejeté par beaucoup de ses amis, jugé mauvais camarade et fils ingrat, qualifié de ringard, personne ne croyait en lui. Après tout, si l'heure est aux « ringards », ils ont un certain nombre à penser que tous les espoirs leur sont permis. « Demain, pourquoi pas moi ? », murmurent-ils.

Inventaire (droit d'). Reste une dernière marque de fabrique, une dernière griffe Jospin : « Il reste à la droite à reprendre à son compte le droit d'inventaire », s'amuse un socialiste.

Cécile Chambraud

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE se propose de lancer un appel d'offres International pour l'assistance dans la mise en œuvre du projet de réorganisation et de définition du concept Merchandising, d'aménagement et d'équipement de ses agences.

Les Cabinets ou Sociétés intéressés par cette consultation sont priés d'adresser leur candidature à la Direction de l'Équipement par Fax au numéro 00 216 1 333.131 avant le Vendredi 18 juillet 1997 en précisant leur coordonnées exactes afin de leur permettre de leur faire parvenir par courrier rapide le dossier de « Terme de Références ».

Les médecins favorables à la réforme Juppé se disent en accord avec Martine Aubry

Premiers entretiens de la ministre avec les syndicats de praticiens

Après la prise de contacts assurée par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, à la mi-juin, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité,

a entamé, vendredi 11 juillet, en compagnie de M. Kouchner, une série d'entretiens avec les syndicats de médecins. Reçu le premier, Richard Bouton,

président de MG France (généralistes), favorable depuis le début à la réforme Juppé, s'est dit rassuré sur les intentions du gouvernement.

MARTINE AUBRY, ministre de l'emploi et de la solidarité, a entamé, vendredi 11 juillet, une série d'entretiens avec les syndicats de médecins libéraux qui doit continuer, mardi 15 juillet, par des rencontres avec les responsables de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et du Syndicat des médecins libéraux (SML), les deux organisations les plus opposées au dispositif de maîtrise des dépenses d'assurance maladie mis en place par la majorité précédente. Autant dire que les rencontres de vendredi ont été, pour M^{me} Aubry et pour Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, qui avait déjà reçu les syndicats (*Le Monde* du 19 juin), les plus faciles.

Richard Bouton, président du syndicat de généralistes MG France, est sorti « très satisfait » de ce premier tête-à-tête, qui a permis, selon lui, « d'aller au fond » des « sujets essentiels du moment », notamment sur la réforme du financement de la branche maladie de la Sécurité sociale. « Le ministre nous a rassurés sur la réforme du financement de la Sécurité sociale et sur la création d'un régime d'assurance maladie universel », a-t-il souligné après un entretien de deux heures avec les

deux ministres en charge des dossiers de la santé. « Une communauté d'esprit totale » s'est même dégagée de cet entretien, a précisé M. Bouton, qu'il s'agisse de « l'égalité d'accès aux soins pour tous les Français » sur lequel travaille le gouvernement et de la « contribution de l'ensemble des revenus au financement de la Sécurité sociale ».

Le président de MG France, le seul syndicat à avoir soutenu le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale depuis novembre 1995, « n'attend pas de modifications fondamentales des réformes qui sont déjà en cours depuis longtemps ». Il s'est également montré confiant sur l'agrément, par le gouvernement, de la formule d'abonnement des assurés chez le généraliste de leur choix, qui a été officiellement signé par son organisation et les trois caisses nationales d'assurance maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) (*Le Monde* du 5 juillet). « Je n'ai pas l'impression que M^{me} Aubry ne va pas agréer cet accord », a estimé M. Bouton, reconnaissant cependant que « ce sujet n'a pas été abordé directement ».

Reçu après M. Bouton, le président de la Fédération des méde-

cins de France (FMF), Jean Gras, s'est montré moins précis, se contentant de déclarer que M^{me} Aubry et M. Kouchner sont « d'accord pour changer le système de soins », mais qu'ils « attendent les propositions » des médecins. « Nous avons trouvé un point commun », à savoir la volonté de « faire passer la responsabilité collective médico-psycho-sociale » des médecins avant la responsabilité collective économique, a précisé M. Gras.

« RECOLLER LA PORCELAINE »

Les ministres ont souhaité que « ce soit la profession organisée qui prenne en charge cette responsabilité collective économique », a relevé M. Gras. « Autrement dit, il faut que l'on s'engage collectivement à respecter l'objectif » des dépenses médicales et qu'« on organise nous-même la correction, en cas de dépassement de cet objectif », a poursuivi le président de la FMF. Pour l'heure, c'est le mécanisme de reversement d'honoraires instauré par Alain Juppé qui est maintenu. Abordant l'accord sur la formule d'abonnement chez le généraliste, M^{me} Aubry a précisé, selon M. Gras, que les ministres vont « évaluer le coût » du projet et que,

dans leur esprit, « cela ne peut être qu'une expérience ». M^{me} Aubry avait fait pression sur la CNAMTS et MG France pour qu'ils retardent la conclusion de cet accord qui, au terme de la convention médicale signée le 12 mars par les caisses et ce syndicat, devait pourtant intervenir avant le 30 juin.

M^{me} Aubry, qui découvre les dossiers de la médecine libérale et l'atomisation de ses représentants, a-t-elle essayé ainsi de faire rentrer tous les syndicats, et notamment la CSMF, dans le jeu conventionnel ? M. Kouchner, qui dispose d'un certain capital de confiance chez les praticiens libéraux, comme M^{me} Aubry d'ailleurs, souhaite, pour sa part, « recoller la porcelaine » entre des organisations professionnelles qui, depuis l'annonce du plan Juppé, n'ont jamais été aussi divisées, « tout en parlant de maîtrise des dépenses, mais aussi de la qualité des soins et d'un nouveau fonctionnement plus ouvert et moins cloisonné ». Au regard de la « gravité » des problèmes que connaît le système de santé, a-t-il observé, ces oppositions entre les syndicats médicaux sont plus que jamais injustifiées.

Jean-Michel Bezat

La ministre de la solidarité précise le champ du contrat d'union civile

ENTENDUE par la commission des affaires sociales du Sénat, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a précisé les conditions du futur contrat d'union civile et sociale (CUCS), annoncé par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, à la veille de la manifestation homosexuelle de l'Europride et conformément aux engagements du Parti socialiste lorsqu'il était dans l'opposition (*Le Monde* du 24 juin).

M^{me} Aubry a souligné, selon le communiqué de la commission publié vendredi 11 juillet, que ce contrat « ne devrait pas comporter de mesures relatives au mariage ou à l'adoption d'enfants, mais être centré sur les questions relatives au logement ou aux avantages en matière de transport ». Affirmant que « la famille doit demeurer la cellule de base indispensable de la société », la ministre s'est interrogée à propos de « l'impact sur l'opinion publique » de la démarche de la communauté homosexuelle.

M^{me} Guigou avait déclaré qu'« on ne peut pas résumer l'union entre deux personnes à la seule institution du mariage » et précisé que le futur CUCS permettrait aux personnes qui le souhaitent de s'associer quels que soient leur sexe ou leur lien de parenté. Cette conception « universaliste » du CUCS avait entraîné l'adhésion de la plupart des associations concernées, de la Ligue des droits de l'homme et des syndicats CFDT et CGT.

La revendication du CUCS est apparue dans les milieux associatifs face à des situations provoquées par l'épidémie de sida : après le décès de leur partenaire homosexuel, certaines personnes se sont retrouvées sans aucun droit au bail ni de succession sur des biens souvent achetés en commun, qui revenaient de fait à la famille du défunt. Les associations demandent aujourd'hui que le CUCS soit ouvert aux étrangers et qu'il autorise le rapprochement des

fonctionnaires en cas de mutation. Certains vont plus loin et revendiquent le droit à la parentalité.

A l'initiative de Jean-Pierre Michel, député (RCV-MDC) de Haute-Saône, une proposition de loi a été déposée le 24 juin à l'Assemblée nationale par vingt et un députés du groupe RCV, qui prévoit que les personnes liées par un CUCS bénéficieront des droits accordés aux couples mariés, hormis pour ce qui concerne la procréation médicalement assistée et l'adoption. En limitant au logement et aux transports les avantages institués par le futur CUCS, M^{me} Aubry révisait la baisse les intentions du gouvernement en matière d'héritage, de fiscalité et de prestations sociales, et adresse un signe à ceux qui voient dans ce contrat une attaque contre la famille.

Laurence Folléa

Controverse sur le dossier du nickel néo-calédonien

LA NOMINATION d'un médiateur, Philippe Essig, pour tenter de résoudre le conflit entre les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie et la société d'exploitation du nickel Eramet, avait été accompagnée, dans l'entourage de Lionel Jospin, d'appréciations critiques sur la gestion du dossier par le précédent gouvernement et son ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti (*Le Monde* du 11 juillet). Réagissant à ces commentaires, M. de Peretti conteste avoir pris des engagements inconsidérés pour faciliter

un compromis entre Eramet et la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), bras économique des indépendantistes.

« C'est pour se dégager de la demande initiale formulée par Falconbridge SMSP, qui portait sur le site de Tiebaghi, qu'Eramet, lors de son conseil d'administration du 17 décembre 1996, a accepté le principe de l'échange des massifs de Poum et Koniambo, qui avait été avancé par la SMSP », indique l'ancien ministre. L'Etat, pour sa part, s'est toujours porté garant d'un échange équilibré. Cet équi-

libre devant être défini à "dire d'experts", ce qui a été confirmé aux responsables d'Eramet et aux représentants des actionnaires minoritaires par une lettre du ministre des finances de l'époque. »

RECHERCHE D'UN EQUILIBRE

Pour M. de Peretti, « ce ne sont pas là des engagements "inconsidérés" ». Il estime qu'« indépendamment de la future négociation politique » annoncée, le nouveau gouvernement « se trouve devant la même équation à résoudre que précédemment : garantir à un in-

vestisseur, tel que Falconbridge, des ressources minières suffisantes pour permettre la réalisation d'une usine dans le Nord ». Il ne peut le faire qu'en assurant objectivement l'équilibre d'un échange dont le principe est accepté par toutes les parties. Selon M. de Peretti, le risque est minimal, car il avait « obtenu de FLNKS et de la SMSP le retour du massif "échangé" dans le patrimoine minier d'Eramet au cas où, après deux ou trois ans d'étude de faisabilité, la décision de ne pas faire l'usine serait prise ».

Rejet des recours en annulation des municipales de Vitrolles

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Marseille a rejeté, vendredi 11 juillet, les recours en annulation des élections municipales de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) déposés par Jean-Jacques Anglade, tête de liste socialiste, et Roger Guichard, chef de file de l'ancienne majorité RPR et UDF, devancé par le Front national et par la gauche au premier tour. Ces élections avaient été remportées, le 9 février, par la liste d'extrême droite conduite par Catherine Mégret.

Le tribunal a également rejeté des recours introduits réciproquement par M. Anglade et par M^{me} Mégret pour dépassement de leurs comptes de campagne. Il a réintégré « dans les dépenses de la liste de M^{me} Mégret la somme de 50 633 francs », sans qu'elles excèdent le plafond de 373 984 francs, et dans celles de M. Anglade 93 000 francs. Cette somme provoquait un dépassement de 418 francs, mais le tribunal a jugé que, « eu égard au pourcentage du dépassement », il n'y « avait pas lieu » de faire appliquer l'inéligibilité encourue.

PARLEMENT

■ DÉFENSE : le ministère de la défense a indiqué, vendredi 11 juillet, qu'un projet de loi sur le service national sera examiné par les députés « dès la rentrée parlementaire », qui aura lieu en septembre. Paul Quilès, président (PS) de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a affirmé, sur RTL, que ce projet de loi fera « apparaître la nécessité de rétablir la conscription si les besoins s'en font sentir, en période de guerre par exemple ». L'ancien ministre de la défense, qui juge « inutile » et « coûteux » le rendez-vous citoyen, souhaite « que l'on puisse, dans le cadre du système scolaire, faire en sorte que des informations soient données aux jeunes ». « Rassembler des jeunes de façon centralisée, ça coûte cher », a-t-il observé.

■ SÉNAT : Josselin de Rohan, président du groupe RPR du Sénat, indique, dans la lettre de son groupe du mois de juillet, que les sénateurs RPR s'opposent « au démantèlement de la législation sur l'immigration votée pendant la législature précédente ainsi qu'à la remise en cause du code de la nationalité ». Il annonce également qu'il veillera « au respect scrupuleux de la lettre et de l'esprit de la Constitution de la V^e République et à ce que nul atteinte ne soit portée à l'exercice de la fonction présidentielle ».

■ TRAITÉS : les députés RPR Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) et Robert Pandraud (Hauts-de-Seine) ont déposé deux propositions de lois visant à limiter la portée des traités internationaux et des textes de l'Union européenne afin qu'ils ne puissent pas l'emporter sur les lois qui leur sont postérieures et sur la Constitution française.

■ CUMUL : Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie, et Robert Pandraud, député (RPR) des Hauts-de-Seine, ont également déposé deux propositions de loi visant à instituer « une incompatibilité totale entre les fonctions de président de conseil régional ou de conseil général, ou les fonctions de maire d'une commune de cent mille habitants ou plus, avec le mandat parlementaire ». Ils demandent également que cette interdiction du cumul s'applique aux membres du gouvernement.

■ CNIL : la commission des lois de l'Assemblée nationale a élu, mardi 8 juillet, ses deux nouveaux représentants à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Il s'agit de Raymond Forni (PS, Doubs) et de Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne). Ils succèdent à Christian Dupuy (RPR, Hauts-de-Seine) et à Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise), qui avaient été désignés lors de la précédente législature. Claude Goasguen (UDF-FD, Paris) et Jean-Luc Warsmann (RPR, Ardennes) avaient demandé que ces désignations soient reportées pour permettre une concertation entre groupes politiques. M. Forni a fait observer que depuis l'installation de la CNIL, en 1980, l'Assemblée nationale comme le Sénat avaient toujours désigné, pour y siéger, des membres de leur majorité.

DÉPÊCHES

■ VITROLLES : deux jeunes femmes, employées dans un centre de vacances de la municipalité Front national de Vitrolles, se sont vu signifier leur licenciement, mercredi 9 juillet, pour avoir refusé de servir à table des élus d'extrême droite réunis en séminaire les 28 et 29 juin dans ce centre situé à Névalche (Hautes-Alpes). Selon Hubert Fayard, premier adjoint à la mairie, les contrats de ces employées stipulent qu'elles sont censées « servir les repas ». « C'est donc une faute de leur part d'avoir refusé de le faire », ajoute-t-il, en estimant qu'il s'agissait-là d'un « motif de licenciement banal » et non d'un « coup politique comme on tentera de le prétendre ».

■ AGRICULTURE : la Confédération paysanne estime, dans un communiqué du vendredi 11 juillet, que les propositions de la Commission européenne pour réformer la politique agricole commune (*Le Monde* du 11 juillet) vont provoquer « des licenciements massifs » dans les campagnes. Selon ce syndicat, classé à gauche, la réforme de 1992 a déjà entraîné en France la disparition de cent mille actifs agricoles. Le projet de Bruxelles, qui table sur « une nouvelle baisse des prix au niveau du marché mondial et des compensations accrues », risque de conduire « le consommateur européen à manger de la viande hormonée, à ne plus trouver de fromage au lait cru et à ne garnir son assiette qu'avec de purs produits de l'agriculture industrielle ».

■ RPR : l'ancien ministre RPR Eric Raoult, membre de l'équipe de transition mise en place par Philippe Séguin, a déclaré, vendredi 11 juillet, sur LCI, que le nouveau président du mouvement néogaulliste « peut faire la synthèse ». Selon lui, M. Séguin « est un type qui tient la route et c'est aussi quelqu'un qui tient sa place » et qui a « un rôle très important à jouer à la fois politique et institutionnel ». Le RPR doit « s'interroger sur la façon de travailler avec les autres formations politiques pour une union qui ne soit pas une modification simplement d'étiquette mais une complémentarité de travail », a-t-il ajouté.



*** Les stylos, gravés LE MONDE, vous sont garantis par la marque Rotring.**

Le Triopen 3 fonctions : surligneur fluo, stylo bille noir et portemine (0.7)..... 295 F

Acier PO2711
Noir mat PO2712

Le portemine Side Knock. Mécanisme original de mise en fonction par torsion du stylo 195 F

Acier PO1621
Canon de fusil PO1622

Le Roller Esprit, moderne, de haute qualité 180 F

Acier P33010
Canon de fusil P33015

Le stylo plume Esprit, moderne, toujours qualité Rotring 225 F

Acier P33052
Canon de fusil P33062

*** Les cartables, marqués LE MONDE, sont en simili de haute qualité. Format 38 x 29,5 cm.**

Le cartable 2 soufflets, dont un à fermeture éclair, porte-stylos. Tourniquets automatiques 290 F

Noir S3004N
Bleu S3004B

Le cartable 3 soufflets, dont un à fermeture éclair. Ferme à clé 290 F

Noir S326N
Bleu S326B

*** La casquette noire en polycoton, visière bleue, brodée LE MONDE. Taille réglable.**

CASQ1 60 F

*** Le carnet mètreur, format 13 x 9 cm avec un crayon papier. Couverture cartonnée originale : 25 F**

Couverture blanche : « LE MONDE en boîte » CARNB
Couverture noire : « LE MONDE et l'encrier » CARNN

*** L'ensemble crayons, taille-crayon, gomme, aux couleurs du MONDE : 2 crayons 9 cm, 1 taille-crayon en bois, 1 gomme avec un dessin original**

LOTS1 25 F

BON DE COMMANDE

Valable jusqu'au 31 octobre 1997 et dans la limite des stocks disponibles.

Articles	Réf	Qté	P.U.	P. total
- Cartable à tourniquets	S3004N		290 F	
	S3004B		290 F	
- Cartable à clé	S326N		290 F	
	S326B		290 F	
- Triopen	PO2711		295 F	
	PO2712		295 F	
- Portemine	PO1621		195 F	
	PO1622		195 F	
- Roller	P33010		180 F	
	P33015		180 F	
- Stylo plume	P33052		225 F	
	P33062		225 F	
- Casquette	CASQ1		60 F	
- Carnet mètreur	CARNB		25 F	
	CARNN		25 F	
- L'ensemble	LOTS1		25 F	

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : | | | | |

Ville :

n° de téléphone : (facultatif)

MBC 001

MODE DE RÈGLEMENT :

Par chèque à l'ordre du Monde

Ce bon de commande est à renvoyer à :

LE MONDE BOUTIQUE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 PARIS Cedex 05

Tous ces objets sont en vente à la Boutique du MONDE

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le :
01-42-17-29-97

Tarifs valables uniquement pour la France métropolitaine, nous consulter pour l'étranger.

* Délais de livraison : 2 à 3 semaines

** Délais de livraison : 1 à 2 semaines

RELIGION Fête, spectacles, célébrations, prières sont au menu du rassemblement de la jeunesse catholique mondiale, invitée pour la première fois à Paris du 18 au 24 août par le

Conseil pontifical des laïcs (Vatican) et l'épiscopat français. ● 350 000 JEUNES de 180 pays sont attendus, mais la participation des jeunes Français risque d'être assez modeste.

● LE PROGRAMME comprend une messe d'ouverture au Champ-de-Mars, mardi 19 ; des temps de formation (catéchèses) les mercredi, jeudi et vendredi ; l'accueil du pape au

Champ-de-Mars, le jeudi 21 après-midi ; une Chaîne de la fraternité, samedi 23 autour de Paris, avant la veillée nocturne à l'hippodrome de Longchamp. La célébration de clôture, di-

manche 24 à Longchamp, sera aussi ouverte aux adultes. ● JAMAIS, l'Eglise n'avait fait appel à autant de partenaires professionnels et de grands noms du spectacle.

L'Eglise met en scène ses Journées mondiales de la jeunesse

350 000 participants sont attendus à Paris, du 18 au 24 août, mais les Français se mobilisent encore assez peu.

L'épiscopat a fait appel à de grands noms du chant, de l'architecture, de la restauration et de la publicité pour l'organisation des manifestations

LES PREMIERS ARRIVÉS à Paris, dès le début du mois d'août, auront fait 22 000 kilomètres depuis... Wallis et Futuna. Ils seront 180, reçus à la paroisse Saint-Ferdinand-des-Ternes (17^e arrondissement), ainsi que 200 de Nouvelle-Calédonie et 40 du Vanuatu. Le flot ne cessera ensuite de grossir pour atteindre, à la mi-août, quelques dizaines de milliers de jeunes.

Reçus dans tous les diocèses de France, ils convergeront vers Paris, lundi 18, pour l'ouverture officielle des Journées mondiales de la Jeunesse (JM), qui se clôtureront en présence de Jean Paul II, le dimanche 24 août à l'hippodrome de Longchamp. De 600 000 à 700 000 personnes, jeunes et adultes, sont attendus ce jour-là.

La surprise viendra de l'Italie. L'attrait de Paris, des châteaux de la Loire... et du pape aidant, 80 000 jeunes Italiens sont déjà inscrits, chiffre qui pourrait atteindre 100 000 le dimanche de clôture. Au classement des délégations étrangères, suivront les Polonais (50 000), les Espagnols (35 000, massivement recrutés par les communautés néo-catholiques ménales et l'Opus Dei), les Américains du Nord (15 000), les Allemands (7 000), etc.

INSCRIPTIONS FRANÇAISES

Et les Français ? Contrairement aux Journées de Manille, en 1995 (3 millions de participants), et de Czestochowa en 1991 (1 million), les jeunes du pays d'accueil seront

moins nombreux que les étrangers. Compte tenu du rythme encore mou des inscriptions, la barre des 100 000 Français (sur un total attendu de 350 000 jeunes) pourrait ne pas être atteinte, ce qui serait un échec. La période des vacances, les jobs d'été et le montant élevé du forfait (860 francs pour l'hébergement, la restauration, le transport) ont joué un rôle dissuasif. Les organisateurs espèrent une vague d'inscriptions de dernière minute.

Paris affichera donc sa diffusion. Ces Journées mondiales de la jeunesse ne ressembleront pas aux éditions précédentes. Faute de pouvoir rivaliser par le nombre, le choix d'une certaine originalité française, servi par la notoriété de la capitale, a été fait par les organisateurs, non sans tension interne, grâce au concours de professionnels extérieurs à l'Eglise. Ce qui n'est pas un mince exploit dans une institution qui confond parfois compétence et bonne volonté et cultive encore une solide méfiance pour le monde de l'entreprise.

Ainsi, les chasubles du couturier Jean-Charles de Castelbajac ont provoqué des haut-le-cœur parmi les fidèles d'une Eglise pauvre et discrète. Mais d'autres choix illustrent cette volonté d'installer des passerelles avec des milieux parfois éloignés du catholicisme. Dessinés par l'un des meilleurs designers français, Sylvain Dubuisson, les ciboires, patènes et autres éléments du mobilier litur-

gique qui serviront au pape et aux autres concélébrants, les 23 et 24 août à l'hippodrome de Longchamp, seront ciselés par Christofle, le célèbre orfèvre.

350 RESTAURANTS MOBILES

Contre ceux qui voulaient faire appel à l'armée pour la distribution de rations, le choix a été fait d'honorer la tradition d'accueil de

restaurants mobiles. 4 millions de repas seront servis et 250 semi-remorques mises à contribution au cours du week-end à Longchamp. Plus de 6 millions de bouteilles d'eau ont été commandées.

De même, l'archevêque de Paris a fait appel aux trois principales sociétés françaises de publicité (Publicis, Euro-RSCG et BDDP)

25 000 familles d'accueil, 8 000 volontaires

Les Journées mondiales de la jeunesse ont lieu tous les deux ans et en sont à leur douzième édition. Elles sont organisées pour la première fois en France à l'initiative de l'Eglise catholique, mais « tous les jeunes de 18 à 35 ans sont invités », répètent Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et Mgr Michel Dubost, les deux principaux organisateurs. Un peu plus de 20 % (la moitié de ce qui était espéré) des 350 000 participants seront logés dans des familles et les autres dans des locaux collectifs (salles de sport ou d'exposition, cités universitaires). Outre les 25 000 familles d'accueil, 400 équipes de 20 volontaires participeront à la logistique du rassemblement.

Le financement est assuré par les inscrits (75 % des recettes), par les souscripteurs (10 %), par des entreprises partenaires et la vente de produits dérivés. Aucune participation publique n'est prévue, sauf la mise à disposition de locaux par les collectivités territoriales ou les dispositifs de sécurité et de circulation.

La France et de faire appel à un spécialiste de la restauration. Nourrir plus de 300 000 bouches pendant huit jours, sur 400 sites différents dans Paris et toute la région, est devenu un « défi d'entreprise » pour Sodexho. Comment concilier un projet de convivialité avec de tels nombres ? 800 personnes de l'entreprise feront tourner, midi et soir, 350 res-

pour concevoir la campagne en cours dans les salles de cinéma et sur les écrans de télévision. Retenu à l'issue de cet appel d'offres, Maurice Levy, PDG de Publicis, a accepté de collaborer, « impressionné », dit-il, par la personnalité du pape et son « message » aux jeunes.

Autre surprise, la participation des industries du spectacle. La

firme Polygram et des agences spécialisées dans l'organisation de concerts (Public System, Extension) ont également accepté de prendre part à cette manifestation d'Eglise. Le chef d'orchestre coréen Myung Whun Chung, ancien chef de l'Opéra-Bastille, dirigera l'orchestre devant le podium où Jean Paul II présidera la veillée des jeunes, samedi 23 août à Longchamp, et où, le lendemain, il célébrera la messe de clôture. Au préalable, avec la mezzo-soprano italienne Cecilia Bartoli et Andrea Bocelli, le chanteur à succès de *Con te partiro*, il aura enregistré un *Hymn for the world* (Deutsche Grammophon-Polygram), qui sera l'un des « tubes » des JM.

Cecilia Bartoli, Andrea Bocelli, Placido Domingo, Ruggero Raimondi, Cesaria Evora seront également présents à Longchamp, comme Dee Dee Bridgewater et Françoise Polet à la « fête de l'accueil » du pape au Champ-de-Mars, jeudi 21 août.

Au Champ-de-Mars et à Longchamp, les maîtres de l'espace seront trois grands architectes, Jean-Marie Dutilleul, Christian de Portzamparc et Jean-Michel Wilmotte. Le défi qu'ils se sont fixé est de convertir l'hippodrome en « cathédrale de lumière ». Sur les tours techniques seront projetés des vitraux, et des faisceaux formeront une sorte de voûte lumineuse. Pour favoriser la participation, les architectes dessineront des espaces intermédiaires entre le podium religieux, l'espace des

jeux scéniques et la foule. Le temps fort de ces journées sera la veillée nocturne du samedi 23 août, comprenant la célébration de dix baptêmes de jeunes venus des cinq continents. Sa mise en scène a été confiée à Jacques Le Dizet, qui avait été l'un des réalisateurs de l'exposition Cités-Cinés à Paris en 1987 et du défilé et de l'exposition sur la libération de Paris en 1994.

EN DIRECT À LA TÉLÉVISION

Seule consigne : la veillée ne devra ressembler ni à une fête de patronage ni au concert d'une rockstar. Elle sera retransmise en direct par France Télévision, et les fidèles des émissions de show-business du samedi soir seront surpris au spectacle d'une procession de catéchumènes (nom donné à ceux qui se préparent au baptême), à la lecture de textes bibliques et devant la célébration d'un sacrement.

La logique liturgique est-elle compatible avec celle d'un spectacle aussi grandiose ? Pas de temps mort, pas de période longue ou monotone, exige la télévision, qui oblige l'Eglise à s'interroger sur la qualité de ses propres célébrations. Doit-elle s'en plaindre ? A un mois des JM, elle en a pris son parti. C'est son image et son insertion dans la modernité qui, dans une certaine mesure, vont se jouer au cours de ces journées.

Henri Tincq

Dans l'affaire Maillard et Duclos, le juge clôt son instruction sans avoir pu trouver trace de financement politique occulte

L'AFFAIRE qui devait, selon certains, bouleverser le déroulement de l'élection présidentielle de 1995 en révélant le système de financement occulte du RPR aura fait long feu. Le juge d'instruction du tribunal de Bourg-en-Bresse, Jean-Patrick Peju, en charge du dossier Maillard et Duclos, entreprise filiale de la Lyonnaise des eaux, où étaient apparus des détournements de fonds, a bouclé son instruction et renvoyé quinze personnes devant le tribunal correctionnel, essentiellement des intermédiaires et des responsables de la société, pour un procès qui se déroulera le 26 janvier 1998.

Les charges retenues par le magistrat visent, avant tout, deux hommes. Robert Bourachot, PDG de la société Maillard et Duclos, mis en examen pour « faux bilan, abus de biens sociaux et faux et usage », est au cœur du dispositif décrit par l'ordonnance de renvoi, qui estime à près de 28 millions de francs les fausses factures produites entre 1989 et 1993. Le deuxième personnage-clé, Jean-François Donzet, mis en examen pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux et faux en écriture », a, selon le juge Peju, mis en place les

filiales de détournement et aurait permis de dissimuler à l'étranger plus de 14 millions de francs.

Les bénéficiaires de ces sommes ne seront pas tous présents au procès. Car si les investigations ont mis au jour l'existence d'un système de fausses facturations à grande échelle, permettant de se procurer des fonds en espèces via des sociétés taxis, le magistrat n'a pas pu en identifier tous les destinataires. Néanmoins, il précise dans son ordonnance « qu'aucune des recherches effectuées par les enquêteurs ne permettaient d'établir formellement le financement occulte d'un parti politique par le biais de l'argent détourné par Robert Bourachot ».

Le travail réalisé par le magistrat et les policiers donne, pour la première fois, une connaissance particulièrement fine des mécanismes utilisés pour soustraire des sommes importantes des caisses d'une entreprise du bâtiment. « Il s'agissait de trouver une société d'où l'on pouvait retirer des espèces facilement sans attirer l'attention et donc de préférence située à l'étranger, détaille l'un des associés de M. Donzet. Hubert Baudet proposa donc d'utiliser la société de Jean-Jacques Sera-Mar-

tin, Mythra, et de racheter une société offshore. Le choix se porta sur la société Millfield Management LTD, dont le siège était au Luxembourg. »

Pour sa part, M. Sera-Martin indique « qu'il y avait un contrat entre Mythra et Maillard et Duclos. A chaque avenant correspondait une facture, que Donzet [...] transmettait à la société Maillard et Duclos. Suite à cela, j'encaissais sur la banque Monte Paschi, où Mythra avait un compte. [...] Millfield était alors créé. »

« Il n'y a pas une boîte du BTP qui n'a pas à rendre quelques services et qui n'utilise pas ce type d'opérations »

M. Bourachot n'a pas contesté les faits devant le juge : « Il n'y a pas une boîte du BTP qui n'a pas à rendre quelques services et qui n'utilise pas ce type d'opérations. » Mais

celui-ci s'est toujours refusé à donner les noms des bénéficiaires.

La piste qui permit au magistrat d'approcher au plus près la sphère politique reste, sans conteste, l'épisode de la Compagnie fermière de Vichy, dirigée alors par Antoine de Galember, proche du RPR, également renvoyé devant le tribunal pour « abus de biens sociaux, faux et usage ». Le juge a en effet pu établir que, lors de la rénovation des Thermes de Vichy, exécutée en grande partie par Maillard et Duclos, un virement de 1,8 million de francs a été effectué, via Mythra, sur un compte à la Private Bank de Zurich. En Suisse, l'argent a ensuite été placé auprès d'une fondation, le Semarag Familienstiftung, dirigée par Marc Bruppacher, dont le siège est à Vaduz, au Liechtenstein.

Antoine de Galember avait indiqué au juge que cette somme avait été détournée au profit de l'ancien conseiller de François Mitterrand François de Grossouvre. De son côté, M. Bourachot avait estimé que « la Lyonnaise des eaux était la pompe à finances du RPR, et la somme de 1,8 million de francs était destinée à Alain Juppé ».

Le juge Peju renvoie également devant le tribunal Annie Metral, qui bénéficia d'un emploi fictif de secrétaire auprès de Maillard et Duclos. Adhère au RPR depuis 1985, son travail consistait à rencontrer des « cadres décideurs » et à donner des renseignements à M. Bourachot, qui précise que c'est la direction de la Lyonnaise des eaux qui lui a demandé d'embaucher cette militante.

Enfin, le magistrat a tenu, dans ses conclusions, à clore le feuilleton des lettres anonymes reçues tout au long de cette instruction, et relayées par la presse, qui faisaient allusion à des renseignements qu'aurait détenus Brigitte Henry, commissaire des renseignements généraux, sur le financement occulte du RPR. « Les investigations menées sur ces lettres ne permettaient pas d'identifier leur auteur, ni d'apporter un quelconque crédit à leur contenu. »

Jacques Follorou

CORRESPONDANCE

Une lettre de Georges-Marc Benamou

S'estimant mis en cause par un article du Monde du 5 juillet intitulé « Elf-Aquitaine a financé, via la Suisse, le journal *Globe-Hebdo* », Georges-Marc Benamou nous a adressé la lettre suivante :

En prenant la décision de lancer l'hebdomadaire *Globe-Hebdo* en 1990, nous avions voulu constituer un tour de table permettant la réalisation de ce projet de presse. Nous avons bâti un dossier extrêmement complet avec le concours du groupe Clinvest. Sous son égide, et après un an de démarches, dont beaucoup se sont révélées infructueuses, deux groupes se sont finalement déclarés intéressés. Un protocole d'ac-

cord a été signé le 10 avril 1992 entre Clinvest, Confintex (groupe Gan) et l'Union normande d'investissement. [...] Ce tour de table entrepreneurial ne nous semblait pas, à l'époque, contraire à l'intérêt du journal dont nous voulions, de toutes nos forces, assurer la naissance. La société Union normande d'investissement a pris une participation à hauteur de 8 % du capital social de la société éditrice et a consenti un prêt participatif de 15 millions de francs. [...] Ce n'est qu'en 1994, et après que la cessation de *Globe-Hebdo*, faute de ressources publicitaires suffisantes, a été programmée, que l'Union normande d'investissement a cédé sa

participation ainsi que son prêt participatif à une société de droit suisse.

Quant à savoir comment Elf a choisi de se faire représenter, d'assurer ses relations avec ses représentants, quelles garanties elle a données en contrepartie à l'Union normande d'investissement et selon quelles modalités elle a décidé de solder sa créance, ce sont là des opérations juridiques et financières qui concernent la vie interne de ce groupe et dont nous n'avons jamais eu à connaître. C'est votre article qui nous a informés de ces modalités. Je vous précise enfin qu'en mai 1995, M. Pierre Bergé a assuré la liquidation du titre.

DISPARITIONS

■ **HENRI MORN**Y, ancien directeur des affaires internationales de la Socpresse, l'un des barons du groupe Hersant, est décédé, lundi 7 juillet à Paris, d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-sept ans. Né en 1929, Henri Morny a fait toute sa carrière dans la presse, principalement au sein du groupe Hersant. Collaborateur de *L'Echo de la presse*, de *L'Officiel du cycle*, de l'Agence France-Presse, et de divers journaux régionaux, Henri Morny avait participé à la création de *L'Auto-Journal*, avec Robert Hersant. Au début des années 70, il devient l'homme des techniques au sein du groupe, chargé de la modernisation des journaux. Passionné de nouveaux médias, il continuait à parcourir le monde, de congrès en congrès, à l'affût des nouveautés technologiques. Président de la revue *France-Amérique*, Henri Morny s'est également occupé, au début des années 90, du développement de la Socpresse, dans les pays de l'Est, notamment en Pologne, en Hongrie et en République tchèque.

■ **ANDRÉ HOLLEAUX**, ancien PDG de FR3, est mort mercredi 2 juillet, à l'âge de soixante-seize ans. Il a été enterré, mardi 8 juillet, dans l'intimité à Lardy (Essonne). Ancien résistant, il avait été directeur du cabinet d'André Malraux, ministre de la culture, et directeur général du Centre national de la cinématographie. Né le 30 juin 1921 à Paris, André Holleaux était diplômé de sciences politiques et

de droit. Après avoir collaboré avec plusieurs ministre de la IV^e République, il fut, de 1962 à 1965, directeur de cabinet d'André Malraux. Il dirigea ensuite le Centre national de la cinématographie (CNC). En 1982, André Holleaux avait été désigné président de la Commission consultative des radios locales privées, avant d'être nommé PDG de FR3, poste qu'il a occupé jusqu'en 1985.

■ **IVO FLEISCHMANN**, écrivain français d'origine tchèque, est mort lundi 7 juillet à Paris à l'âge de soixante-seize ans. Ancien élève du lycée français de Prague, il avait été attaché culturel à Paris de 1946 à 1950 avant d'y revenir comme conseiller culturel en 1964. Il avait choisi en janvier 1970 de rester en exil en France, avec sa famille, où il s'était consacré à la littérature. Il avait traduit en tchèque Aragon, André Breton, Tristan Tzara, Boris Pasternak et Saint-John Perse ainsi que *L'Aveu* d'Arthur London. Il était l'auteur de nombreux poèmes et romans rédigés directement en français – comme *Histoire de Jean* (Actes Sud, 1986) –, mais imprégnés de ses rêves et de sa culture.

■ **LOUIS ZIMMERMANN**, l'un des fondateurs de *L'Alsace de Mulhouse*, est décédé mardi 8 juillet à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Directeur technique depuis la création du quotidien le 23 novembre 1944 jusqu'en 1973 et directeur de la publication de 1963 à 1972, il avait également été vice-président du syndicat des quotidiens régionaux.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

14 juillet 1997
Sophie's fourteenth Fourteenth of July. Love.
Miz Zaza, Mister Must, Pretty Pote, Marvelous Mom, Doux Daddy.

Mariages

Marie-Aude CADIEU, Christian LANDREAU
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le lundi 7 juillet 1997.
51, rue Louis-Ulbach, 10000 Troyes.

Décès

– M^{me} Violette Belmin, Marcel, Robert et Joël, ses enfants et leurs épouses, Ses petits-enfants, Les familles Bensmien et Assouline, ont la douleur de faire part du décès de

M. Salomon BELMIN, ancien enseignant de l'AIU et de l'ORT au Maroc,

survenu le 18 juin 1997.

La prière du mois sera dite, le jeudi 17 juillet, à 19 h 15, en la synagogue de l'ENIO, 6 *bis*, rue Michel-Ange, à Paris-16^e.

– M^{me} Pol Delaporte, sa sœur, M. et M^{me} Maurice Delaporte, M. et M^{me} Philippe Delaporte, M. Xavier Delaporte, M. et M^{me} Jocelyn Blaise, ses neveux et nièces, Ainsi que leurs enfants, Et toute la famille, La Communauté des Pères jésuites,

font part du décès du

R.P. André BOULER s.j.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 16 juillet 1997, à 15 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6^e.

41, rue des Roses, 29900 Concarneau.

POUR VOS HEUREUX ÉVÉNEMENTS
70 F la ligne hors taxes

CARNET DU MONDE
Renseignements :
01-42-17-29-94
Télécopieur : 01-42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques 105 F
Abonnés et actionnaires 95 F
Communicat. diverses 110 F
Thèse étudiants 65 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– M^{me} Roger Delbès, son épouse, M. et M^{me} Raymond Delbès, M. et M^{me} Jacques Delbès, M. et M^{me} Gabriel Kohanyi, ses enfants, Ses petits-enfants, Et arrière-petite-fille, Ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger DELBÈS, officier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, président-directeur général de la société des usines chimiques Rhône-Poulenc en retraite,

survenu à Paris, le 10 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 16 juillet, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16^e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 heures, au cimetière de Saint-Martin-des-Champs (Yvelines), dans le caveau de famille.

78, rue La Fontaine, 75016 Paris.

– M^{me} André Delcambre, M. et M^{me} Jean Claude Delcambre, ses enfants, Ses petits-enfants, Et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. André DELCAMBRE, ENP - CNAM, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 7 juillet 1997, à Courbevoix.

3, avenue de Château-du-Loir, 92400 Courbevoix.

– Paris. Rome. Madrid. Santiago du Chili.

Carmen Torres de Peña, Gabriel Peña Torres, Pablo Peña Torres, Roberto Peña Torres, Carmen Cecilia Peña Torres, Et Francisco Peña Torres, font part de leur tristesse pour le décès de

M^{me} Benjamine DENIS, née **CHASTAND**, qui « *frémissait d'indignation chaque fois qu'une injustice était commise dans le monde* ».

– M. Jean-Marie Haubold, son époux, M^{me} Bénédicte Haubold, M. Etienne Haubold, ses enfants, Et toute la famille, font part du rappel à Dieu de

M^{me} Jean-Marie HAUBOLD, née **Brigitte MIGNON**, le 11 juillet 1997, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 juillet, à 10 h 45, en l'église Saint-Germain, rue Jean-Louis-Forain, au Chesnay (Yvelines) où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Selon ses volontés, dans l'intimité familiale, ses cendres seront dispersées.

8, rue des Platanes, 78150 Le Chesnay.

■ **GEORGES GAY**, ancien coureur cycliste, est mort, mardi 8 juillet, à l'âge de soixante-douze ans. Il avait disputé trois Tours de France à la fin des années 50, notamment aux côtés de Jacques Anquetil. Il était président du Guidon Sporting Club de Blagnac (GSCB), au sein duquel plusieurs coureurs connus ont fait leurs débuts, dont Frédéric Moncassin (Gan) et Laurent Jalabert (ONCE), qui participent actuellement au Tour de France. Les obsèques de Georges Gay ont eu lieu, mercredi 9 juillet, à Blagnac.

NOMINATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Gilles Guyot, professeur de gestion et directeur de l'Institut d'administration des entreprises (IAE), a été élu, le 1^{er} juillet, président de l'université Jean-Moulin (Lyon-III). Il succède à Henri Roland, élu en 1994. **Henri Méloni**, professeur d'informatique, a été élu, le 27 juin, président de l'université d'Avignon et des pays du Vaucluse en remplacement de Bernard Blavoux, élu en 1992. **Dominique Perrin**, professeur d'informatique, a été élu, le 30 juin, président de l'université de Marne-la-Vallée dont il occupait les fonctions d'administrateur provisoire depuis le départ de Daniel Laurent en novembre 1996.

[Né le 29 août 1946 à Roanne (Loire), Gilles Guyot, docteur d'Etat ès sciences de gestion en 1979, a été nommé l'année suivante maître assistant, puis maître de conférences à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université Jean-Moulin (Lyon-III). De 1989 à

1991, il exerce comme professeur à l'IUT de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) avant d'être nommé, en 1990, directeur de l'IAE de Lyon-III, réélu en 1995. Elu vice-président de l'université de 1983 à 1987, il est ensuite chargé des relations internationales.]

[Né le 26 juin 1945 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Henri Méloni, titulaire d'un doctorat de 3^e cycle en informatique (1975), puis d'un doctorat d'Etat (1982), a été enseignant au lycée Jean-Perrin de Marseille avant de rejoindre, en 1976, l'unité du CNRS d'intelligence artificielle de l'université d'Aix-Marseille. En 1987, il est nommé professeur d'informatique à l'université d'Avignon dont il est, depuis cinq ans, vice-président du conseil d'administration.]

[Né le 5 novembre 1946 à Paris, Dominique Perrin, ancien élève de l'Ecole polytechnique (promotion 1966), docteur ès sciences en 1975, a été nommé professeur à l'université de Rouen en 1977, puis en 1983 à l'université Paris-VII, dont il devient, en 1987, vice-président chargé de la recherche. Directeur de l'UFR de mathématique, de 1985 à 1993, il rejoint ensuite l'université nouvelle de Mame-la-Vallée, dont il assure la direction de la recherche. En novembre 1996, il est nommé administrateur provisoire en remplacement de Daniel Laurent.]

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Gérard Brachet a été nommé directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES) en conseil des ministres, jeudi 10 juillet, sur proposition du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Ce poste était vacant, au CNES, depuis le départ de Jean-Daniel Lévi, en février 1996.

[Né le 27 octobre 1944 à Lyon, ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'aéronautique et titulaire d'un *master of sciences in aeronautics*

– M^{me} Renée Letarge, Ses enfants Jean-Louis et Francis Halfen, Leurs épouses, enfants et petite-fille, Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès subit de

Marcel LETARGE,

dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 10 juillet 1997, dans la plus stricte intimité.

59, rue Mademoiselle, 75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alexandre ORNSTEIN, survenu à Deauville, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 15 juillet 1997.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 11 h 30 précises.

De la part de M. Armand Ornstein, son fils, De toute la famille, De ses amis, Et de l'amicale Les Enfants de Chzranow.

Ni fleurs ni couronnes.

– Nous avons la très grande douleur d'annoncer que

Jacques POMERANZ

nous a quittés, le 10 juillet 1997, à l'âge de cinquante ans.

Dora Pomeranz, sa mère, Janine Guinaudie, sa compagne, Ses filles, Sarah, Valérie et son compagnon, David, Danièle Pomeranz, sa sœur, Ainsi que toute sa famille.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 juillet, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

8, rue Simart, 75018 Paris. 38, boulevard de Reims, 75017 Paris.

– Ses enfants, Charles, Jean-Louis, Hélène, Michel, Ses petits-enfants, Et tous les membres de sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

José-María SANCHEZ BOHIRQUEZ, survenu le 10 juillet 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Un des derniers grands témoins de l'Espagne républicaine vient de s'éteindre. Il va pouvoir renouer le fil de ses dialogues avec Miguel de Unamuno et Miguel Hernández.

Ses obsèques sont célébrées dans la plus stricte intimité, le 12 juillet, à Antony.

Une messe commémorative permettant de réunir ses amis aura lieu en septembre.

12 *bis*, rue du Coteau, 92160 Antony.

and astronautics de l'université de Washington, Gérard Brachet commence sa carrière au CNES en 1970. Il y occupe successivement les postes de chef du département calcul d'orbites et mécanique spatiale, chef de la division des programmes scientifiques et chef de la division des programmes d'applications. Très impliqué dans la définition et le développement du programme SPOT de satellite français d'observation, il est nommé PDG de la société SPOT Image en 1982. En 1994, il réintègre le CNES comme directeur des programmes et de la politique industrielle. Depuis 1996, il y occupait le poste de directeur scientifique.]

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Franck Perriez, préfet hors cadre, a été nommé, sur proposition du ministre de l'intérieur, au conseil des ministres du jeudi 10 juillet, préfet des Côtes-d'Armor, en remplacement d'Alain Christnacht, devenu conseiller pour les affaires intérieures et l'outre-mer au cabinet du premier ministre.

[Né le 5 mai 1944 à Bordeaux, ancien élève de l'ENA, Franck Perriez a été secrétaire général de la Corèze (1980-1981), avant d'entrer comme chef de cabinet au secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique (1981-1983) et de devenir président de la Mission permanente de lutte contre la toxicomanie, au ministère des affaires sociales. Adjoint, à partir de décembre 1984, du délégué du premier ministre chargé des nouvelles formations, il est nommé, en février 1986, sous-préfet de Bayonne. Il devient préfet des Landes en 1989, de la Guadeloupe en 1991 et du Gard en 1993, avant d'être mis hors cadre en novembre 1996.]

COUR DES COMPTES

Gabriel Mignot et **Bernard Menasseyre**, conseillers maîtres à la

Cour des comptes, sont nommés président de chambre, en remplacement, respectivement, de Bertrand Labrusse et de Charles Renard, admis à faire valoir leurs droits à la retraite (*Journal officiel* du dimanche 6 juillet).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 2 juillet est publié :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres entre la France et l'Espagne amendant l'accord cinématographique du 25 mars 1988, signées à Madrid les 28 novembre 1996 et 21 janvier 1997.

Au *Journal officiel* du jeudi 3 juillet sont publiés :

● **Accords internationaux** : quatre lois autorisant l'approbation d'un protocole relatif à l'arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, de conventions entre la France et le Niger, ainsi qu'entre la France et le Sénégal, relatives à la circulation et au séjour des personnes, d'un accord entre la France et le Maroc sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements et une loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et le Maroc, d'autre part.

● **Logements** : un décret modifiant le décret du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel.

– Il y a deux ans, le 27 juillet 1995,
Adolphe PHILIPPON
nous a quittés.
Il reste vivant dans notre souvenir, Emilienne.

– Il y a trois ans, le 13 juillet 1994,
Georges Géry THERY
nous quittait.
Chaque jour, nous ressentons son absence.
Ne l'oubliez pas.

Simonne VIAL
nous a quittés le 14 juillet 1987.
Elle est toujours présente dans notre cœur.
Souvenirs
– A
Jean-Louis FRASCA ,

que Dieu assassina, le samedi 14 septembre 1996.
Il me manque.

Soutenances de thèse
– Athéna Giotopoulou-David a soutenu, le 2 juillet 1997, à l'université Strasbourg-II, sa thèse de doctorat en sciences de l'Antiquité : L'architecture de conglomérat en Grèce propre (continentale et égéenne) au premier millénaire avant Jésus-Christ ». Le jury, sous la présidence de M. le professeur Christian Llinas et composé de MM. les professeurs Jean-François Bommelaer, directeur de thèse, Jacques des Courtils et Gérard Siebert, lui a décerné la mention Très Honorable avec les félicitations du jury.
– Henri Stéphane Gulczynski a soutenu le 27 juin 1997, à l'université Paris-IV-Sorbonne, sa thèse de doctorat en histoire de l'art : L'architecture à Dijon de 1540 à 1620 . Le jury, sous la présidence de M. le professeur Claude Mignot, professeur d'histoire de l'art à l'université de Tours, et composé de MM. les professeurs Jean Guillaume, directeur de thèse, Jean-Marie Perouse de Monclos, directeur de recherche au CNRS, et de M ^{me} Paulette Chone, lui a décerné la mention Très Honorable, avec félicitations du jury.

– Henri Stéphane Gulczynski a soutenu le 27 juin 1997, à l'université Paris-IV-Sorbonne, sa thèse de doctorat en histoire de l'art : L'architecture à Dijon de 1540 à 1620 . Le jury, sous la présidence de M. le professeur Claude Mignot, professeur d'histoire de l'art à l'université de Tours, et composé de MM. les professeurs Jean Guillaume, directeur de thèse, Jean-Marie Perouse de Monclos, directeur de recherche au CNRS, et de M ^{me} Paulette Chone, lui a décerné la mention Très Honorable, avec félicitations du jury.
Félicitations
– Félicitations à tous les
SIGNARBIEUX

qui se réunissent à Chamboulive (Corrèze), le 12 juillet 1997. Si nous avons le même patronyme, contactez-nous au 05-55-26-02-29 ou 01-46-45-22-08

<i>Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.</i>
--

HORIZONS

TÉMOIGNAGES

CHEF du bureau de Médecins du monde en Centrafrique, Guy Mérineau a travaillé au Congo-Brazzaville dans le cadre d'une mission de Médecins sans frontières. Au mois de juin, il a rencontré des réfugiés rwandais dans les camps du Congo. Nous publions quelques-uns de leurs témoignages sur leur traversée de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre).

Un homme. Etudiant. 28 ans.

Je me marie en 1995 au camp de Kashusha. En septembre 96, c'est l'attaque. Ceux qui coupent du bois dans la forêt d'Inera sont abattus. Puis éclatent les obus et les tirs de mitrailleuses. Nous avons un peu de maïs, quelques vêtements et douze dollars. Nous marchons dans la forêt de Kahuzi-Biega, dans la boue, sans dormir. Puis nous restons sur une route avec 30 000 personnes.

Nous sommes pris en otage par des soldats zaïrois habillés en civil. Il y a une dizaine de morts par résistance aux pillages. Nous nous nourrissons de végétaux. 5 000 à 6 000 personnes sont massacrées à Shambusha. Je retrouve mon père, deux sœurs et un frère à Tingi-Tingi. Puis nous repartons. Nous sommes arrêtés une nuit au pont de Lubutu. Lorsque le pont est ouvert, certains tombent à l'eau et se noient. Je perds le ballot que je porte sur la tête. J'emène ma femme sur mon dos et je franchis la rivière à gué.

K. MILLER/GAZETA



Enfants dans un hôpital de campagne installé dans d'anciens magasins et devenu depuis le camp du « 90^e kilomètre » situé au sud de Kisangani et réservé aux réfugiés rwandais. (10 avril 1997.)

Scènes de massacres dans l'ex-Zaïre

Nous continuons à marcher. Les gens meurent de maladie et de faim. Nous devons donner un pantalon pour traverser une rivière en pirogue. Un groupe, dont mon père et mon frère, décide d'aller à Kisangani pour être rapatrié au Rwanda. Nous partons dans une autre direction. Mon autre frère a la malaria et reste au bord de la route. J'apprends que ceux qui ont pris la route de Boende ont été tués et je m'enfonce à nouveau dans la forêt. A Wendji, un pasteur nous informe que Kabila va venir. Certains rebroussement chemin pour traverser le lac Tumba et passer directement au Congo. Faute d'argent, nous attendons un bateau gratuit.

Mi-mai : les rebelles arrivent. Il y a 75 soldats bien armés à bord de trois véhicules. Ils tirent à la kalachnikov dans le camp de réfugiés. Je fuis vers le fleuve. Nous sommes nombreux à nous cacher dans l'eau. Un vieux Zaïrois nous fait descendre le fleuve, puis nous retournons voir Wendji. Il y a une vingtaine de morts par balles, presque uniquement des femmes et des enfants. Les rebelles sont partis. Nous trouvons une pirogue pour le Congo, que nous payons avec une couverture. Dans la forêt, j'avais ramassé une couverture, une Bible et un mouchoir...

Un homme. Enseignant. 32 ans.

Nous sommes au camp de Kashusha. L'attaque a lieu un samedi, au début du mois de novembre. Je suis avec ma femme de vingt-six ans et mes deux enfants de quatre ans et un an. Des tirs de fusils automatiques, de mitrailleuses et de grenades éclatent. La colonne de réfugiés court sur la route. Ceux qui chutent sont piétinés. Nous marchons jour et nuit. Nous n'avons plus de nourriture, et coupons à travers la brousse vers Shanji, où nous travaillions dix jours chez les autochtones. Je vends aussi mes couvertures pour manger. Tandis que je suis allé chercher des haricots, une attaque commence, et ma femme part. Je voyage seul à travers la forêt. J'attends ma famille pendant cinq jours, puis je reprends la route. Je m'arrête régulièrement une journée pour attendre. Je suis nourri par la population zaïroise. Je marche six heures par jour. Lorsque la lune éclaire la route, je marche la nuit.

J'arrive à Obilo. La radio BBC informe qu'il ne faut pas aller mourir dans la forêt vierge, qu'il faut rester calme et attendre l'aide alimentaire. C'est la panique... Les gens vendent leurs derniers effets à un

La conquête de l'ex-Zaïre par les rebelles de Laurent-Désiré Kabila a donné lieu à de multiples carnages : attaques des camps de réfugiés hutus, massacres des fuyards sur les routes. Guy Mérineau, chef du bureau de Médecins du monde en Centrafrique, a recueilli les témoignages des survivants

prix dérisoire. Je pars avec un groupe de réfugiés et un guide zaïrois. Il n'y a rien à manger hormis des papayes sauvages. Je marche en tête, parmi les plus forts. Les soldats zaïrois fuient. Il faut transporter les ballots de leur pillage. Ils tuent certains réfugiés. Je prends un bâton et simule une maladie pour ne pas être un porteur... Je fais des travaux dans les champs, ou je vole. Une fois, nous prenons la mauvaise route et 250 personnes sont abattues. Nous sommes au camp de Wendji lorsque la famine y est intense, trois jours avant l'attaque. Le Programme alimentaire mondial (PAM) nous délivre 350 grammes de maïs par personne.

Je pars vers Mbandaka. Le soir, nous sommes logés au port, au bord de l'eau. Des milliers de gens prennent d'assaut une barge, courent en abandonnant leurs ballots. Ils racontent que des obus tombent sur la route. Un matin, je décide de longer le fleuve. Les Zaïrois m'emmènent sur une île. Là, on va chercher le pasteur et le chef du village. « Tu es notre frère, mais si Kabila arrive, il va nous tuer tous », me répond-on. Je supplie, je pleure. Les femmes du village ont pitié et m'offrent à manger. Dieu m'envoie un ange gardien, qui décide de me cacher chez lui puis m'emmène dans les marécages. Il me donne un bandeau blanc (le signe de reconnaissance des partisans de Laurent-Désiré Kabila).

Une femme. Etudiante en sciences. 23 ans.

Des Zaïrois envoyés par mon petit ami, un médecin, m'emmènent

dans la région des volcans de Karisimbi. Nous marchons dans la forêt. En novembre, l'attaque du camp de Katala commence. Nous partons en emportant seulement des casseroles, un peu de nourriture et des vêtements. Nous marchons dans la forêt dense. Nous ne trouvons pas d'eau et buvons la rosée matinale. La saleté nous fait attraper des poux. Beaucoup décèdent à cause de la déshydratation. Plus tard, dans un camp, je retrouve mes frères et mes sœurs, puis mes parents. La famine frappe.

l'alcool. « Je vais vous rattraper car vous marchez lentement, à cause des enfants », dit-il. Nous ne le reverrons jamais. Nous mangeons des feuilles. A Walikale, ma sœur retrouve son enfant, et nous achetons du sucre, des bananes et du thé. Les rebelles avancent et nous devons repartir. Moi, je retrouve mon fiancé au camp de Tingi-Tingi. A Mbandaka, au mois de mai, nous attendons mes sœurs, égarées sur le chemin. Contre la montre de mon fiancé, nous louons une pirogue et nous traversons le fleuve.

« Un militaire éclate le crâne de l'enfant d'un coup de massue. Ils font de même avec la fillette, puis avec mon fils. Ma femme est nue, on lui enfonce un poignard dans la poitrine, à cinq reprises »

Des réfugiés arrivent par la forêt, ou en zodiac sur le lac Kivu. Les rebelles nous invitent à rentrer au Rwanda. Nous partons dans la forêt. Les tirs d'obus sont de plus en plus nourris. Il y a des cadavres le long des routes. Nous sommes poursuivis. Mes frères ont disparu (l'un est parti vers le Rwanda, l'autre a été tué par un obus). Le seul moment joyeux est quand nous retrouvons les gens partis de Bukavu. Un jour, nous perdons à nouveau maman dans la forêt. Un autre jour, ma sœur perd un enfant. Dans un hameau forestier, mon père s'arrête pour boire de

Une femme. Infirmière. 20 ans.

Un matin, dans un camp de réfugiés où nous nous sommes arrêtés, les rebelles arrivent pendant une distribution d'aide alimentaire. Ils abattent les employés locaux des organisations humanitaires et pourchassent les réfugiés. La fusillade dure une heure. Comme je suis malade, je vis chez des Zaïrois. Je suis assise devant la maison avec les femmes du village qui me disent de ne pas prononcer une parole, et j'assiste à la fusillade. Les gens s'enfuient en abandonnant les enfants sur la route. Des soldats attrapent trois enfants par les pieds

et leur fracassent la tête sur le sol. Les hommes du village doivent creuser des fosses communes. Les militaires demandent que l'enterrement soit immédiat. En début d'après-midi, les soldats regagnent leurs véhicules. Tous les gens du village frappent dans leurs mains en criant « Kabila ! ». Je fais comme eux. Lorsque les militaires sont arrivés, mon mari était parti au marché. Je ne l'ai jamais revu.

Le lendemain, à l'aube, les militaires reviennent et ordonnent que les Rwandais cachés chez des Zaïrois soient livrés. Sinon, le village sera bombardé. Je pars à travers la forêt. Je rejoins des réfugiés assis dans un champ...

Un homme. 30 ans.

Dans la forêt, il y a beaucoup de morts et de blessés. Arrivés à Mbandaka, nous sommes hébergés par un ami. J'apprends que le camp voisin a été attaqué par les rebelles. Une colonne de réfugiés fuit vers le port. Nous y allons pour tenter d'embarquer pour le Congo. Plus de 4 000 réfugiés attendent déjà un bateau. J'embarque avec ma famille sur une barge. Au moment où nous appareillons, les soldats de Kabila arrivent. Ils tirent à la mitrailleuse et lancent des grenades. Les militaires ordonnent aux réfugiés de descendre du bateau. Ils nous alignent. Ils tuent d'abord avec leurs fusils, puis à la machette et à coups de marteau. Nous sommes encerclés, acculés au bord du fleuve. Sept membres de ma famille sont tués à coups de marteau. Je plonge dans le fleuve et me cache au milieu des herbes. Je passe la journée dans l'eau. A la nuit tombée, je pars dans les marécages.

Trois jours plus tard, je sèche mes habits. Je mets le bandeau blanc des partisans de Kabila. Je prends un tronc d'arbre sur l'épave et me mêle aux paysans.

Un homme. Sociologue. 38 ans.

Avec ma femme et mes trois enfants, qui ont respectivement huit ans, quatre ans et six mois, nous attendons le bateau d'un prêtre qui doit amener les réfugiés au Congo. Seuls les plus forts, sans femme ni enfant, parviennent à embarquer. Sur le port de Mbandaka, les noyades sont nombreuses, conséquence inévitable des émeutes. Nous recevons du maïs de la Croix-Rouge congolaise. Nous sommes environ 2 000 personnes. Un soir, nous nous entassons dans une barge amarrée au quai. Le lendemain, une colonne de milliers de réfugiés se rue sur la barge. Les re-

belles de Kabila sont à leurs trousses. C'est la panique...

Quelques minutes plus tard, les rebelles arrivent. « Exterminez-les tous ! Ce sont des militaires ! », lance le chef. Ils ouvrent aussitôt le feu à la mitrailleuse et lancent des grenades. Ceux qui sont entassés sur la barge se ruent sur le quai pour se mettre à couvert. Les femmes, les enfants et les malades qui n'ont pas pu quitter le navire sont éliminés à la grenade. Le carnage dure cinq à six minutes. « Sortez de votre cachette les bras en l'air ! », dit l'officier. Les réfugiés émergent des abris de fortune. Beaucoup d'entre eux portent le bandeau blanc des partisans de Kabila. Le chef hurle : « Qui vous a dit de mettre ça, peuple maudit ? ». Avec trois hommes, nous grimpons dans un arbre et atteignons le toit d'une maison. Ma femme et mes trois enfants restent en bas. Un soldat demande à ma femme ce qu'elle faisait au Rwanda. « J'enseignais à l'école secondaire », dit-elle. On donne l'ordre à un dénommé Jean-Claude de la tuer en commençant par l'enfant qu'elle porte. Elle doit déposer l'enfant au sol. Un militaire éclate le crâne de l'enfant d'un coup de massue. Ils font de même avec la fillette, puis avec mon fils. Ma femme est nue, on lui enfonce un poignard dans la poitrine, à cinq reprises.

Certains réfugiés applaudissent. Le calme règne dans le port. Il y a un nouveau triage, puis les balles sifflent. Certains se jettent dans le fleuve et se noient. Des gens qui arrivent sur la route sont arrêtés. Les militaires ont coupé des gourdins de branches qu'ils distribuent à la population zaïroise. « Tuez ces gens, ce sont eux qui ont mangé vos chèvres et pillé vos champs », disent-ils. Les « papas » et les « mamans » zaïrois fuient en courant. Seuls les jeunes restent là. Ils prennent les gourdins et commencent à écraser les têtes de ceux qui sont sur la route. Dans le port, les militaires fouillent les bagages des réfugiés.

Je casse des tuiles d'argile du toit sur lequel je me trouve. Nous pétronons dans la maison. A partir de cet instant, je ne vois plus rien. Nous entendons que les soldats vendent les effets de réfugiés à la population.

Lorsque la nuit tombe, nous sortons de notre cachette. Il y a une réunion avec les derniers réfugiés restés au port. On sépare les hommes et les femmes. Des réfugiés hurlent. Vers minuit, nous parvenons à fuir en franchissant un mur. Nous partons dans les marécages...

Herzl jette les bases de « l'Etat juif »

Il y a cent ans, le premier congrès sioniste réuni à Bâle donnait corps à un projet visionnaire, qui allait aboutir à la création d'Israël en 1948. L'idée en revient à un critique littéraire viennois, alarmé par l'exacerbation de l'antisémitisme en Europe

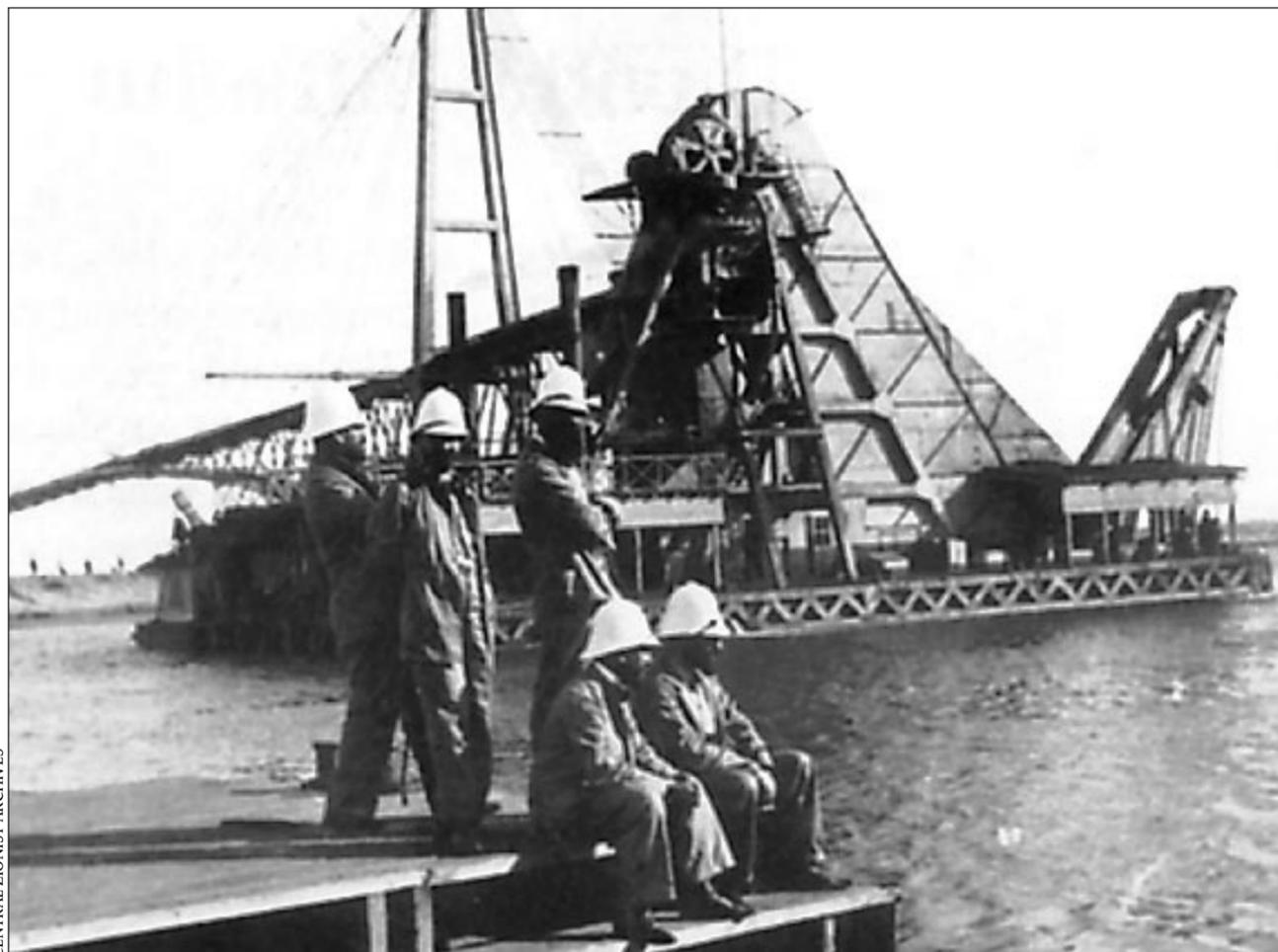
COMME il semble lointain, le monde de cet auteur dramatique viennois, né en Hongrie en 1860, critique littéraire de la très distinguée *Neue Freie Press* : ce Theodor Herzl, à la longue barbe noire, en habit, qui à Bâle, en ce dimanche matin du 29 août 1897, ouvre le premier congrès sioniste – autrement dit, la première assemblée juive de l'ère moderne. De la « Vienne fin de siècle », auquel Herzl appartient corps et âme, notre mémoire sélective a, à juste titre, préféré conserver le souvenir des esprits modernistes mais marginaux qui la peuplaient, qu'ils aient pour nom Freud, Zweig, Kraus ou Wittgenstein. La démagogie de son maire, élu sur un programme antisémite, Karl Lueger, que la population viennoise adulait, elle, a été quelque peu oubliée par l'Histoire.

Et pourtant, c'est bien le phénomène Lueger qui provoque l'entrée du journaliste Herzl dans l'arène de la grande politique. Qui-conque cherche à scruter l'origine du sionisme doit passer par l'ambiance si particulière de la capitale des Habsbourg. Même si faire le lien entre l'actuel Proche-Orient, où est sis Israël, et le terreau 1900, d'expression germanique, du futur Etat juif suppose une vertigineuse gymnastique intellectuelle...

La « modernité viennoise » de la Belle Epoque, outre son intérêt bien connu pour la sexualité, offre un curieux mélange entre une croyance dans le progrès restée vivace et un pessimisme montant. Ce mélange suscite toutes sortes d'utopies bizarres, depuis l'hygiénisme social jusqu'à des projets de régénération nationale teintés de scientisme. L'un des premiers compagnons de Herzl, Max Nordau, est ainsi un médecin soucieux d'amélioration de l'espèce humaine par la gymnastique et un essayiste célèbre, auteur, en 1892, d'un ouvrage à succès intitulé significativement *Dégénérescence* (*Entartung*), dans lequel il assimile l'art de son temps, de Swinburne à Zola, à des manifestations de folie.

Theodor Herzl a eu, lui, politiquement conscience du danger encouru par les 6,7 millions de juifs européens (dont 5,7 à l'Est et dans les Balkans). Tout son génie de visionnaire tient dans le pressentiment précoce et fiévreux d'une urgence humanitaire. Les pogroms se succèdent en Russie depuis les années 1870, et l'antisémitisme renaît à l'Ouest : bref, tout concourt à assombrir le tableau pour les juifs d'Europe. L'échec de l'émancipation engagée depuis le XVIII^e siècle devient patent.

A Herzl, cette évidence s'impose, semble-t-il, sur le mode de l'illumination. Au cours de l'année 1894, à Paris – mais avant la dégradation du capitaine Dreyfus à laquelle il assiste, en janvier 1895, en tant que correspondant du plus



Theodor Herzl sur le canal de Suez, en 1898. En 1904, il évoquera l'implantation d'un foyer juif... en Afrique de l'Ouest.

prestigieux des quotidiens autrichiens. Toute l'ambition de Herzl est alors orientée vers le théâtre et la littérature. Or le voici qui s'empare d'un « sujet juif » dans une pièce qu'il intitulerait *Le Nouveau Ghetto*. A la fin de ce mélodrame d'assez médiocre facture, le personnage principal de la pièce meurt, tué en duel, en s'écriant : « Juifs, mes frères, ils ne vous laisseront pas vivre tant que vous n'aurez pas appris à mourir. Je veux sortir – sortir du ghetto. » Il suffira d'un printemps 1895, décrit par son dernier biographe, Ernst Pawel, comme une période de « pleine extase » quasi pathologique pour que ce pressentiment sinistre se métamorphose en manifeste politique sous le nom d'*Etat des juifs* (*Der Judenstaat*, Vienne, 1896).

A quoi tient cette véritable « conversion » d'un personnage qui demeure, sa vie durant, très éloigné de la pratique religieuse ? Herzl était jusque-là un assimilationniste fervent. En reporter qui sait décrire les cérémonies dans leurs moindres détails, il envisage même un jour, à titre de solution de la « question juive », le baptême général de tous ses coreligionnaires d'Autriche « le dimanche à midi, dans la cathédrale Saint-Etienne, avec une procession solennelle et l'envolée des cloches ». Herzl, on le sait aussi, fréquente à Paris certains cercles antisémites

qui gravitent autour d'Alphonse Daudet. Peut-être a-t-il également subi l'influence d'une vogue curieuse de sionisme littéraire qui pousse certains auteurs du temps – lesquels n'ont rien à voir avec le judaïsme – à mettre en scène des personnages revendiquant haut et fort le départ d'Israël dans sa patrie ancestrale ? Tel est le cas d'Alexandre Dumas fils et de sa pièce *La Femme de Claude* (1873), ou, en Grande-Bretagne, du *Daniel Deronda* de George Eliot (1876). Quant au *Rome et Jérusalem* (1862) de l'ancien compagnon de Marx à la *Gazette rhénane*, Moses Hess, archétype des manifestes prônant un retour politique des juifs à Sion, Herzl ne le lit qu'en 1901, c'est-à-dire bien après le lancement de son propre mouvement.

Le projet d'un Etat pour les juifs, Herzl l'a donc retrouvé tout seul. Et s'il faut à tout prix lui trouver un ancrage parisien, ne faut-il pas plutôt le situer du côté de la vague de duels provoquée par les antisémites français (parmi lesquels le fameux marquis de Morès) au début des années 1890 ? Duels qui avaient pour objectif déclaré de chasser les officiers juifs de l'armée française (l'un d'eux aboutit, en 1892, à la mort du polytechnicien Armand Mayer). Herzl connaît par ailleurs *La France juive*, d'Edouard Drumont, l'un

des best-sellers de l'époque publié en 1886. Il ne manque d'ailleurs pas de témoigner d'une troublante fascination pour les antisémites, à commencer par Drumont lui-même (« *C'est un artiste* », écrit-il dans un élan de « haine de soi » très judéo-viennois) – et Drumont le lui rendra bien, du reste, en faisant des éloges ambigus d'Herzl et du sionisme dans sa *Libre parole*.

Mais ce que perçoit Herzl – et que vérifie l'Histoire –, c'est que le

terre d'Israël, ou même d'une province de l'actuel Kenya, sous la forme d'un *Nachtsyl* (l'asile de nuit), comme Herzl en fera la proposition aux sionistes, peu de temps avant la fin de sa brève existence, en 1904. Du sionisme laïque lui-même, Herzl n'est en revanche nullement l'inventeur, même s'il l'a redécouvert au gré de son propre itinéraire. La paternité du terme est généralement attribuée à un autre Viennois : Nathan Birnbaum. Dès 1882, dans la capitale

Herzl comprend que le temps de la philanthropie des riches aux réalisations microscopiques est révolu. Celui de la grande politique commence

sol commence à brûler sous les pieds des « masses juives » en proie à une explosion démographique sans précédent, victimes de la misère (*Judennot*) et de la discrimination. Herzl comprend que le temps de la philanthropie des riches aux réalisations microscopiques (les colonies juives d'Argentine du baron de Hirsch, par exemple) est révolu. Celui de la grande politique commence. Un lieu d'accueil est à trouver au plus vite, qu'il s'agisse de l'antique

autrichienne, existe autour de ce dernier un petit groupe d'étudiants juifs nationalistes – la fraternité Kadimah. Cette jeunesse – Herzl est lui aussi victime de cet ostracisme – se voit en effet peu à peu refoulée des fraternités germanophiles, où l'antisémitisme devient de plus en plus pesant. La fraternité Kadimah s'inspire des idées d'un autre médecin, d'Odesa, Leo Pinsker, qui, dans une brochure publiée en Allemagne en 1882, *L'Auto-Emancipation*, incite

les juifs à prendre eux-mêmes en charge leurs destinées politiques, sans plus rien attendre des Etats. C'est ce sionisme dit « préherzélien », d'origine principalement russe, qui suscite les premiers filets d'émigration des *Hovevei Tzion* (les « amants de Sion ») en direction de la Palestine ottomane, au début des années 1880. Les colonies agricoles alors fondées seront rapidement prises en charge par les Rothschild, qui y font régner un ordre strict, dans une atmosphère de dictature paternaliste propre à décourager les intellectuels anarchisants venus de Russie ou d'ailleurs.

Herzl, en se lançant dans le sionisme, ne tarde pas à découvrir ces jeunes juifs de l'Est à qui l'antisémitisme renaissant ferme l'entrée dans la société globale et qui sont en révolte contre la tradition. Leur nationalisme russifié n'est pas sans évoquer la slavophilie ou le populisme de la *Narodnaïa Volia* (la volonté du peuple). Ce sont eux qui forment, par leur diaspora répartie de la Galicie au quartier de Whitechapel, à Londres, du boulevard Port-Royal à Paris jusqu'au Lower East Side de New York, la base sociologique du sionisme politique et de ses futurs dirigeants. Ce sont eux également qui assurent l'incroyable popularité dont jouiront Herzl et son entreprise, à partir du congrès de Bâle. Ils ne tardent pas non plus à constituer une faction oppositionnelle au sein de l'organisation sioniste, que Herzl combat, en suscitant, lui qui se veut laïque, les premières manifestations de sionisme religieux.

Ce premier congrès, boudé par les notables, s'achève le 3 septembre 1897 sur un bilan assez maigre. Cependant, vingt ans suffiront à obtenir des Britanniques (et non des Allemands ni des Turcs, comme Herzl l'avait cru d'abord) la promesse de l'établissement d'un foyer national juif en Palestine, et à peine plus de cinquante pour que naisse l'Etat d'Israël, en 1948. A la stratégie d'infiltration en Palestine des *Hovevei Tzion*, procédant par achat de terre progressif, Herzl voulait, en frappant un « coup » médiatique par un congrès spectaculaire, substituer une négociation internationale au plus haut niveau. En fait, les deux approches continueront de prévaloir. Contrairement à ce que l'on dit parfois, les premiers dirigeants du mouvement sioniste, et Herzl lui-même, ont pris la mesure de la présence en Palestine d'une forte population arabe. En revanche, leur vision typiquement europocentriste les a persuadés que ladite population serait immanquablement gagnée par le progrès qu'entraînerait, selon eux, l'immigration juive. Cette illusion qui leur masquait l'émergence d'un nationalisme arabe et palestinien nécessairement concurrent du sionisme annonce aussi son siècle. Un siècle de conflit.

N. W.

Claude Klein, juriste et historien israélien

« La société israélienne ne doit plus se construire autour de la guerre »

CLAUDE KLEIN, professeur de droit constitutionnel à l'Université hébraïque de Jérusalem, a consacré plusieurs ouvrages en français à l'histoire du sionisme, dont une traduction de *L'Etat des juifs*, de Herzl (La Découverte, 1990), suivie d'un essai sur cette question.

« Quelle est, selon vous, l'actualité du sionisme, cent ans après Herzl ?

– Le programme de Bâle reste à mon sens la définition essentielle du sionisme : l'aspiration à la création en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, garantie par le droit public. Le sionisme de Herzl est cependant aujourd'hui dépassé, parce qu'il était vide de contenu culturel.

– Y a-t-il des leçons universelles à retirer de cette histoire centenaire de lutte nationale ?

– L'expérience du kibboutz aura été la grande découverte, la seule tentative réellement universaliste du sionisme, même si elle est advenue par hasard. Moshé Dayan

est le premier enfant né dans un kibboutz. Mais il y a quelques jours à peine, Baram, dans le nord d'Israël, le dernier kibboutz où les enfants dormaient à part, vient de supprimer cette pratique de vie collective : symboliquement, le kibboutz est mort, ou bien cherche de nouvelles formules, et avec lui disparaît la seule création proprement originale, inventée par le sionisme.

– Votre dernier ouvrage, paru au printemps, s'intitule *La Démocratie d'Israël* (Le Seuil, 350 pages, 140 francs). Comment penser le rapport entre démocratie et ce que vous appelez « l'Etat des juifs » ?

– Israël est un Etat-nation, mais un Etat-nation « imparfait » : 18 % de sa population n'est pas juive. Or nous n'avons pas encore pensé le statut de la minorité. Il faut organiser une autonomie des Arabes d'Israël non sur des bases territoriales, car ils sont dispersés dans tout le pays, mais sur des bases

personnelles, en matière culturelle, religieuse ou linguistique.

« Quoi qu'il en soit, il est impossible que la démocratie d'Israël – avec quelque 200 000 travailleurs immigrés qui ne sont ni juifs ni arabes (dont une grande partie de clandestins), 700 000 Russes (dont 150 000 ne sont pas juifs), ainsi qu'une forte présence arabe – puisse demeurer ethniquement fermée. C'est cette mutation qui explique, dans une certaine mesure, le renfermement religieux, ou, dans un autre registre, l'institution d'un divorce civil et la création de cimetières laïques.

– La formule israélienne du melting-pot serait-elle en panne, comme on dit qu'elle l'est aux Etats-Unis ?

– Le melting-pot israélien est officiellement mort aux dernières élections du 29 mai 1996, sous le coup de l'explosion des partis communautaires, russes et sépharades. Pour la première fois d'ailleurs, une communauté, la

communauté russe, avec ses créations emblématiques d'écoles, regarde les Israéliens de souche de haut.

– Certains sociologues et historiens israéliens remettent aujourd'hui en question les mythes fondateurs du sionisme, en n'y voyant par exemple qu'une forme de colonialisme. Qu'en pensez-vous ?

– Comme toute histoire, l'histoire du sionisme est une épopée ; elle vit sur des mythes dont la remise en cause est naturellement justifiée. Le débat a, par exemple, longtemps tourné autour du problème des réfugiés palestiniens, partis volontairement ou expulsés. Aujourd'hui, la nuance est de mise. Quant à la question du colonialisme, on peut l'analyser d'un point de vue politique ou d'un point de vue monétaire. En termes monétaires, c'est vrai qu'il y avait disproportion, et une certaine forme de « violence économique », selon le mot de Maxime Rodinson,

dans les achats de terre. Mais il ne s'agit pas d'un colonialisme classique, comme le pratiquaient la France et l'Angleterre à la même époque en Afrique.

– En Israël, vivez-vous, comme le pensent certains, à l'heure de la « fin du sionisme » (ou du postsionisme) ?

– Nous sommes plutôt à la fin de la période formatrice du sionisme : l'Etat a été construit, 30 % des juifs vivent d'ores et déjà en Israël, 50 % d'ici vingt ans ; le centre de gravité du judaïsme se déplace. Il faut régler le problème palestinien, se défaire des territoires occupés, pour des raisons démographiques, culturelles, morales... La société israélienne ne doit plus se construire autour de la guerre. Israël doit devenir, à mon avis, le centre culturel du monde juif, et il s'agit là d'une ambition proprement laïque. »

Propos recueillis par Nicolas Weill

Des livres, une exposition

- Il existe de nombreux ouvrages consacrés à Herzl et à l'histoire du sionisme. On peut notamment signaler *Theodor Herzl, ou le labyrinthe de l'exil*, d'Ernst Pawel (Seuil), et *L'Histoire du sionisme*, de Walter Laqueur (« Tel », Gallimard, en deux volumes).
- Tout récemment, les éditions Nadir ont édité, présentés par Ami Bouganim, de petits opuscules sur les figures marquantes du sionisme : *Ah'ad ha'am, l'amant de Sion* (59 pages, 36 francs), *A.D. Gordon, le pionnier de la vie* (61 pages, 36 francs).
- Parmi les événements qui vont marquer le centenaire, signalons une exposition, « 1897 : le premier congrès sioniste à Bâle », qui se déroule jusqu'au 6 septembre. A la Kunststhal, en face du casino où s'est tenue la réunion d'il y a un siècle.

LE COURRIER DES LECTEURS Le Monde du 18 juin a consacré sa « une » à l'annonce par les Khmers rouges de « la fin de Pol Pot ». Deux pages décrivaient « le génocide rouge du Cambodge », évoquaient « une terreur occultée par le jeu diplomatique » et présentaient un portrait de « Pol Pot, méca-

nique monstrueuse ». Plusieurs lecteurs soulignent qu'en 1975, Le Monde a salué comme un événement heureux la conquête du pouvoir par les Khmers rouges et qu'il s'est ému tardivement des effets meurtriers du système mis en place par les nouveaux maîtres du Cambodge.

Retour sur le génocide cambodgien

par Thomas Ferenczi

LA « FIN » DE POL POT a ravivé chez quelques vieux lecteurs du Monde le souvenir des commentaires consacrés par notre journal à l'arrivée des Khmers rouges au pouvoir en 1975. « Tous les vingt ans, nous écrit Michel Honoré, d'Étiolles (Essonne), Le Monde a l'art de se refaire une virginité à bon compte. Votre numéro du 18 juin sur le Cambodge en est l'illustration parfaite. » Notre correspondant nous rappelle qu'à l'époque nous étions « bien plus mesurés » à l'égard de Pol Pot. Il estime que notre « jésuitisme » nous permet de pratiquer « une forme de révisionnisme feutré » qui nous offre la possibilité de « rebondir » en « dénonçant vertueusement » ce que nous avions « mollement soutenu ».

Un autre lecteur, Joseph Van Den Reysen, qui s'élève contre un de nos articles consacré aux liens entre gènes et comportement, conclut ainsi sa lettre : « Votre très célèbre éditorial sur l'entrée des Khmers rouges à Phnom Penh est-il donc toujours une référence ? » Un lecteur de Crozon (Finistère), J.-M. Dumond-Colleu, nous envoie une photocopie de ce prétendu « éditorial » du

18 avril 1975 – en fait, un bref reportage de notre envoyé spécial à Phnom Penh – avec ces quelques mots : « Comme il est écrit dans l'édition du 18 juin, le Cambodge, décidément, est un jeu de masques. »

Qu'avons-nous donc écrit il y a vingt-deux ans pour que nos commentaires d'alors soient restés ainsi dans la mémoire, ou dans les archives, de certains lecteurs ? Dans son édition du 18 avril 1975, Le Monde titrait, sur trois colonnes à la une : « Phnom Penh est tombée. » L'article rapportant les dernières péripéties de la bataille parlait, dans le même esprit, de la « chute » de la capitale cambodgienne. En revanche, un court article de notre envoyé spécial, intitulé « Enthousiasme populaire », commençait par cette phrase malheureuse : « La ville est libérée. » C'est cette formule qui suscite l'ironie de nos lecteurs.

Au-delà de cette expression malencontreuse et d'une ou deux phrases regrettables dans des reportages à chaud dont on ne pouvait attendre, dans les conditions difficiles du moment, une parfaite sérénité, Le Monde s'est-il trompé dans l'analyse de la situation au point de mériter aujourd'hui les sarcasmes de lecteurs à la mémoire tenace ? Oui, si l'on considère qu'il a accueilli avec sympathie la « révolution cambodgienne », qu'il s'est seulement étonné, sans s'en indigner,

de la toute première mesure prise par le nouveau pouvoir – l'évacuation de la capitale –, qu'il a préféré ensuite mettre l'accent sur la volonté d'indépendance des Khmers rouges plutôt que sur leurs méthodes expéditives et qu'il n'a pas mesuré ce qu'impliquait leur projet de créer un « nouveau type de société ». Le Monde s'est laissé abuser, pendant plusieurs mois, par la propagande khmère.

Accordons-lui tout de même quelques circonstances atténuantes. La première est l'ignorance dans laquelle étaient tenus les observateurs, faute d'être autorisés à se rendre sur place. Le Monde a souligné à plusieurs reprises la difficulté de recueillir des informations fiables. Ce n'est qu'en multipliant et en recoupant les témoignages de réfugiés que peu à peu la vérité est apparue : Le Monde y a contribué en publiant notamment, en février 1976, deux articles du Père François Ponchaud.

Une fois les faits connus, notre journal – autre circonstance atténuante – a rectifié ses erreurs. Plusieurs enquêtes approfondies ont montré toute l'horreur de la répression. Enfin, il faut rappeler qu'un journal n'échappe pas aux idéologies de son temps. Les années 70 furent celles d'un certain tiers-mondisme, qui n'eut pas que des faces obscures.

s'en était pris aux Noirs, aux juifs, aux Maghrébins. Et vous auriez eu raison, évidemment. Est-ce à dire que, dans l'esprit du médiateur, les homosexuels, eux, peuvent se faire injurier, en toute impunité ?

Olivier Siou,
Poissy (Yvelines)

LE SIGNE D'UNE DÉRIVE

C'est une chose de constater la réalité de l'homosexualité, comme vous l'évoquez dans vos colonnes, et de reconnaître à tout homme et à toute femme le respect et la plénitude des droits attachés à toute personne humaine quel que soit son mode de vie. C'est une tout autre chose que de reconnaître aux couples homosexuels les mêmes droits qu'aux couples mariés. Il faut ne pas manquer d'audace, de la part des homosexuels, pour revendiquer une telle égalité des droits. Il faut, par contre, manquer totalement de jugement pour envisager de donner satisfaction à une telle demande. [...] Quelle est l'utilité sociale d'un couple homosexuel qui justifie que l'on fasse jouer à son profit la solidarité nationale, autant que pour un couple marié, davantage que pour une personne vivant seule ? Si l'on veut vraiment faire œuvre sociale, ne serait-il pas préférable d'accorder la couverture sociale à tout homme et toute femme, quel que soit son statut : salarié ou chômeur, marié ou célibataire, vivant seul ou en ménage ? Il ne s'agit pas ici d'un problème de morale de mœurs, mais d'un problème de morale sociale. Sortir du principe « égalité des droits, égalité des devoirs » conduira notre société à toutes les dérives.

Gérard Pétin,
Olivet (Loiret)

LES DROITS VITAUX DES HOMOSEXUELS

Critiquer le projet de « contrat d'union sociale », comme le fait une de vos lectrices dans Le Monde daté 6-7 juillet, en puisant sans vergogne à la fois dans un certain conformisme religieux et la doxa new age ambiante, le tout arrosé d'une sauce psychanalytique, c'est faire preuve d'un confusionnisme et d'une naïveté risibles, sinon dangereux : si l'on accuse les homosexuels de narcissisme, pourquoi alors ne pas aller au bout de cette logique – si logique il y a – en dénonçant l'inceste latent dans toute relation hétérosexuelle ? Or cette argumentation, qui a fait maintenant long feu, est symptomatique d'un certain déni du réel chez les adversaires du CUS : s'ils déplacent le débat sur le plan de l'interprétation symbolique, c'est pour occulter une réalité qui les dérange. Et la réalité est celle-ci : les homosexuels, qui représentent grosso modo 5 % de la population, cherchent non pas à saper l'institution conjugale, mais simplement à garantir leurs droits vitaux. Carte de séjour, droit au bail, rapprochement des fonctionnaires, Sécurité sociale, héritage, etc. : voilà en effet autant de problèmes élémentaires qui se posent aux couples gays et lesbiens et rendent leur existence parfois douloureuse, sinon tragique. Le CUS ne vise à rien d'autre qu'à résoudre certains de ces problèmes. Vaut-il donc vraiment la peine, au nom de constructions symboliques douteuses, de rejeter le CUS et de sacrifier ainsi le droit au bonheur de 3 millions de citoyens français ?

William Marx,
Gilles Philippe,
Paris

PERVERSION CONTRE REFOULEMENT

Est-il encore possible de tenir un discours sur le mariage des homosexuels sans être rangé dans l'un des deux camps qui se livrent une lutte plus désopilante que gigantesque. A la suite de la Gay Pride (la fierté d'être gay) et de l'ébriété polémique qui s'en est suivie dans les médias, on prend conscience de la récurrence des arguments qui sous-entendent cet affrontement. La première antinomie, qui donne un contenu positif à la thèse de chacun des deux camps, se peut ainsi résumer : le bien-fondé du mariage repose soit sur la reproduction de l'espèce (thèse « hétérosexuelle »), soit sur le respect de l'égalité des droits (thèse « homosexuelle »). La seconde antinomie, qui confère un contenu négatif à la thèse de l'adversaire, se réduit également à deux arguments : la nécessité d'interdire le mariage des homosexuels découle de l'idée selon laquelle un tel droit serait une perversion du fondement même du lien social (thèse « hétérosexuelle ») ; tandis que la critique de cette interdiction considère que les hétérosexuels sont des homosexuels qui s'ignorent et qui, pour lutter contre la pulsion refoulée, luttent contre ceux qui ne la refoulent pas. Perversion contre refolement ! Freud reconnaîtra les siens. Qu'on m'autorise un raisonnement oblique qui se fonde moins sur la métaphysique, le droit ou la psychologie de bazar que sur l'évolution des mœurs. En effet, à l'heure où les hétérosexuels ont eux-mêmes déserté en masse les « saints nœuds » du mariage, la lutte pour le mariage des homosexuels ne constitue-t-elle

pas un combat d'arrière-garde par lequel ces derniers se montrent au moins aussi réactionnaires que ceux qu'ils combattent ? Car, en définitive, qui se bat encore pour la valorisation du mariage, sinon les traditionalistes catholiques et les homosexuels ?

Emmanuel Jaffelin,
Palaiseau (Essonne)

PAS D'IMPUNITÉ POUR LES INJURES

Le verbiage fumeux d'Armelle Anglade (Le Monde daté 6-7 juillet), qui prétend viser l'Europride, ne parvient pas à masquer son but réel : dénoncer l'homosexualité, « erreur partagée et revendiquée », atteinte contre nature au « plus élémentaire bon sens », haine du corps (?), prosélytisme supposé d'un « mode de vie qui entend [faire] un maximum d'adeptes », « mortifère narcissisme » (?), etc. Tout y passe et même l'inévitable référence, par les temps qui courent, aux enfants de M^{me} Anglade, à qui elle serait « profondément triste de laisser ce monde », que, je suppose, menacent les homosexuels, tous pédophiles en puissance, comme chacun sait. Je ne m'abaisserai pas à réfuter un par un les arguments de cette dame. Je sais que dans leur immense majorité les lecteurs du Monde ne partagent pas ses ignobles opinions. Mais du coup, je ne puis que m'étonner que ce soit cette lettre-là, et cette seule lettre, que le médiateur ait choisi de publier. A qui fera-t-on croire que l'Europride (sur laquelle il y aurait assurément beaucoup de choses à dire...) n'a suscité parmi vos lecteurs que ce type de réaction ? Vous n'auriez jamais publié une lettre comme celle-ci, si elle

OTAN, l'alliance des paradoxes

Suite de la première page

Les Etats de l'ancienne Europe de l'Est ne se trompent-ils pas sur l'institution qu'ils rejoignent ? Ils entrent dans une alliance supposée les défendre contre un danger que l'histoire leur a appris à ne pas prendre à la légère, alors que cette Alliance s'intéresse de moins en moins à la défense collective et est en train de se transformer en une institution plus politique que militaire. L'article 5 de la charte de Washington, qui fait à chaque membre de l'OTAN obligation de porter assistance à tout autre membre menacé, s'applique certes aux nouveaux venus. Mais la preuve de son efficacité repose sur le fait qu'il n'a jamais dû être appliqué.

Un autre paradoxe concerne le coût de l'élargissement. Les estimations avancées varient de un à vingt. L'écart s'explique : les experts ne comptent jamais la même

chose. Les plus ambitieux voudraient élever l'armement des pays de l'Est au niveau occidental, ce qui représente un marché considérable pour l'industrie de l'armement (américaine), quand les plus raisonnables considèrent que cet effort est démesuré – personne n'est disposé à en assumer le coût – et inutile s'il s'agit de participer à la gestion des crises et non de contrer une menace extérieure appuyée sur un armement ultra-sophistiqué.

L'expérience de la force internationale en Bosnie montre qu'il n'est pas nécessaire d'être membre à part entière de l'OTAN pour participer activement à ses missions de maintien de la paix. La remarque vaut aussi pour la France. L'Elysée et le gouvernement ayant jugé « non remplies » les conditions

RECTIFICATIF

COMMISSION EUROPÉENNE

Dans un article consacré à la politique d'aide à la recherche de la Commission européenne (Le Monde du 8 juillet), nous faisons état d'une opposition entre Edith Cresson et le commissaire à la concurrence Karel van Miert à propos des aides italiennes au fabri-

d'un retour dans la structure intégrée, la France devrait régler au cas par cas ses rapports avec le commandement de l'OTAN, comme elle l'a fait dans l'ex-Yougoslavie, avec les forces internationales.

L'EUROPE DÉARMÉE

La position française vis-à-vis de l'Alliance n'échappe pas à cette loi des paradoxes. La France a soutenu jusqu'au bout l'entrée de la Roumanie dans une institution qu'elle regarde avec une suspicion renforcée depuis la victoire de la gauche aux élections. Si elle avait eu gain de cause, sa protégée balkanique aurait été mieux intégrée dans l'OTAN qu'elle-même.

Mais c'est surtout par rapport à la rénovation de l'Alliance atlantique, vantée pour justifier l'élar-

cant de composants électroniques SGS-Thomson. Notre formulation pouvait laisser penser que Jean-Louis Devost, le chef du service juridique de la Commission, s'était rangé aux côtés de M. Van Miert, qui souhaitait engager contre l'Italie une procédure pour aides d'Etat illicites. M. Devost a au contraire soutenu M^{me} Cresson, qui est parvenue à bloquer cette procédure de justice.

Daniel Vernet

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Horreur au Zaïre

IL faut imaginer la scène. Des radios – et, parmi d'autres, celle de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), le mouvement de Laurent-Désiré Kabila – qui annoncent l'arrivée d'une assistance pour les réfugiés. Des milliers et des milliers de miséreux, des Hutus qui ont fui le Rwanda voisin, sortent alors des forêts. Piège. A peine sont-ils regroupés que les hommes de l'AFDL ouvrent le feu. Massacre. Parfois, pour économiser les munitions, on tue au gourdin ou à la machette.

Puis ce sont les fosses communes, et la forêt qui se referme sur la tragédie. Ou, alors, l'aide humanitaire est bien là, les agences de l'ONU et les ONG ont fait leur travail : elles ont acheminé aliments et médicaments dans cette région du Kivu qui, à l'est de l'ancien Zaïre, abrite des centaines de milliers de ces réfugiés hutus. Mais l'AFDL bloque le passage, pendant des semaines et des semaines : elle affame, elle laisse mourir faute de soins, faute de tout, ceux à qui l'aide était destinée.

Il est des rapports qu'il faut lire en s'arrêtant sur les scènes d'horreur, sur la description méticuleuse, concrète, du massacre, pour dépasser les généralités et comprendre toute l'ampleur de la tragédie rapportée. Celui qu'ont rendu public, vendredi 11 juillet, le Chilien Roberto Garretón, le Sénégalais Bacre

Waly Ndiaye et le Ghanéen Jonas Foli est de ceux-là. Tous trois étaient chargés par l'ONU d'une enquête sur ce qui s'est passé dans le Kivu de septembre 1996 au printemps dernier, sur la « disparition » de quelque 200 000 réfugiés hutus. C'est l'époque où M. Kabila, opposant de toujours au régime de M. Mobutu, lançait, depuis le Kivu, la marche qui le conduirait bientôt, en vainqueur, à Kinshasa.

L'AFDL, son mouvement de « guérilla », est, en fait, encadré par l'armée rwandaise, à majorité tutsi. Et, selon les rapporteurs, tout se passe alors comme si les Tutsis voulaient faire payer le génocide dont ils ont été victimes en 1994 aux Hutus qui se sont repliés au Zaïre. L'argument, esquissé par l'AFDL, selon lequel seuls étaient visés les hommes, les « génocidaires » de 1994, ne tient pas : ce sont, et par milliers, des vieillards, des femmes des enfants en bas âge qui ont été assassinés.

Le rapport conclut au crime contre l'humanité. On comprend que M. Kabila vienne d'interdire à M. Garretón de mener une autre enquête sur place. On comprend moins que l'ONU ait accepté ce diktat. On attend la réaction des Etats-Unis, qui ne sont pas étrangers à l'émergence de M. Kabila. Il n'y a guère d'illusions à se faire sur le sort qui sera réservé à ce premier rapport. Mais, au moins, on ne pourra plus dire qu'on ne savait pas. On sait.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynet
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Artistique, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un glorieux rescapé

QUELQUES jours avant la guerre, je débarquais au Havre sur le De-Grasse d'une croisière dans le Nord. Depuis ces huit années que de catastrophes ont accablé la marine marchande française et, particulièrement, sa belle flotte transatlantique ! On conçoit donc avec quelle joie et quelle émotion j'ai aujourd'hui visité le même bâtiment rénové dans le port du Havre ravagé, mais déjà débordant d'activité. De tous les paquebots de la Compagnie générale transatlantique c'est le premier qui soit prêt à reprendre le service de l'Atlantique, car il faudra attendre jusqu'à l'an prochain pour voir notre pavillon y flotter à la proue de l'Ile-de-France et de la Liberté.

Le navire qui porte le nom, populaire en Amérique, du lieutenant général des armées navales de Louis XVI, illustre par la prise de Yorktown, a déjà vingt-trois

ans d'âge. Avec ses 23 545 tonnes, sa bonne vitesse régulière de seize nœuds (aujourd'hui portée à dix-sept), il avait, avant la guerre, transporté près de 85 000 passagers. Sa refonte complète, aux chantiers de Penhoët, lui permettra une nouvelle et fructueuse carrière. Il pourra, à chaque traversée, emmener 711 passagers, charger près de trois mille tonnes de marchandises.

Le port de New York accueillera avec joie ce rescapé glorieux. Les milliers d'Américains qui attendent avec impatience le moment d'aborder en France ont donc le choix entre deux moyens de transport : ou un grand avion d'Air France, qui les y amène en quinze heures, ou un confortable De-Grasse, qui les y conduit en huit jours de repos et de joie.

Edmond Delage
(13-14 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DÉFENSE Le premier ministre, Lionel Jospin, a fait savoir vendredi 11 juillet qu'il a mis un terme à la vente de gré à gré du groupe d'électronique militaire et professionnelle

Thomson-CSF, initiée en février dernier par son prédécesseur, Alain Juppé. ● LES PROJETS du gouvernement devraient être précisés entre fin août et début septembre. ● LA VENTE des

actions détenues par l'Etat dans Thomson-CSF (58 %) semble désormais exclue, mais le poids de l'actionnaire public pourrait être réduit, peut-être même en dessous du seuil

des 50 %. Il devra toutefois rester « déterminant ». ● L'ENTRÉE d'industriels dans le capital de Thomson-CSF est envisagée, mais elle se ferait à l'occasion des réorganisations in-

dustrielles dans l'électronique de défense. Le schéma de regroupement proposé par Alcatel, Dassault et Aerospatiale semble intéresser le nouveau gouvernement.

Le gouvernement met fin à la procédure de vente de Thomson-CSF

L'ancien premier ministre, Alain Juppé, avait décidé de vendre de gré à gré les 58 % du groupe d'électronique de défense détenus par l'Etat. Son successeur, Lionel Jospin, souhaite poursuivre la restructuration du secteur d'une autre façon

DEPUIS son arrivée au pouvoir, le premier ministre, Lionel Jospin, était pressé par les différentes parties intéressées au dossier de préciser ce qu'il entendait faire au sujet du groupe d'électronique militaire et professionnelle Thomson-CSF, dont la privatisation avait été initiée par son prédécesseur, Alain Juppé, et, plus largement, sur les restructurations du secteur de la défense en France. Il l'a fait vendredi 11 juillet. Partiellement.

A travers un simple communiqué de presse, publié en soirée, M. Jospin a tout d'abord annoncé qu'il a mis fin à la procédure de vente de gré à gré de Thomson-CSF, qui, initiée en février dernier, courait jusqu'au 7 septembre. Motif : celle-ci « ne permet pas de préserver dans de bonnes conditions les intérêts de l'Etat, de l'entreprise et de ses salariés ».

Pour le reste, le gouvernement n'a pas précisé ses projets. Son communiqué évoque « une solution industrielle visant à la constitution, avec Thomson-CSF, d'un pôle français d'électronique professionnelle et de défense », sans indiquer la façon dont il voit ce pôle se constituer.

Le gouvernement ne semble cependant pas rejeter l'idée de voir la part de l'Etat dans le capital du groupe, dont il détient actuellement 58 % par l'intermédiaire de la holding publique Thomson SA, passer sous la barre des 50 %. Thomson-CSF devra être « doté d'un actionariat public déterminant », se contente ainsi d'indiquer le communiqué.

Avec cette intervention de M. Jospin, le dossier Thomson connaît un

CLASSEMENT 1997 (en milliards de dollars)	
n°	
1	Lockheed-Martin/Northrop
2	Raytheon-Hughes
3	Thomson-CSF
4	Boeing
5	GEC-Marconi
6	Mitsubishi
7	TRW
8	DASA
9	Litton
10	Allied-Signal

	1996	1995
Chiffre d'affaires (en milliards de francs)	36,2	35,5
35% de l'activité est réalisée dans le civil		
Bénéfice net part du groupe (en millions de francs)	745	-791
La perte de 1995 est due à une participation dans le Crédit Lyonnais qui a, depuis lors, été soldée		
Effectifs : 46 000 personnes		

Source : Thomson-CSF

rebondissement supplémentaire. Ce dossier a été ouvert le 21 février 1996 avec l'annonce par le président de la République, Jacques Chirac, de la décision de privatiser un groupe, qui, outre Thomson-CSF, comprend aussi le fabricant d'équipements d'électronique de loisirs Thomson Multimédia (TMM). Alain Gomez avait, à cette occasion, été évincé de son double poste de président de Thomson SA et de Thomson-CSF. Il avait été remplacé par Marcel Roulet, l'ancien président de France Télécom.

Dans cette première approche, il s'agissait de vendre de gré à gré et en bloc Thomson SA, liant ainsi le sort de ses deux filiales, Thomson-CSF et TMM. Deux candidats

s'étaient mis sur les rangs : Alcatel Alsthom et le groupe Lagardère, qui, intéressé uniquement par les activités de défense, s'était associé au sud-coréen Daewoo pour la reprise de TMM. Le 16 octobre 1996, le gouvernement avait rendu publique sa préférence pour l'offre Lagardère-Daewoo.

La procédure a été suspendue en décembre 1996, en raison de l'avis négatif de la Commission de privatisation. Entretemps, la perspective de voir TMM passer sous la coupe de Daewoo, ainsi que les déclarations de M. Juppé sur cette entreprise financièrement en difficulté - « TMM ne vaut rien » avait-il déclaré - avaient provoqué de vives polémiques.

Le communiqué du premier ministre

LES SERVICES de Matignon ont publié, vendredi 11 juillet à 18 h 30, un texte annonçant que le gouvernement met fin à la procédure de privatisation engagée par l'ancien premier ministre, Alain Juppé.

« Le gouvernement a décidé, dans le respect des règles applicables, de mettre fin à la procédure de privatisation en cours de Thomson-

CSF, qui ne permet pas de préserver dans de bonnes conditions les intérêts de l'Etat, de l'entreprise et de ses salariés ».

« Le gouvernement entend ensuite définir une solution industrielle visant à la constitution, avec Thomson-CSF, d'un pôle français d'électronique professionnelle et de défense doté d'un actionariat public déterminant. Cette solution s'inscrit dans la perspective de rapprochements destinés à renforcer l'industrie de défense en Europe. Ces orientations seront mises en œuvre dans les prochaines semaines. »

Des dossiers encore en suspens

Matignon devrait prochainement arrêter sa position sur plusieurs entreprises en attente d'une décision officielle sur leur éventuelle privatisation. Le gouvernement doit ainsi se prononcer sur l'introduction en Bourse d'une partie du capital de France Télécom. Il doit aussi prendre une décision concernant la fusion-privatisation entre le groupe aéronautique public Aerospatiale et l'avionneur français Dassault. Le sort d'Air France semble, lui, quasiment réglé depuis que le ministre des transports a affirmé que la privatisation de la compagnie « ne saurait être à l'ordre du jour ». En revanche, le premier ministre a laissé entendre que le Crédit lyonnais pourrait être prochainement privatisé, en indiquant que l'Etat « n'a pas vocation à sans cesse renflouer les institutions financières en difficulté ». La position de son gouvernement à propos du Gan-CIC devrait être annoncée avant le 15 septembre, date de la prochaine assemblée générale du GAN.

Les réactions à la décision de Matignon

● **Alcatel Alsthom** : le groupe, qui était candidat avec Dassault au rachat de Thomson-CSF, a indiqué qu'il « va étudier les nouvelles modalités » envisagées par le gouvernement pour restructurer l'électronique de défense. « Nous voulons participer à la constitution d'un grand groupe industriel de défense pour aborder les restructurations européennes avec les meilleurs atouts », a précisé le groupe.

● **DASA** : le groupe allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA) attend « les explications du gouvernement français » pour réagir. DASA a conclu, début mai, un accord stratégique dans les missiles et le spatial avec le groupe Lagardère et British Aerospace. A cette occasion, il avait apporté son soutien à Lagardère dans sa candidature à la reprise de Thomson-CSF. DASA souligne que ses projets européens dans les missiles, l'espace et l'électronique de défense ne sont qu'en partie concernés par l'abandon de la privatisation de Thomson-CSF.

● **APAT (Association du personnel actionnaire de Thomson-CSF)** : « Notre

sentiment est positif : le gouvernement n'a pas traîné pour enclencher la nouvelle phase de restructuration », a indiqué au Monde le président de cette association, Michel Hanotte. « Matignon n'a pas eu une attitude dogmatique. Nous avons eu l'occasion d'exprimer nos positions lors de rencontres avec les représentants des ministères la semaine dernière. Nous sommes maintenant dans l'expectative. La procédure de privatisation est clairement stoppée. Nous espérons que Matignon se mettra d'accord au plus vite avec les gouvernements européens et définira la ligne directrice. Il lui faudra ensuite en confier la mission au président de Thomson afin qu'il mène les discussions avec les industriels européens. Nous souhaitons que la restructuration se fasse autour de Thomson-CSF, qui, selon nous, doit jouer un rôle pivot. »

● **Alain Lamassoure** : selon l'ancien ministre (UDF) du budget, l'abandon de la procédure de privatisation de Thomson-CSF est « une erreur ». Interrogé sur RMC, il a estimé « qu'un point de vue purement idéologique risque de handicaper l'avenir de l'industrie

électronique de défense française. C'est une erreur du point de vue industriel parce que Thomson-CSF pourra beaucoup plus difficilement nouer des alliances. C'est une erreur du point de vue budgétaire parce que la privatisation aurait rapporté plusieurs milliards de francs, qui seront nécessaires pour recapitaliser d'autres entreprises publiques qui ont besoin de fonds propres, à commencer par Thomson Multimedia », la société sœur de Thomson-CSF, spécialisée dans l'électronique de loisirs.

● **UDF** : Le porte-parole de l'UDF, Pierre-André Wiltzer, a estimé vendredi 11 juillet que Lionel Jospin, en arrêtant la privatisation de Thomson, « donne des gages aux communistes pour faire oublier l'abandon de ses promesses imprudentes sur Renault-Vilvorde et sur le conseil d'Amsterdam (...) Le prix à payer sera lourd pour notre économie. Il est aujourd'hui impossible à des entreprises franco-françaises nationalisées de financer seules des programmes d'armement qui coûtent de plus en plus cher (...) Dans un marché mondialisé et très concurrentiel, il est absurde de vouloir construire une "ligne Maginot" pour nos entreprises publiques. »

Le PS avait annoncé vouloir « stopper les privatisations »

LA DÉCISION de Lionel Jospin de « mettre fin à la procédure de privatisation en cours de Thomson-CSF », vendredi 11 juillet, n'est pas une surprise. Dès le 23 octobre 1996, M. Jospin, sur les conseils de Dominique Strauss-Kahn, avait manifesté son « opposition totale », et il avait demandé « solennellement » au gouvernement d'Alain Juppé d'« arrêter le processus de privatisation ». Le premier secrétaire du PS avait alors jugé que « la frénésie de privatisation "à tout va" du gouvernement et l'incohérence de ses choix mettent en évidence l'absence totale de stratégie industrielle sur le long terme ».

Sur ce dossier, M. Jospin s'était trouvé au diapason de Laurent Fabius. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale avait déclaré cette privatisation « contraire à la loi et aux engagements pris aux plus hauts niveaux de

l'Etat », notamment du fait de la mise hors jeu de la commission de privatisation. Sur le fond, il avait dénoncé « un bradage général dans l'opacité ». Lors de la campagne législative, et alors que le gouvernement de M. Juppé avait été contraint de suspendre l'opération de privatisation, les socialistes étaient revenus à la charge.

PARFAITE ORTHODOXIE La déclaration commune du PS et du Parti communiste, le 29 avril, était très explicite : « Pour France Télécom, Thomson, Air France, nous proposons l'arrêt des processus de privatisation. » Plus elliptique, la plateforme électorale du PS, adoptée le 2 mai, se gardait de citer des noms d'entreprises privatisables et, sous le titre « Stopper les privatisations », se bornait à réaffirmer un principe : « Nous refusons la privatisation des services publics et leur

transformation en objets de profit. » Dans les meetings, Thomson était cependant rarement évoqué, alors que France Télécom était cité en exemple d'entreprise dont la dénationalisation devait être arrêtée.

Ainsi, lorsque François Hollande, alors porte-parole du PS, avait déclaré à La Tribune du 6 mai que le « pragmatisme » et « une certaine souplesse » devaient guider la démarche des socialistes dans ce domaine, en n'excluant pas que l'Etat cède des actifs minoritaires - ce qui lui avait valu un rappel à l'ordre de M. Jospin -, le débat avait été relancé sur France Télécom, mais non sur Thomson. « Dans l'industrie de défense, nous souhaitons maintenir un contrôle public », avait précisé M. Hollande. Au lendemain de sa désignation comme premier secrétaire délégué du PS, M. Hollande s'était montré, le 15 juin, d'une parfaite

orthodoxie : « Est-ce que - et c'est la seule question qu'il faut se poser - la privatisation est un atout pour l'industrie aujourd'hui ? »

Dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin, M. Jospin, qui avait évoqué durant la campagne une consultation du personnel de France Télécom, s'était abstenu de citer des noms d'entreprises en cours de privatisation. Le premier ministre avait opéré une distinction entre « les services publics » et « le secteur public ». « En l'absence de justification tirée de l'intérêt national, avait-il affirmé à propos de ce dernier, nous ne sommes pas favorables à la privatisation de ce patrimoine commun que sont les grandes entreprises publiques en situation de concurrence ». Il avait toutefois jugé des « adaptations » nécessaires, notamment en vue de « se rapprocher d'autres partenaires européens ».

Alors que le gouvernement pourrait se résoudre à l'automne à l'ouverture du capital de France Télécom - pour laquelle M. Strauss-Kahn peut compter, au PS, sur l'appui des fabiusiens et des rocardiens et sur la vive opposition de la Gauche socialiste -, cette décision risque de nourrir, avant le congrès de Brest en novembre, le débat sur la remise en cause du « ni-ni » (ni nationalisations ni privatisations), édicté par François Mitterrand en 1988 et contesté aujourd'hui, pour des raisons inverses, tant par les fabiusiens que par la Gauche socialiste. Déjà le 1^{er} juillet, au bureau national, Henri Weber avait affirmé qu'il ne pouvait être question de laisser « figés pour l'éternité » les frontières entre le secteur public et le secteur privé.

Michel Noblecourt

Thomson-CSF qui sera rapproché d'autres acteurs.

Le Figaro du 12 juillet croit savoir que le gouvernement souhaite un partage du pouvoir chez Thomson-CSF entre l'Etat, associé à Aerospatiale, et Alcatel Alsthom, associé à Dassault. L'Etat conserverait 40 % du capital, la part des actions en bourse serait ramenée de 42 % à 20 %, le reste étant aux mains des industriels.

Dans l'entourage de M. Jospin, on affirme que ce schéma est « prématuré ». On laisse entendre, malgré tout, un petit faible pour un rassemblement des activités d'électronique de Thomson-CSF, d'Alcatel, de Dassault et d'Aerospatiale, qui ne serait pas privatisée.

Quant à la dimension européenne dans laquelle doit s'inscrire la restructuration de l'industrie de défense en France et à laquelle il a réaffirmé son attachement, le gouvernement n'est, là non plus, guère plus précis. « Les alliances européennes doivent-elles intervenir d'emblée ou dans un second temps ? Cela reste à déterminer », indique-t-on à Matignon.

Dans la précédente procédure, le groupe britannique GEC s'était porté acquéreur de Thomson-CSF. Mais sa candidature avait été écartée. Le gouvernement serait convaincu aujourd'hui de la nécessité de trouver un terrain d'entente avec le groupe britannique, dont la filiale Marconi apparaît comme le partenaire européen privilégié de Thomson-CSF.

Philippe Le Cœur

COMMENTAIRE

PRAGMATISME

En décidant, vendredi 11 juillet, l'arrêt de la procédure de privatisation de Thomson-CSF, le gouvernement a reformé un dossier mal engagé, mais n'a exclu aucun scénario de remplacement. Le pragmatisme prime.

Pragmatisme devant l'urgence de la situation. Les fusions Boeing-McDonnell Douglas et Lockheed-Northrop aux Etats-Unis, et les alliances négociées par le britannique Gec-Marconi en Italie ou en Allemagne, ont sans doute aidé les socialistes à prendre conscience de l'impérieuse nécessité d'agir. Le dossier Thomson était enlisé depuis dix-huit mois et le statu quo n'était plus possible.

Ne serait-ce que pour des raisons budgétaires. Dans ses arbitrages pour le projet de finances de 1998, l'Etat devait-il compter sur la dizaine de milliards de francs tirés de la vente de Thomson-CSF ? En ne poursuivant pas la procédure engagée par Alain Juppé, M. Jospin n'a en tout cas pas choisi de « gagner » facilement dix milliards.

Aucune hypothèse n'est pourtant rejetée. Et c'est là la deuxième manifestation de pragmatisme. La privatisation de Thomson-CSF n'est pas exclue, pas plus que l'adossement à Alcatel, renforcé d'Aerospatiale et de Dassault. C'est désormais la logique industrielle, « visant à la constitution avec Thomson-CSF, d'un pôle français d'électronique professionnelle et de défense doté d'un actionariat public déterminant » affirme Matignon, qui guide la réflexion gouvernementale.

Où se situera le poids « déterminant » de l'actionnaire public ? Contrôle, minorité de blocage, détentio d'une action préférentielle (golden share) ou simplement rôle moteur grace aux commandes de l'Etat : toutes les portes restent ouvertes.

Dernière preuve de réalisme, M. Jospin se place d'emblée dans la perspective européenne. En espérant les partenaires britanniques et allemands de la France, qui ont déjà beaucoup patienté, acceptent ces nouvelles règles du jeu.

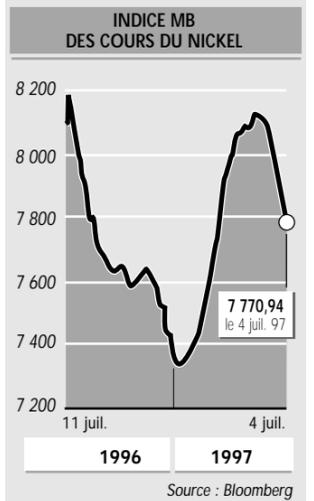
Claire Blandin et Anne-Marie Rocco

Le dollar a franchi vendredi soir le seuil des 6 francs

Le billet vert et la livre sterling ont poursuivi leur ascension face aux monnaies européennes. La devise française commence à souffrir des incertitudes sur la politique budgétaire

MATIÈRES PREMIÈRES

Le nickel repart à la baisse



LES BONS RÉSULTATS du nickel ne laissent pas de surprendre tant le marché a été bousculé. Les prix reviennent de loin pourtant. Passant de 6 550 dollars la tonne pour le contrat à trois mois au tout début janvier, ils s'affaissaient, en cette fin de semaine, à 6 890 dollars la tonne sur le London Metal Exchange (6 775 dollars au comptant). Le dernier événement concerne le dossier Eramet, quatrième producteur mondial (dont l'Etat est propriétaire à 55 %). Dans une démarche « respectueuse du droit et propre à préserver les intérêts d'Eramet et de ses actionnaires », Matignon « confirme son souhait de voir se construire une usine de transformation du nickel » dans le nord de la Nouvelle-Calédonie.

L'assemblée générale du groupe devra statuer le 31 juillet sur la réélection d'Yves Rambaud, l'actuel PDG, dont les indépendantistes réclamaient la tête et qu'Alain Juppé était prêt à leur donner. En revanche, Matignon concède l'entrée dans le conseil d'Eramet de deux « personnalités calédoniennes ». Philippe Essig, ancien PDG de la SNCF, devra « réaliser, avant la fin de l'été, une étude sur les perspectives économiques et industrielles » du gisement de Koniambo, dans le nord de l'île. Il n'est pas exclu qu'Eramet échange cette mine (500 000 tonnes de minerai), que veulent exploiter les indépendantistes avec le canadien Falconbridge, contre celle de Poup.

Les autres secousses sont venues, l'une du Canada où les travailleurs d'Inco ont bloqué la production de l'usine de Sudbury (plus de 100 000 tonnes par an) pendant trois semaines ; l'autre de Finlande où une récente explosion a provoqué l'arrêt de la production d'une fonderie. Finalement, les Russes ont calmé le marché : Norilsk Nickel a annoncé, début juin, une hausse de 20 % de sa production, offrant ainsi 213 000 tonnes de métal (177 185 l'an passé). Le géant minier est en voie de privatisation. Sa mise aux enchères ne devrait pas le faire sortir des mains des Russes puisque l'Oneximbank, qui gère la part de l'Etat dans Norilsk Nickel, est encore le seul groupe à se montrer intéressé par une participation.

Carole Petit

Les marchés financiers continuent de privilégier le scénario d'un lancement de l'euro dès le 1^{er} janvier mais manifestent une certaine nervosité avant la publication le 21 juillet de l'audit sur l'état des finances publiques en France.

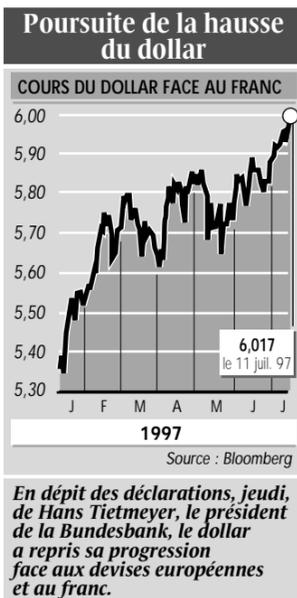
LE FRANC a montré des signes limités de faiblesse cette semaine, nés des doutes grandissants sur la volonté de la France de réduire ses déficits publics. Si les marchés continuent à privilégier le scénario d'une « normalisation » française et n'imaginent pas que Paris puisse être la seule grande capitale européenne (en dehors d'Athènes) à renoncer ouvertement à ramener son déficit à 3 % du PIB (produit intérieur brut), des craintes confuses commencent à se manifester. La tension s'est notamment accrue jeudi après la publication par *Le Monde* d'une note de l'ancien premier ministre Alain Juppé laissant entrevoir un large dépassement des 3 % de déficits publics non seulement en 1997 mais aussi en 1998. Ce critère, l'un des cinq définis par le Traité de Maastricht pour participer à la monnaie unique, est devenu le point de mire des opérateurs financiers.

La devise française a touché jeudi son plus bas niveau face au mark depuis six semaines (3,3830) avant de se ressaisir vendredi à 3,3760 contre 3,3690 une semaine auparavant. Même si le franc n'a pas rejoint la limite basse (3,3835) atteinte à la veille du second tour des élections législatives et si ces variations sont d'une faible ampleur, la France inquiète d'autant plus les marchés que l'Allemagne réaffirme presque tous les jours sa détermination à répondre strictement aux

La devise française a été un peu attaquée, repassant au-dessus des 3,38 pour un mark. Le dollar et la livre ont continué à s'apprécier rapidement. Le billet vert a fini la semaine à 6,0175 francs et 1,7825 mark. Jeudi, Hans Tiet-

meyer, le président de la Bundesbank, a assuré que « la phase de correction du deutschemark a touché à sa fin », sans parvenir à enrayer l'ascension du billet vert. Elle s'est même accélérée vendredi après les propos du ministre alle-

mand des finances, Theo Waigel, qui a affirmé que les déficits publics allemands atteindront 3,0 % du produit intérieur brut. Mais le manque de précisions sur les moyens utilisés pour y parvenir a pesé sur le mark et le franc.



En dépit des déclarations, jeudi, de Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank, le dollar a repris sa progression face aux devises européennes et au franc.

critères de Maastricht. La nervosité monte logiquement à l'approche des échéances des 11 et 21 juillet avec la présentation faite vendredi par l'Allemagne de son collectif budgétaire pour 1997 et celle attendue de l'audit des finances publiques françaises. Tout en tenant des propos toujours optimistes sur la réalisation de l'Union monétaire, le gouvernement français se garde bien de promettre de réduire les

déficits à exactement 3,0 % du PIB. L'Allemagne semble déterminée, en apparence, à utiliser tous les moyens pour ramener son déficit au niveau fixé par le traité de Maastricht. Une différence de discours entre la France et l'Allemagne qui prend des allures de partie de poker. Bonn voudrait contraindre son partenaire à faire l'effort nécessaire pour être le plus proche d'un strict 3 % et le gouvernement français parie sur l'incapacité allemande à réduire son déficit.

VERS UN EURO « FAIBLE »

Les économistes et les cambistes iraient plutôt dans le sens de la France et restent nombreux à douter de la capacité allemande à atteindre un strict 3 %. En juin et pour le troisième mois consécutif le chômage a augmenté outre-Rhin. Avec 4,384 millions de demandeurs d'emploi, le gouvernement de Bonn aura le plus grand mal à réduire ses dépenses. Pour Joanne Perez, économiste à la banque Merrill Lynch à Paris, l'Allemagne n'y arrivera pas et devrait afficher un déficit de 3,4 % en 1997. Elle ajoute qu'en dépit des débats sur les chiffres après la virgule, « la probabilité que l'euro se réalise dans les délais prévus n'a pas diminué ». Selon elle, le gouvernement français va tout faire pour ramener le déficit public français au même niveau que celui de l'Allemagne.

Les doutes grandissants sur la ca-

pacité de l'Allemagne et de la France à réduire leurs déficits et la perspective du lancement d'un euro « faible » ont favorisé la poursuite à un rythme rapide de la hausse du dollar et de la livre sterling face aux devises européennes. La progression du billet vert a été à peine enrayerée quelques heures,

Ces propos ont donné un coup de fouet à l'ensemble des devises européennes et à la monnaie allemande, qui étaient déjà tombées mercredi à leur plus bas niveau face au dollar depuis février 1994.

Le dollar a alors baissé jusqu'à 1,74 mark et 5,90 francs avant de remonter très fortement vendredi à

La conversion des titres en euros

Le directeur du Trésor, Jean Lemierre, a dévoilé mardi, lors des rencontres Paris Europlace, la méthode qui sera utilisée pour convertir en euros la dette de l'Etat. Les investisseurs recevront des titres d'une valeur unitaire d'un euro, la différence leur sera versée en espèces. Par exemple, un investisseur détenant 10 titres de 2 000 francs chacun recevra 312 titres d'un euro chacun (avec un taux de conversion de 6,40451 francs pour un euro), plus une soule de 0,79 euro en espèces. La conversion des titres dès le 1^{er} janvier 1999 assurera la liquidité du marché et permettra un bon fonctionnement dès le 4 janvier.

Les participants au colloque ont souligné qu'il serait peut-être difficile de préparer le basculement à l'euro pendant les trois jours févriers du 1^{er} au 3 janvier 1999, et qu'il serait peut-être nécessaire de fermer les marchés le 31 décembre, pour disposer de quatre jours consécutifs de préparation.

jeudi, après des déclarations du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. « Nous sommes intéressés à ce que le deutschemark reste une monnaie forte », a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse. « Nous nous trouvons actuellement dans une phase où la correction du deutschemark (face aux autres monnaies) a touché à sa fin. »

La progression du billet vert atteint 3 pfennigs et 10 centimes sur la semaine. Elle s'est subitement accélérée vendredi en fin de journée après les déclarations du ministre allemand des Finances, Theo Waigel. Ce dernier a affirmé que les déficits publics allemands, calculés au plus juste, atteindront 3,0 % du PIB, mais n'a pas donné de précisions sur les moyens utilisés par son gouvernement pour y parvenir, et cela a beaucoup pesé sur le mark et le franc.

Les banques centrales européennes commencent à être préoccupées par la hausse du billet vert. Elles estiment que si les devises européennes venaient à s'affaiblir encore sensiblement face au dollar, il existe un risque de remontée des taux à long terme sur le vieux continent : les investisseurs pourraient réclamer une meilleure rémunération pour compenser leurs pertes de change. D'autant plus, que les obligations à dix ans européennes offrent des rendements inférieurs de 0,80 % à 0,90 % à leurs homologues américaines.

Quant à la livre sterling, qui a accusé une baisse jeudi après l'annonce du relèvement d'un quart de point, à 6,75 %, de son taux directeur par la Banque d'Angleterre, elle est repartie vendredi à la conquête de nouveaux sommets à 10,193 francs et 3,0195 marks. « La Banque d'Angleterre n'a augmenté son taux directeur que de 25 points de base et les marchés s'attendent à une nouvelle hausse », souligne un analyste, ajoutant que la livre devrait tester les 3,05 marks et les 10,30 francs.

Christophe Vetter

Eric Leser

Marché international des capitaux : la BEI, l'Autriche et l'euro

LA CROYANCE EN L'EURO est si forte sur le marché international des capitaux qu'elle conduit parfois à des mouvements surprenants. La Banque européenne d'investissement (BEI) a ainsi renoncé à un privilège dont jouissent certaines de ses obligations afin de jouer la carte de la monnaie commune. Les titres de son dernier grand emprunt en deutschemarks – fait exceptionnel – ne permettent pas à leurs détenteurs d'obtenir des crédits lombards de la part de la banque centrale allemande. Les organisations supranationales dont l'Allemagne fait partie (c'est le cas de la BEI) sont favorisées par rapport à la plupart des autres débiteurs qui lèvent des fonds en deutschemarks, à une condition : que les contrats relatifs à leur transaction soient de droit allemand.

Normalement, ces organisations s'y plient de bon gré car c'est un moyen d'obtenir des ressources à meilleur compte. Dans le cas qui nous préoccupe, l'emprunteur a préféré le droit luxembourgeois, perdant du coup une de ses prérogatives dans le compartiment du deutschemark.

Si la BEI a agi de la sorte, c'est vraisemblablement pour faire valoir un autre avantage qui, pour elle, a sans doute plus de prix. Son opération d'1 milliard de deutschemarks et d'une durée de dix ans est destinée à se fonder en un grand ensemble constitué de plusieurs emprunts actuellement libellés en d'autres devises européennes dont les cou-

pons d'intérêt sont de 5,75 % et qui viendront à échéance le 15 février 2007. Il est prévu de convertir toutes ces affaires en euros presque aussitôt que cette monnaie existera, puis de les amalgamer. Leur fusion sera facilitée parce qu'elles ont d'autres caractéristiques identiques et notamment parce qu'elles font toutes référence au même droit, celui du Luxembourg.

Un autre débiteur de choix qui, lui aussi, vise à fusionner des obligations libellées aujourd'hui dans des devises différentes, a agi de façon beaucoup plus nuancée, prévoyant un changement de droit le moment venu. Par l'intermédiaire de la banque néerlandaise ABN Amro, l'Autriche vient de contracter un emprunt 6,25 % de 1 milliard de florins et d'une durée de trente ans qu'elle convertira en euros dès le début de la prochaine étape de l'union monétaire afin de le greffer à une émission de même profil actuellement libellée dans sa monnaie nationale, le schilling. Jusqu'à l'apparition de l'euro, les deux affaires demeureront soumises à des droits différents, l'anglais (plus communément utilisé sur le marché international), pour celle en florins et l'autrichien, pour celle en schillings. Lorsque les deux seront réunies, l'emprunt en euros sera soumis au droit autrichien.

C'est la seconde fois que l'Autriche lance un emprunt international qu'elle entend assimiler à une opération actuellement en schillings. La première date du début de l'an-

née. Le pays avait alors émis des obligations 5,5 % en francs français de sept ans de durée qui, certes, seront converties en euros et qui pourront également se joindre à celles d'un emprunt aujourd'hui en schillings (qui lui aussi sera en euros) mais qui pourront également subsister parallèlement, si les souscripteurs le souhaitent. On risque dès lors de déboucher sur deux emprunts 5,5 % en euros, presque semblables, mais dont l'un (celui qui proviendra de l'opération actuelle en francs) appartiendrait au marché international et serait donc mieux traité du point de vue fiscal en ce sens que, contrairement à l'autre (celui qui proviendra de l'opération en schillings), il échapperait à toute retenue à la source.

La formule a été perfectionnée à l'occasion du lancement de l'emprunt en florins. Les porteurs n'auront plus le choix. Les deux éléments, une fois convertis en euros, seront obligatoirement réunis en un seul emprunt qui appartiendra au marché national autrichien. Mais l'Autriche assure que les investisseurs étrangers qui détiendront ses titres en euros ne seront pas concernés par l'impôt anticipé qui, dans son pays, grève le revenu des placements en valeurs mobilières. Cela a encore augmenté l'attrait du très long emprunt en florins dont on sait, dès à présent, qu'il débouchera sur une transaction de grande taille, et donc très liquide.

Christophe Vetter

Eric Leser

Francfort s'envole encore plus haut et Tokyo marque toujours le pas

APRÈS PLUSIEURS semaines euphoriques sur les places boursières, la tendance est devenue plus incertaine au cours des derniers jours. Certains marchés semblent atteindre des paliers qu'ils n'arrivent plus à franchir. Wall Street bute sur les 8 000 points de l'indice Dow Jones et Paris sur les 3 000 points du CAC 40. Seul Francfort a passé au-dessus de la barre des 4 000 points du DAX 30. Les évolutions des marchés de change avec la poursuite de la hausse du dollar et de la livre, des interrogations sur la construction européenne et des inquiétudes sur la conjoncture au Japon et en Asie ont aussi pesé sur les cours.

Toutefois, les performances restent dans l'ensemble plutôt appréciables. En cinq jours, Francfort a encore gagné 2,50 %, Wall Street 0,33 % et Paris, un peu miraculeusement, 0,24 %. En revanche, Londres et Tokyo ont cédé respectivement 0,29 % et 0,46 %. Même si la Bourse de New York s'est heurtée au seuil des 8 000 points, la

place américaine a tout de même atteint un nouveau sommet lundi et a continué à être portée par la hausse du marché obligataire souligné par la publication de statistiques économiques soulignant l'absence de tensions inflationnistes. Le rendement des obligations d'Etat américaines à 30 ans est tombé vendredi à 6,53 %, son plus bas niveau depuis la mi-janvier.

Francfort aussi a bénéficié de la hausse de son marché obligataire. La Bourse allemande a battu trois records en cinq jours, profitant plus particulièrement de la poursuite de la hausse du dollar, qui signifie une meilleure rentabilité des entreprises exportatrices. A l'inverse, la Bourse de Londres commence à souffrir de la hausse de la livre sterling et des taux d'intérêt. La monnaie britannique a gagné 30 % face au deutschemark depuis un an, ce qui commence à pénaliser lourdement les entreprises anglaises.

Paris a un peu tangué d'un vendredi à l'autre mais n'a pas vrai-

ment souffert des doutes grandissants sur la volonté de la France de réduire ses déficits publics. Les boursiers français parient toujours sur le lancement d'un euro « mou » et sur l'accélération de la croissance du fait de la poursuite de la hausse du dollar, favorisée justement par les anticipations du lancement – le 1^{er} janvier 1999 – d'une monnaie européenne plutôt faible. Les perspectives de reprise économique en France semblent plutôt favorables aux yeux des économistes. Les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) prévoient une hausse de 2,5 % du produit intérieur brut en 1997 et de 2,8 % en 1998 après 1,5 % en 1996.

VÉRITABLE DÉFIANCE

Les analystes révisent à la hausse leurs prévisions de résultats pour les entreprises françaises, privilégiant celles qui réalisent une large part de leur activité à l'étranger et sont sensibles à la hausse du dollar comme L'Oréal, Carrefour, LVMH,

AXA-UAP, Rhône-Poulenc et les pétrolières Total et Elf Aquitaine. Selon le cabinet Associés en finance, qui regroupe les études de cent soixante bureaux d'analyse en Europe, le taux de croissance estimé des bénéfices par action se situe à 37,8 % en France contre 22,5 % en Allemagne et 8,3 % seulement en Angleterre.

La Bourse de Tokyo se trouve dans une situation bien différente et affiche encore, de loin, la plus mauvaise performance depuis le début de l'année de toutes les grandes places : une modeste hausse de 2,6 % à comparer à celles de 16,5 % de Londres, de 23 % de Wall Street, de 27 % de Paris et de 40 % de Francfort. L'indice Nikkei a perdu 0,46 % d'un vendredi à l'autre après avoir cédé 2,7 % la semaine passée. Les investisseurs ne semblent toujours pas vouloir croire à la reprise de l'économie nipponne et voient leur scepticisme renforcé par les faillites récentes (d'un groupe de BTP et d'une banque) et par les affaires de mal-

versations touchant les maisons de courtage. Le marché japonais semble divisé en deux groupes de valeurs bien distinctes : celles qui exportent, surtout dans les secteurs de haute technologie et d'électronique, et bénéficient de la faiblesse du yen, et celles qui ont une activité essentiellement domestique et font l'objet d'une véritable défiance.

Les économistes sont toujours partagés sur la « réalité » du rebond de la croissance et soulignent que les performances de 1996 (+3,7 %) et du premier trimestre de 1997 (+1,6 %) bénéficient « d'effets de calendrier ». Ainsi, la perspective de la suppression des allègements d'impôts accordés de 1994 à 1996 pour l'acquisition de biens immobiliers par les particuliers explique le boom de 13,2 % de l'investissement logement l'an dernier. La consommation privée a été soutenue en 1996 par la reconduction de la réduction de l'impôt sur le revenu et au premier trimestre de 1997 par la multiplication des achats avant le relèvement le 1^{er} avril du

taux de la TVA. Les analystes s'attendent à ce que les prochains mois soient moins favorables, même si la faiblesse du yen face au dollar est un puissant moteur pour pousser les groupes industriels à investir.

Paradoxalement, si la reprise nipponne manque d'élan, ce sera plutôt une bonne nouvelle pour les autres places financières. Car la Banque du Japon n'aura pas à remonter ses taux, qui sont au niveau incroyablement bas de 0,5 % depuis la fin de 1995. La pompe japonaise à liquidités bon marché, qui alimente directement et indirectement la hausse des Bourses un peu partout dans le monde – et surtout celle de Wall Street – pourrait donc continuer à fonctionner encore un certain temps. Attention pourtant, le jour où elle s'arrêtera. « J'ai peur que le film que nous avons connu sur les marchés depuis plusieurs années reparte dans l'autre sens », avertit l'économiste Stephen S. Roach, de la banque Morgan Stanley.

E. L.

TOKYO
INDICE NIKKEI
- 0,46%
19 875,49 points

NEW YORK
DOW JONES
+ 0,33%
7 921,82 points

PARIS
CAC 40
+ 0,24%
2 941,59 points

LONDRES
FT 100
- 0,29%
4 799 points

FRANCFORT
DAX 30
+ 2,50%
4 040,97 points

TOUR DE FRANCE 1997 Le peloton s'est payé un sérieux coup de folie, vendredi 11 juillet, lors de la 6^e étape Le Blanc-Marenes (217,5 km). Le vainqueur Erik Zabel

(Telekom) a été déclassé pour « sprint irrégulier ». Le Belge Tom Steels (Mapei) a été exclu de la course pour avoir lancé un bidon sur un adversaire à pleine empoignée.



L'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov (Lotto) a été contrôlé positif. Leader de l'équipe Batik-Del Monte, le Russe Evgueni Berzine, victime d'une fracture de la clavicule à la

suite d'une chute, a dû abandonner et le vainqueur du Giro 1997, Ivan Gotti (Saeco), souffre d'une entorse cervicale. Le Français Cédric Vasseur (GAN) conserve son maillot jaune.

Avant les Pyrénées, les sprinteurs ont un coup de chaud

Le Blanc-Marenes. Deux coureurs ont été éliminés, vendredi 11 juillet : Tom Steels (Mapei) pour « gestes violents » et Djamoline Abdoujaparov (Lotto) pour contrôle antidopage positif. Vainqueur de cette 6^e étape, Erik Zabel (Telekom) a été déclassé, au profit de Jeroen Blijlevens (TVM)

MARENNES

de notre envoyé spécial

Moins d'une semaine après le départ du Tour de France 1997, l'extrême nervosité qui s'est emparée du peloton conduit les coureurs à toutes sortes d'excès dans les derniers kilomètres de chaque étape. En l'absence d'un patron capable de calmer les esprits, l'épreuve menace de dégénérer en une course d'élimination aveugle : les coureurs s'affolent, s'étripent pour occuper les places de choix. Le sort de la sixième étape, disputée vendredi 11 juillet entre Le Blanc et Marenes, ne s'est pas joué sur des routes désespérément rectilignes de l'ouest de la France, mais bien après la ligne d'arrivée, dans les alcôves de la direction de course et du service médical.

A l'issue d'une fin d'étape perturbée par de sérieux incidents, le collège des commissaires a décidé de disqualifier deux coureurs : le Belge Tom Steels (Mapei) a été mis hors course pour « gestes violents envers un concurrent », et l'Ouzbek Djamoline Abdoujaparov (Lotto) pour contrôle antidopage positif lors de la deuxième étape. Selon le docteur de l'équipe belge, Peter Ballier, « Abdou » aurait absorbé deux produits interdits et passablement « démodés » : du Clembuterol, qui a un effet anabolisant, et du Bromotan, une amphétamine. Enfin, Erik Zabel

(Telekom), qui s'était imposé au finish, a été rétrogradé à la dernière place du classement pour « sprint irrégulier », laissant la victoire d'étape au Néerlandais Jeroen Blijlevens (TVM).

« C'était plat, c'était lisse, il n'y avait pas de rond-point. C'était une arrivée parfaite, et puis boum ! » Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour de France, était sûr de son coup avant l'arrivée à Marenes : après une étape tranquille, l'endroit semblait propice à une belle explication entre sprinters. Mais boum ! A quelques dizaines de mètres de la ligne, Tom Steels (Mapei), pris d'une soudaine fureur, a jeté son bidon vers Frédéric Moncassin (GAN), envoyant l'objet croiser la trajectoire de nombreux autres coureurs. Et reboum ! L'Allemand Erik Zabel, saisi de la même rage de vaincre, a adressé un coup de tête sur sa gauche à Damien Nazon (La Française des jeux), pour l'écarter de son chemin vers la victoire.

« RÈGLES NON ÉCRITES »

« Ici, les coureurs ne respectent pas les règles non écrites du peloton », pestait Tom Steels après avoir pris connaissance de son éviction. Le jeune Belge, néophyte de l'épreuve reine du cyclisme mondial, a appris à ses dépens que la fameuse magie du Tour s'accompagnait parfois d'une

folie furieuse : « Il se passe des choses incroyables dans les derniers kilomètres. On roule à 50 ou 55 kilomètres/heure et on voit des gars qui essaient de passer par les bordures. Ils donnent des coups, ils n'ont aucun respect. Dans le dernier kilomètre, c'est pire, il y a vingt à trente coureurs qui sont prêts à tout pour prendre la sixième place ! »

« Il a déjà prouvé qu'il est le meilleur

pris sa chance à Marenes, elle lui a échappé. Alors, il s'est vengé sur le voisinage et le regrette : « Sous l'empire de la colère, on fait parfois des choses stupides. »

La sixième étape, qui avait débuté dans la nonchalance des bords de l'Indre, a tranquillement cheminé vers l'ouest avant de s'emballer brutalement dans la dernière heure. Sans se presser, le peloton a

tants ont finalement tenté leur chance. Pascal Lance (Big Mat-Auber 93) s'est dit qu'« il fallait se monter ». Il a attendu « la première route sinieuse » et il est parti. Pas pour longtemps : il s'est vite englué dans les lignes droites.

Puis Rolf Jaermann, le Suisse de Casino, et Abdoujaparov ont pris la relève. L'Ouzbek, sentant planer la menace d'une fin de Tour sans gloire, songeait sans doute qu'une arrivée triomphale à Marenes pourrait l'aider à retenir le couperet de ses censeurs. Malheur à lui : rejoint par le peloton, il n'a pu s'imposer au sprint ; il a fini sa course effondré de dépit au pied des barrières.

LA PEUR CACHÉE DE ZABEL

Le premier à franchir la ligne, Erik Zabel, guigne depuis deux ans le « grünen trikot » (maillot vert) du meilleur sprinter avec la même ardeur que celle que mettait « Abdou » lorsqu'il régnait sur la spécialité, au début des années 90. « Sprinter avec Erik Zabel est un exercice très dangereux », n'oublie jamais de rappeler le flamboyant Mario Cipollini (Saeco), tout en admettant que « dans un sprint, tout n'est pas toujours très joli ». Vendredi, les deux hommes se sont une nouvelle fois mesurés dans les derniers hectomètres : « Il y a eu un petit contact entre nous, mais tout à fait normal »,

Berzine et Gotti au tapis

Le Tour de France 1997 perd ses favoris, dès avant les Pyrénées. Au km 190 de l'étape Le Blanc-Marenes, vendredi 11 juillet, Evgueni Berzine (Batik-Del Monte) a été impliqué dans une chute collective. Il est parvenu à terminer, non sans mal, mais des examens ont ensuite révélé une fracture de la clavicule droite. Il a été rapatrié vers l'Italie dans la soirée.

Pour sa part, Ivan Gotti (Saeco) souffre d'une entorse cervicale, et l'Italien s'est fait poser une minerve. Le vainqueur du Giro 1997, en piètre condition, pourrait bien ne pas aller beaucoup plus loin. Son coéquipier Mario Cipollini, touché au genou, n'a pu disputer le sprint jusqu'au bout. Il pourrait sans doute arrêter bientôt pour ne pas compromettre sa participation au Tour d'Espagne.

leur sprinter du monde, assure son coéquipier Franck Vandenbroucke, mais il a encore besoin d'acquiescer de la confiance. » Tom Steels cherchait l'occasion de s'offrir ce supplément d'âme qui lui fait défaut pour s'imposer depuis le début du Tour. Il a

contourné la manifestation d'une association de riverains mécontents de voir une usine de stockage de déchets radioactifs s'installer sous leurs champs, à La Chapelle-Bâton (Vienne). Peu après l'heure du ravitaillement, quelques hardis combat-

L'impatience des grimpeurs

MARENNES

de notre envoyé spécial

« Il n'y a plus de vrais grimpeurs... » : avec les saisons et les vrais socialistes, les escaladeurs feraient partie des grands disparus de cette fin de siècle. Alors que, lundi 14 juillet, la route va, enfin, s'élever pour atteindre les 2 114 m du Tourmalet, la nostalgie populaire pourra, une nouvelle fois, se mettre à regretter le temps des Jean Robic, Federico Bahamontes, ou Charly Gaul – le bien nommé « Ange de la montagne » –, ces petits formats, capables, en quelques secondes, de creuser des écarts fabuleux, laissant leurs compagnons sur place et arrivant parfois avec quelques dizaines de minutes d'avance sur le gros de la troupe.

« Avec les braquets de cyclotouristes asthmatiques que poussent les soi-disant grimpeurs d'aujourd'hui, je pourrais attacher une remorque à mon vélo, y mettre ma belle-mère, et monter le Tourmalet en fumant le cigare », ironisait, en 1976, Jean Robic, le vainqueur du Tour 1947 et sans doute le plus célèbre de ces hommes qui tutoyaient les cimes. Et dire que le Tour 1976 avait été gagné par Lucien Van Impe, le farfadet belge, considéré comme faisant partie de la famille !

N'en déplaise à Robic, ils sont toujours présents, ces étranges coureurs, enfants chéris du public, qui ne se sentent bien que lorsque l'oxygène se raréfie. Qui pourrait refuser l'entrée du club à Richard Virenque ? Comme si les Pyrénées étaient un faubourg de la Vendée, le coureur de Lalonde-Les Maures (Var) donnait l'impression, vendredi 11 juillet au départ de l'étape, de sentir déjà l'air des cimes.

« Je n'aime pas le bitume », confiait celui qui a terminé les trois derniers Tours avec le maillot de meilleur grimpeur sur les épaules. Manière de dire

qu'il regrettait presque le temps des routes en caillasses et laissait aux coureurs de plaine, ces intouchables, le plaisir de rouler sur des autoroutes. La veille, Richard semblait mettre au défi quiconque de « venir le chercher en haute montagne ».

En 18^e position au terme de la sixième étape avec 3 min 38 s de retard sur le maillot jaune, le gentil Richard, mais c'est pour cela qu'on l'aime, se surestimait sans doute un peu. S'ils ne sont pas considérés comme des purs grimpeurs, les Bjarne Riis, Jan Ullrich (Telekom), Abraham Olano (Banesto), Luc Leblanc (Polti) – la plus belle « giclette » du peloton – ou Peter Luttenberger (Rabobank) ont montré qu'ils étaient capables des plus grands exploits en montagne, voire de lâcher Richard-cœur-de-lion soi-même.

L'INCONNUE PANTANI

Archétype du grimpeur « à l'ancienne », Marco Pantani (Mercatone Uno), classé 63^e au terme de la sixième étape avec plus de 6 minutes de retard sur le leader, portera les espoirs italiens dans les cols, en l'absence d'Ivan Gotti (Saeco), qui s'est blessé vendredi, et de Claudio Chiappucci, dont l'équipe, Asics, n'a pas été retenue pour le Tour.

« L'elefantino » (nom italien du Dumbo de Walt Disney), devenu « il pirato » depuis qu'il s'est fait pousser un petit bouc vengeur, pourrait encore faire de belles différences s'il est bien remis de sa chute dans le Giro. Sans oublier une pléiade de jeunes ambitieux, qui n'ont pas l'intention de s'en laisser conter et qui, eux aussi, piaffent d'impatience à l'idée de s'élancer à l'assaut des sommets. Les grimpeurs sont là. Espérons qu'il y a toujours des Pyrénées.

José-Alain Fralon

RÉSULTATS

6^e étape (215,5 km)

Le Blanc-Marenes

1. Jeroen Blijlevens (PB., TVM) en 5 h 58 min 9 s (moyenne : 36,437 km/h) ; 2. D. Abdoujaparov (Ouz., LOT) ; 3. M. Traversoni (Ita., MER) ; 4. N. Minali (Ita., BAT) ; 5. F. Moncassin (Fra., Gan) ; 6. R. McEwen (Aus., RAB) ; 7. F. Baldato (Ita., MAG) ; 8. D. Nazon (Ita., FDJ) ; 9. M. Strazzer (Ita., ROS) ; 10. F. Simon (Fra., Gan) ; 11. L. Genty (Fra., BIG) ; 12. M. Cipollini (Ita., SAE) ; 13. C. Moreau (Fra., FES) ; 14. P. Chantreau (Fra., CAS) ; 15. C. Mengin (Fra., FDJ) ; 16. M. Gualdi (Ita., POL) ; 17. H. Vogels (Aus., Gan) ; 18. C. Lamour (Fra., MUT) ; 19. L. Pilon (Fra., MUT) ; 20. L. Auger (Fra., BIG) ; 21. P. Van Hyfte (Bel., LOT) ; 22. C. Vasseur (Fra., Gan) ; 23. D. Rous (Fra., FES) ; 24. G. Fraser (Can., MUT) ; 25. V. Fois (Ita., MAP) ; 26. S. O'Grady (Aus., Gan) ; 27. C. Boardman (GB., Gan) ; 28. A. Tchmil (Ukr., LOT) ; 29. A. Olano (Esp., BAN) ; 30. A. Taifi (Ita., MAP) ; 31. M. Sciandri (Ita., FDJ) ; 32. B. Hamburger (Dan., TVM) ; 33. D. Rebellin (Ita., FDJ) ; 34. G. Hincaïpe (EU., USP) ; 35. J. Kirsipuu (Est., CSO) ; 36. F. Andreu (EU., COF) ; 37. P. Luttenberger (Aut., RAB) ; 38. S. Ouschakov (Ukr., PLT) ; 39. D. Baranowski (Pol., USP) ; 40. G. Bortolami (Ita., FES), m. t., etc.

Bonifications : J. Blijlevens (PB., TVM), 20 s ; E. Zabel (All., TEL), 10 s ; M. Traversoni (Ita., MER), 8 s ; J. Kirsipuu (Est., CSO), 6 s ; R. Jaermann (Sui., CSO), 6 s ; S. O'Grady (Aus., Gan), 2 s ; F. Moncassin (Fra., Gan), 2 s.

Classement par équipes : 1. GAN, en 17 h 54 min 27 s ; 2. Lotto ; 3. La Française des Jeux ; 4. Mutuelle de Seine-et-Marne ; 5. Big Mat Auber, m. t.

Abandon

E. Berzine (Rus., BAT)

Classements

Classement général : 1. C. Vasseur (Fra., Gan), en 34 h 12 min 44 s ; 2. E. Zabel (All., TEL), à 2 min 9 s ; 3. M. Cipollini (Ita., SAE), à 2 min 15 s ; 4. C. Boardman (GB., Gan), à 2 min 54 s ; 5. J. Ullrich (All., TEL), à 2 min 56 s ; 6. F. Vandenbroucke (Bel., MAP), à 3 min ; 7. S. O'Grady (Aus., Gan), à 3 min 03 s ; 8. F. Moncassin (Fra., Gan), à 3 min 4 s ; 9. A. Olano (Esp., BAN), à 3 min 6 s ; 10. L. Jalabert (Fra., ONC), à 3 min 6 s ; 11. P. Lino (Fra., BIG), à 3 min 19 s ; 12. O. Camenzind (Sui., MAP), à 3 min 22 s ; 13. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 3 min 23 s ; 14. D. Rebellin (Ita., FDJ), à 3 min 24 s ; 15. D. Nardello (Ita., MAP), à 3 min 32 s ; 16. J.-C. Robin (Fra., USP), à 3 min 35 s ; 17. F. Andreu (EU., COF), à 3 min 38 s ; 18. R. Virenque (Fra., FES), à 3 min 38 s ; 19. D. Elxebarria (Esp., ONC), à 3 min 42 s ; 20. L. Madouas (Fra., LOT), à 3 min 48 s ; 21. G. Totschnig (Aut., TEL), à 3 min 54 s ; 22. B. Rlis (Dan., TEL), à 3 min 59 s ; 23. B. Hamburger (Dan., TVM), à 4 min 11 s ; 24. L. Dufaux (Sui., FES), à 4 min 11 s ; 25. A. Elli (Ita., CSO), à 4 min 17 s ; 26. V. Ekimov (Rus., USP), à 4 min 17 s ; 27. M. Traversoni (Ita., MER), à 4 min 21 s ; 28. F. Simon (Fra., Gan), à 4 min 25 s ; 29. N. Minali (Ita., BAT), à 4 min 26 s ; 30. H. Vogels (Aus., Gan), à 4 min 27 s ; 31. M. Boogerd (PB.,

RAB), à 4 min 27 s ; 32. F. Benitez (Esp., KEL), à 4 min 29 s ; 33. F. Escartin (Esp., KEL), à 4 min 30 s ; 34. S. Heulot (Fra., FDJ), à 4 min 32 s ; 35. F. Gougot (Fra., CSO), à 4 min 56 s ; 36. B. Cenghialla (Ita., BAT), à 5 min 9 s ; 37. A. Gontchenkov (Ukr., ROS), à 5 min 11 s ; 38. L. Leblanc (Fra., PLT), à 5 min 15 s ; 39. C. Rinerio (Fra., COF), à 5 min 15 s ; 40. M. Zen (Ita., ROS), à 5 min 22 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 159 points ; 2. M. Cipollini (Ita., SAE), 151 ; 3. F. Moncassin (Fra., ONC), 127 ; 4. J. Blijlevens (PB., TVM), 107 ; 5. N. Minali (Ita., BAT), 77.

Classement de la montagne : 1. L. Brochard (Fra., FES), 41 pts ; 2. C. Saugrain (Fra., COF), 11 ; 3. A. Kasputis (Lit., CSO), 10 ; 4. P. Hervé (Fra., FES), 6 ; 5. F. Simon (Fra., Gan), 6.

Classement par équipes : 1. GAN, en 102 h 43 min 52 s ; 2. Telekom, à 3 min 38 s ; 3. US Postal Service, à 3 min 42 s ; 4. Mapei, à 4 min 20 s ; 5. Casino, à 4 min 29 s.

Abréviations

Telekom (TEL), Festina (FES), Mapei-GB (MAP), ONCE (ONC), MG Technogy (MAG), Polti (PLT), Colifidis (COF), Gan (GAN), TVM (TVM), Saeco-Estro (SAE), Rabobank (RAB), Casino-C'est votre équipe (CSO), Batik-Del Monte (BAT), La Française des Jeux (FDJ), Roslotto-ZG Mobili (ROS), Banesto (BAN), Lotto-Mobilstar-Isoglass (LOT), Kelme-Costa Blanca (KEL), Mercatone Uno (MER), US Postal Service (USP), La Mutuelle de Seine-et-Marne (MUT), Big Mat-Auber 93 (BIG).



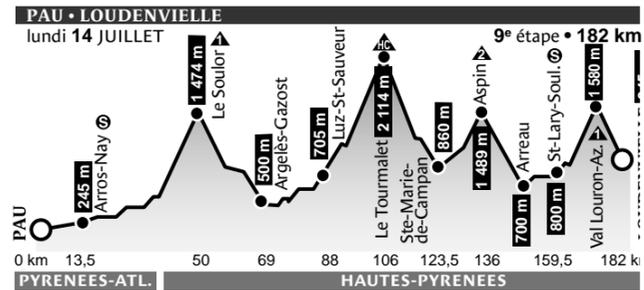
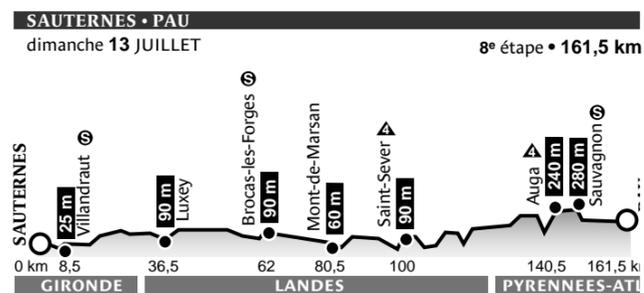
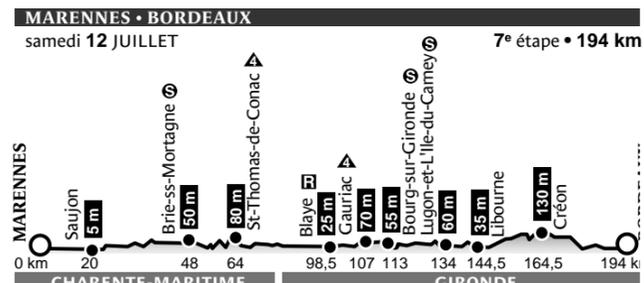
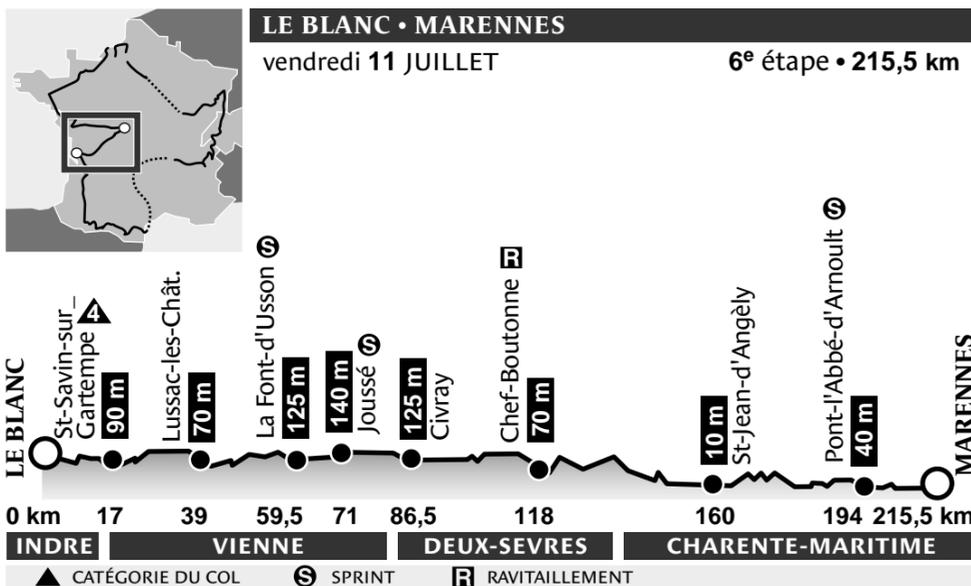
JEAN-YVES RUSZNEWSKI/TEMPSPORT

2 kilomètres de plus, ça use ?

Il était écrit que la 6^e étape Le Blanc-Marenes ne serait pas une étape comme les autres. Avant que les commissaires de course ne déclassent Erik Zabel (Telekom), qu'ils n'excluent Tom Steels (Mapei), avant qu'Evgueni Berzine (Batik-Del Monte) ne se fracture

la clavicule et que Djamolidine Abdoujaparov (Lotto) ne se fasse pincer pour dopage, le peloton avait dû se coltiner deux kilomètres en sus des 215,5 prévus au programme. Un détour improvisé pour éviter une manifestation d'agriculteurs de la Chapelle-Bâton (km 77,5) protestant contre un projet de stockage souterrain de déchets nucléaires.

Eric Collier



TÉLÉVISION

Et Blondin, dans tout ça ?

ÇA NOUS PENDAIT au nez. A force de traîner en chemin, le peloton a fini par épuiser l'imagination des commentateurs de la télévision française. Vendredi 11 juillet, avant que l'arrivée à Marennes - abus de produits pharmaceutiques, déclassement de sprinter allemand, lancer de bidon sur cible mouvante - mette un peu de nerf dans tout ça, ils avaient de plus en plus de mal à nous empêcher de somnoler. Il ne se passait rien ou presque.

A la tête de la horde à rayons, l'Italien Angelo Lecchi (Batik-Del Monte) menait, en très gros plan, la chasse derrière deux échappés en sursis. Patrick Chêne et Bernard Thévenet en profitèrent donc pour évoquer les Tours de jadis et naguère. Les compères ont du métier. Quoi de mieux qu'une escapade nostalgique au grenier pour ranimer cet après-midi languissant ? Tandis qu'un Coppi pas vraiment conforme s'échinait, le journaliste et son consultant ouvrirent donc l'album aux souvenirs, bourré de coupures de presse jaunies et de photos sépia. Dans un nuage de poussière dorée, le tout évoquait Antoine Blondin. Il est des souvenirs plus pénibles.

L'Antoine, c'est comme une tranche de pastèque en été, le goût et la saveur de l'enfance, ce temps dont le Tour de France s'échappe comme une légende. Blondin qui nous a lâchés mais qui est toujours là, au détour de la route, campé dans un paysage qu'il a décrit à la mesure de cette épreuve pour maniac-obsessionnels, inouïe et inhumaine. Ses chroniques, son sourire, son verbe haché, son coupe-vent Adidas font partie du patrimoine culturo-sportif, chefs-d'œuvre sans péril...

Rien n'a remplacé son regard sur la course. Rien n'a remplacé non plus les mots de Jacques Perret ou de Dino Buzzati. Rien et surtout pas cette lucarne qui montre sans jamais raconter, qui prétend à la vérité en nous forçant la main. Raymond Poulidor était plus beau dans les billets du hussard bégue. Luc Leblanc, poissard récidiviste de la Bétacam, deviendrait saint martyr sous sa plume.

Que titrerait-il, aujourd'hui, à propos d'Abdoujaparov le dopé ? « Et pan sur l'Ouzbek » ? Un « Glose de Steels » rendrait-il compte des pauvres explications du sprinter de l'équipe Mapei après sa mise hors course ? Et la razzia d'Erik Zabel nous aurait-elle valu un « Autant en emporte l'Allemand » ? Nous ne le saurons jamais. Au fait, pourquoi la télévision n'a-t-elle pas trouvé son Blondin ? Est-ce pour n'avoir pas à se poser la question que Chêne et Thévenet ont brutalement changé de sujet au prétexte futile d'une échappée en toc ? C'est dur de se retrouver seul avec sa nostalgie quand on a ainsi été appâté.

Michel Dalloni

La Française des jeux a fait bonne pioche dans la famille Madiot

Les deux frères ont bâti à la va-vite une équipe qui fonctionne bien

MARENNES

de notre envoyé spécial
La Française des jeux, c'est Marc Madiot. Parfois les frères Madiot. Mais jamais Yvon Madiot. De son cadet, Marc dit pourtant : « Il est mon balancier. Il est derrière moi et me replace sur le droit chemin dès que je m'en écarte. » Or Marc aurait plutôt tendance à s'emballer. Yvon lui est donc indispensable.

« Il n'y aurait jamais eu de Marc sans Yvon », reconnaît volontiers l'aîné des Madiot. C'est pourtant le

baix. Mais qui se rappelle qu'Yvon termina dixième du Tour de France en 1986, après s'être classé quatrième au sommet du Granon et cinquième à L'Alpe-d'Huez ? « Moi-même, je n'ai pas cette mémoire-là, pardonnez-moi, beau joueur. Je serais bien incapable de dire qui a gagné tel Tour ou telle classique. Je n'ai jamais été un mordu comme Marc. Je n'ai pas cette culture. »

Yvon aimerait faire croire qu'il n'est presque rien alors qu'il est presque tout. Cela vaut évidem-

monte, de toutes façons, chaque soir, dans les chambres de ses coureurs. « Parfois pour rien du tout, juste pour échanger quelques mots, ou simplement passer la tête par la porte. Godefroot faisait ça lorsque Marc et moi étions chez Telekom. C'est important pour un coureur de savoir que l'on pense à lui. »

La méthode Madiot consiste à « prendre trois ou quatre gars » et à « les projeter sur un objectif plusieurs semaines en avant » (Yvon). Elle a parfaitement fonctionné avec Christophe Mengin, devenu, en janvier dernier, champion de France de cyclo-cross ; avec Frédéric Guesdon, vainqueur surprise de Paris-Roubaix.

ASSEMBLAGE HABILE

On avait cru que la formation de La Française des jeux avait été un peu bâtie à la va-vite, qu'elle souffrirait de l'absence d'un grand leader, style Jalabert ou Virenque. Elle s'avère, au contraire, être un ensemble très habilement constitué, qui, en dépit de l'assemblage des nationalités et des différences de genre, n'a pas mis six mois à trouver l'accord parfait.

Désormais, c'est à l'Italien Davide Rebellin et à l'ancien maillot jaune Stéphane Heulot de se distinguer sur ce Tour, qu'ils préparent quasiment depuis la signature de leur contrat, l'an dernier... Yvon Madiot est convaincu que ses deux leaders, épargnés jusqu'ici par les malheurs, et donc bien positionnés au classement général (respectivement 14^e à 3 min 24 s et 34^e à 4 min 32 s, le 11 juillet), « ont un bon coup à jouer ». L'« adjoint » se déclare impatient d'« apercevoir les Pyrénées ».

Nicolas Guillon

TECHNIQUE



Des lunettes spatiales

DÉCIDÉMENT, les triathlètes et leur sens de la fantaisie n'en finissent pas d'inspirer le peloton. Après les cadres multicolores et les tenues chamarrées, voilà les lunettes de cosmonautes débarquant dans les courses sur route. Les lunettes à verres fumés de Fausto Coppi sont reléguées au musée, la mode est au caréné, à l'intégral, au réflecteur, au varichromatique.

Le but : protéger les yeux des fous du guidon, leur offrir une vision nette, améliorée, maximale. A ces allures-là, la moindre erreur d'appréciation, le moindre retard dans la perception et c'est l'accident. Alors, tout le monde s'y est mis. Le flamboyant Mario Cipollini a ouvert la voie. Le peloton a suivi.

Après que la société française Bollé eut largement distribué ses écrans protecteurs sur les routes du Tour à la fin des années 80, les grands lunetiers se sont empressés de répondre à la demande. Parmi eux, l'américain Oakley et l'italien Briko, dont les modèles ont su conquérir la plupart des équipes professionnelles et les amateurs de soirées techno.

M. Da.

★ Le modèle présenté ici est l'œuvre de la maison Briko. Son nom : Stinger. Prix public : 450 francs.

Le Blanc, ville de France à laquelle le Tour donne des couleurs

Ce chef-lieu de l'Indre s'est préparé pendant six mois pour recevoir les coureurs

LE BLANC

de notre envoyé spécial
Les géographes situent le centre de la France à Vesudun (Cher). Dans l'Indre, Le Blanc a eu le privilège de devenir le nombril de la France. La distinction n'aura duré qu'une matinée, le temps d'un départ d'étape du Tour. Le peloton et son tintamarre ont déferlé sur ce chef-lieu d'arrondissement de 7 800 habitants, vendredi 11 juillet.

Bernard Peyriot, adjoint au maire chargé de la culture, se rappelle que son père, Henri, fanatique de vélo, affichait chaque année sur la porte de sa boutique de tailleur le parcours de la Grande Boucle. « On apprenait à situer les villes-étapes, raconte-t-il. Mon père est mort il y a peu de temps. Quand j'ai su que le Tour venait chez nous, j'ai tout de suite eu une pensée pour lui en me disant qu'il aurait aimé être là pour voir cela. » Le Blanc, son abbatial, son château Naillac, son église Saint-Génitour, son écomusée au cœur du parc régional de la Brenne, ne sera désormais plus une commune inconnue, parmi les 36 000 de France.

La légende veut qu'au IV^e siècle, trois saints, Messaire, Tridore et Principin, aient été décapités en ces lieux. Il serait exagéré de dire que la ville ronronne depuis, mais la présence de la plus importante course cycliste au monde passe, dans la chronique locale, pour

l'événement de l'après-guerre. La décision de la société du Tour de France de planter son camp de base sur les bords de la Creuse a donc été abondamment commentée.

Le Blanc a renoué avec son passé cycliste. L'endroit abritait jusqu'à sa fermeture, en 1967, la fabrique de cycles Dilecta (en latin « Celle qu'on aime »). Cette marque finançait une équipe à laquelle ont appartenu les frères Pélissier, Henri et Francis. Le patron de l'usine, Albert Chichery, avait fait construire un vélodrome sur laquelle se disputa jusqu'en 1983 un critérium d'après-Tour renommé. La ville s'enorgueillit encore de son champion, Marcel Rohrbach, grimpeur des années 50, qui s'illustra dans la Grande Boucle en 1958. En 1961, le Tour avait traversé la ville : le ravitaillement avait été installé devant le monument aux morts.

Il y a plus d'un an, Daniel Bernardet, président du conseil général de l'Indre et sénateur UDF, a déposé un dossier de candidature afin d'obtenir le départ général de l'épreuve, le nec plus ultra. Rouen et la Seine-Maritime furent finalement choisis, mais les organisateurs concédèrent au département une arrivée et un départ. L'Indre avait un allié dans la place, Jean-Paul Loris, un des responsables de l'organisation, originaire de La Châtre. Celui-ci affirme que les cri-

tières pratiques et sportifs ont prévalu dans la désignation des deux sites. Du côté du conseil général, on invoque également des raisons politiques : le député-maire de La Châtre est UDF, celui de Le Blanc est socialiste, « modéré » tient à préciser M. Bernardet. « Il n'y a pas eu la moindre opposition, constate ce dernier. Le Tour est consensuel. »

Le Blanc avait boudé « Inter-villes » quand l'émission lui avait été proposée. Elle s'est en revanche enthousiasmée pour la Grande Boucle. Sitôt la sélection annoncée, une association s'est créée sur place, regroupant 200 bénévoles, présidée par le responsable de la section cyclo-touriste. Pendant six mois, les membres se sont réunis deux fois par semaine afin de préparer l'accueil.

Un programme de festivités étalé sur quinze jours a été établi, conclu par un spectacle du chanteur Daniel Guichard, le vendredi soir. La ville a mis son habit de fête et les rues ont été pavisées. Des représentations de cygnes ont été apposées en nombre, l'animal étant l'emblème de la ville.

Pendant plusieurs mois, la préfecture s'est attelée aux problèmes de sécurité et d'infrastructures. Le souci du détail a été poussé à l'extrême : Nicolas Theis, le préfet de l'Indre, a fait interdire par arrêté le brûlage des pailles pendant trois jours afin d'éviter que des fumées

EN PELOTON

■ Alex Zülle (ONCE) a de nouveau été opéré de la clavicule, jeudi 10 juillet, à Barcelone (Espagne) après son abandon le même jour dans le Tour de France. Le coureur de l'équipe espagnole Once a été victime d'une nouvelle fracture de la clavicule après ses chutes répétitives lors des premières étapes du Tour de France, a diagnostiqué le docteur José Maria Vilarrubias, de l'Institut Deux. Le chirurgien a décidé d'opérer le champion suisse jeudi dans la soirée, comme il l'avait fait fin juin, après une précédente chute, lors du Tour de Suisse. - (AFP).

■ L'état de la spectatrice blessée à Sain-Brévin-les-Pins, mercredi 9 juillet, lors de la 4^e étape du Tour de France, n'inspire plus

d'inquiétude particulière, ont indiqué les médecins de l'épreuve. Dans un communiqué, ils précisent qu'elle « est sortie du service de réanimation, mais demeure sous surveillance à l'hôpital de Saint-Nazaire pour soins complémentaires ».

■ Cédric Vasseur (Gan), ne revenait toujours pas, vendredi 11 juillet, à l'arrivée de Marennes de la popularité que lui vaut son maillot jaune. « J'ai passé une journée formidable, racontait-il. Je n'ai pas fait un mètre sans entendre mon nom. Faire une étape avec ce maillot sur les épaules, c'est extraordinaire. J'étais impressionné. Je me suis senti plus de responsabilités, et je suis resté devant, avec l'équipe qui a encore été formidable. J'espère maintenant que cela va encore durer un peu, pour quoi pas jusqu'aux Pyrénées. »

NOUVEAU
CONSULTEZ TOUS LES TARIFS AÉRIENS
Sur le MINTEL
Rubrique PROMO AVIONS
3615 LEMONDE

Benoît Hopquin

COLLECTIONS

L'apocalypse en rouge et noir de la haute couture pour l'hiver 1997-1998

Entre nymphes et démons, décadence et science-fiction, les défilés parisiens célèbrent une saison où l'on n'aura jamais autant vu tourmenter le corps féminin

CAPE-SARCOPHAGE, fourreau d'animal fantastique à corps articulé d'or en plumes et en écailles, robe-tutu Tudor, escortée par un cavalier masqué, chaque modèle de Thierry Mugler est une apparition. Le 10 juillet, sous la voûte bleue de la Cité de la musique, il a conclu en demi-journée la semaine des défilés de haute couture de l'hiver 1997-1998, par un de ces shows dont il

Newton en baskets faisant des photos « pour son album de famille ».

Héroïne de Barbey d'Aureville, le portrait de la comtesse de Damaglia n'aura cessé de hanter les images d'un hiver noir et pourpre, ravivant une mythologie de purgatoire qui charrie dans un fleuve d'ombres, Mort et Luxure, sphinx et chimères, animaux fabuleux d'un bestiaire fin

perdue » dont parle Paco Rabanne. Histoire de « brouiller les époques », il tisse un tulle dans un revêtement d'autoroute, moule une robe-bustier, dans une compression de déchets ménagers, recyclant la fin des temps au chalumeau. Pantalons en cartes à puce, épaules de dinosaure, plexi-queens, surgissent comme des OVNI sur le podium.

Si « l'enfer n'est au fond qu'une continuation de la vie extravagante » (Thomas Mann), le voici sanctifié par ce noir qu'allument des lèvres rouge sang sur des teints transparents et nacrés, noir tracé par des couturiers en mal d'héroïnes, âmes solitaires errant comme Melmoth sous un ciel vide, géants nostalgiques d'un monde voué aux ténèbres.

En mars, à Milan (Gucci), Paris (Ann Demeulemeester), le noir du prêt-à-porter se répandait en flèches réalistes, images sombres et néo-punks hérissées d'épaules pointues, de jambes stalactites, reprises par Versace cette saison. Mais l'utopie demeure. Au-delà des chocs, il y a l'émotion, celle que déclenchent par exemple Christian Lacroix et ses robes de contes, couleur du temps. Yves Saint Laurent et son noir absolu. Comme si leur robes encore toutes frissonnantes sur la peau nue doraient le public d'une lu-



Christian Lacroix. Pour le final du dixième anniversaire de sa maison, le faste des robes du soir : sculptées en satin duchesse, enroulées de crêpe ou tout en spirales de mousseline « ciel d'orage ».

Christian Lacroix, un paysage de sensations

Pour les dix ans de sa maison, un défilé-anniversaire tout en réminiscences, où les moucharabiehs de dentelles et les superpositions de reflets nuancent la palette taurinienne des rouges et des noirs. Loin de cette imagerie néo-provençale dont il aura été l'apprenti sorcier, il s'efface, pour mieux revenir, offrant des robes comme des sensations, le craquant d'un pouf de faille cuivre gris, le poudré d'un rose. Il y a ces mauves de crépuscule, ce fourreau de dentelle nacrée « ciel après la pluie ». Et puis tous ces bleus irisés par la lumière, qu'il capte dans des tissages artisanaux, un patchwork multicolore, « tableau de tous les tissus depuis dix ans ».

Fluide, le trait s'évanouit, s'envole, vrille, gonfle, bouillonne, soudain retenu par un ruban, un soir de bal. Les chapeaux butinent les hauts chignons. La magie naît de ces rencontres, une broderie dragon sur une manche de dentelle mordorée, des vagues d'argent déferlant sur le tulle d'une hiératique infante en noir. « Il y a un côté orage optimiste. En dix ans, j'ai appris à canaliser mes colères ».

mière particulière. Là où, chez d'autres, le modèle trahit une main nerveuse, accrochée au tissu qui se débat sous les points trop serrés, fond, frise, s'enfuit, on sent le souffle de ces ateliers qui se donnent, s'ouvrent, soumis à l'amour d'un homme.

La pression est intense. Les couturiers tremblent, à la merci des financiers considérant leur défilé comme un coup publici-

sion soft, le corps d'épouse réservée sous les fourreaux « coup de crayon » de Dominique Sirop, ou de vierges conceptuelles chez Adeline André, madones du rien simplissime. Version hard, celui de l'école anglaise, entraîné dans le plus médiatique jardin des suppliques, fleuri de lits de verdure et de bosquets de plumes mauves chez Dior. Jamais le corps n'aura subi tant de déformations, sou-

Yves Saint Laurent, la rigueur et l'abandon

« La bourgeoise ? Elle est toujours bien peignée, et elle a toujours une broche accrochée quelque part », disait-il en 1967. Trente ans plus tard, Yves Saint Laurent la voit « avec des cheveux blonds épars sur une veste rose, un pantalon trop étroit, des chaussures à gros talons et un sac Chanel ». Le voici, toujours « contre », maître de l'épuration, créateur de ces gestes de velours, entre rigueur et abandon. Sans lutte, sans violence, tout part des épaules, la ligne suit. Question de tact, affaire d'amour.

Des couleurs de fumées se frôlent, Shalom, Jodie Kid, glissent sur le podium, caressées par ces vêtements que rien n'encombre. Un jumpsuit de jersey de laine brun, un smoking, une robe de velours noir, comme un dessin dans l'espace, une ondée de satin gris. Et puis, l'éclat d'un casque d'or brodé, ces plumes et ces bijoux empruntés aux portraits de la Renaissance. « Au fur et à mesure que l'on coud, on perd l'abandon du bâti. Il faut laisser bouger le travail », dit Madame Arlette, première d'atelier « flou ».



Yves Saint Laurent. Tailleur du soir de crêpe noir et martre-zibeline. « Le noir est une couleur. Il est le trait de crayon qui dessine la ligne sur la feuille blanche. »



Christian Dior (John Galliano). La Goulue, robe du soir courte, satin double face vieux rose voilé d'organza grenat, décolleté bénitier sur un corset gorge-de-pigeon.

taire. Les mannequins passent, les petites mains manifestent. Elles étaient chez Ricci, à l'entrée du défilé, pour protester contre l'annonce d'un plan social. Les gardes du corps des joailliers font le barrage devant l'entrée des coulisses, Boucheron chez Lapidus, Van Cleef chez Gaultier, où, parmi d'autres splendeurs créées pour Grace Kelly ou la duchesse de Windsor, un clip « Oiseau de paradis » éclaire des écouteurs de velours noir...

Mains rouges de peur, une nouvelle venue sur les podiums, la rousse géante, balance son corps poussé trop vite, comme un arbre sans feuilles. Jean-Paul Gaultier a offert à la Conciergerie, le défilé stylisé de ses amours, costumes masculins, smoking, marinière de vision, babouchkas de velours, où, sous les références à la collection russe d'Yves Saint Laurent, un coloriste joue avec des ombres, illuminant la salle de quelques icônes parisiennes.

Deux corps s'affrontent : ver-

mis à toutes les prothèses de l'attirail fétichiste. Chez Dior, des silhouettes-girafes corsetées, étirées encore par des colliers masais, chez Givenchy, des poupées démoniaques dont l'étrangeté, la cruauté, le pathétique, révéle, au travers des robes, un cri. Sali par l'odieuse rumeur selon laquelle il aurait utilisé des ossements humains pour sa collection, Alexander McQueen apparaît désormais comme le diable au sein de la maison mal-aimée du groupe LVMH.

PAROXYSMES

John Fairchild, le puissant patron de *Women's Wear Daily*, bible quotidienne de la mode aux Etats-Unis, parle de « nécrophilie ». Certains modèles sont admirables de concision, de force. Mais le hurlement repousse les formes du corps jusqu'au paroxysme. Au-delà des références à Westwood, Galliano, Lacroix, il y a bel et bien une touche McQueen qui célèbre, lors d'un

grand sabbat, les amours tragiques de la rage et de l'opulence, chevauchant des montagnes hallucinées.

Visionnaire, il montre le monde où l'on s'évanouit, dans sa version la plus tribale. L'Amérique crie au scandale, préférant applaudir ce que John Galliano, costume blanc, perle à l'oreille, lui sert sur un plateau d'argent : cartes postales de frou-frou, petites femmes de Paris aux doux noms de Cléo de Mérode, Liane de Pougy, chromo-souvenirs à la Toulouse-Lautrec. Ils ont chacun installé des cages dans le décor du défilé : avec des plumes de soie pour Galliano, avec aigle royal et corbeau de cirque à l'intérieur pour McQueen, confiant à Marie-Christianne Marek, l'animatrice de Paris-Mode sur la chaîne câblée Paris- Première : « Si j'étais un oiseau, je serais un condor. A la fin, il se fait dévorer. »

Laurence Benaim
Photos Ling Fei



Givenchy (Alexander McQueen). Aïda, jupe crinoline en faille noire, veste rebrodée de jais.

a le secret, laissant surgir sur un podium en étoile des ellipses de grain de poudre, des lames de velours sculptées sur un corps tendu comme un arc au-dessus de l'Histoire.

Vestes basculées, basques « coup de vent », col « harpon », bustier en flammes de velours noir, corset-écran, dos-bulle, sandales à faux-col, tout est redessiné dans l'espace avec une extraordinaire énergie ; voici ces dames de pique, ces Lucrèce et ces Lady Hamlet de velours et des tiaras pour ce voyage hollywoodo-païen : c'est un manteau de casino à traîne en satin duchesse broché de chimères, c'est un faux vison scintillant de fils d'or et de perles couleur topaze.

C'est la frénésie domptée par une main de fer, celle qui sait d'un geste arrêter le mouvement d'un drapé, soumettre ces diaboliques en rouge braise à une vision. La salle crépite, sous l'œil ébloui de Jean-Paul Gaultier, Ivana Trump, Jack Lang ou Helmut

de siècle. Métallique, cinglant, maudit, le noir revient, fouettant tout sur son passage. Les couleurs sont des taches, éclats de rouges sombres, violets de procession, enveloppant les silhouettes de longs manteaux œuf, de kimonos-peignoirs interminables pour une Inhumaine en voyage virtuel.

On n'aura jamais vu autant de collections monochromes, tunnels de gris chez Scherrer, fondus enchaînés de noir chez Ungaro, qui renonce à ses fleurs et ses pois, pour célébrer une créature de chair et de fumée, loup de plume, linéaire de crêpe, soupçons de dentelle sur un corps pâle ébloui par les spots. Dans les premiers rangs, on s'échange le nom de la dernière pilule en vogue à New York, Redux, qui « assèche » les graisses.

ENFER SANCTIFIÉ

Présences écorchées et silhouettes anguleuses, petites têtes aux mèches-serpents, paupières charbonneuses, la maigre est divinisée, fixant toutes les peurs de cette « civilisation

ESPACE
Publicités
BOUTIQUES

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris nos Chers Paris Combines...
Prix communiqués par téléphone
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES. SALONS. CLIC-CLAC
Cuirs ou tissus
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

du 28 juin au 2 août 1997
SOLDES
sur modèles d'exposition
canapés, fauteuils,
tables...
HUGUES CHEVALIER
PARIS : 228, rue du Fbg Saint Honoré - 8° - 17, rue Cherche-Midi - 6°
LYON : 7, place des Célestins - 2° - MARSEILLE : 163, rue Paradis - 6°

Botto
Solde sa collection "Plage"
Maillots de bain, paréos, chemises,
robes, caleçons...
à partir du 15 juillet 1997
22, rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS

Pluie et orages par l'ouest

UNE PERTURBATION orageuse abordera la Bretagne dès dimanche matin, puis progressera vers l'est du pays. Les orages seront fréquents sur le sud-ouest du pays, et ils se développeront localement l'après-midi, sur une bonne partie du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages deviendront nombreux dès le matin, puis des ondées éparées se produiront une bonne partie de la journée, avec des orages locaux en soirée. La température maximale avoisinera 20 à 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les brumes ou brouillards se dissiperont rapidement puis le ciel se voilera en cours de matinée. Les nuages deviendront de plus en plus épais au fil des heures. Les ondées et les orages éclateront en fin de journée. Il fera 25 à 27 degrés l'après-midi.

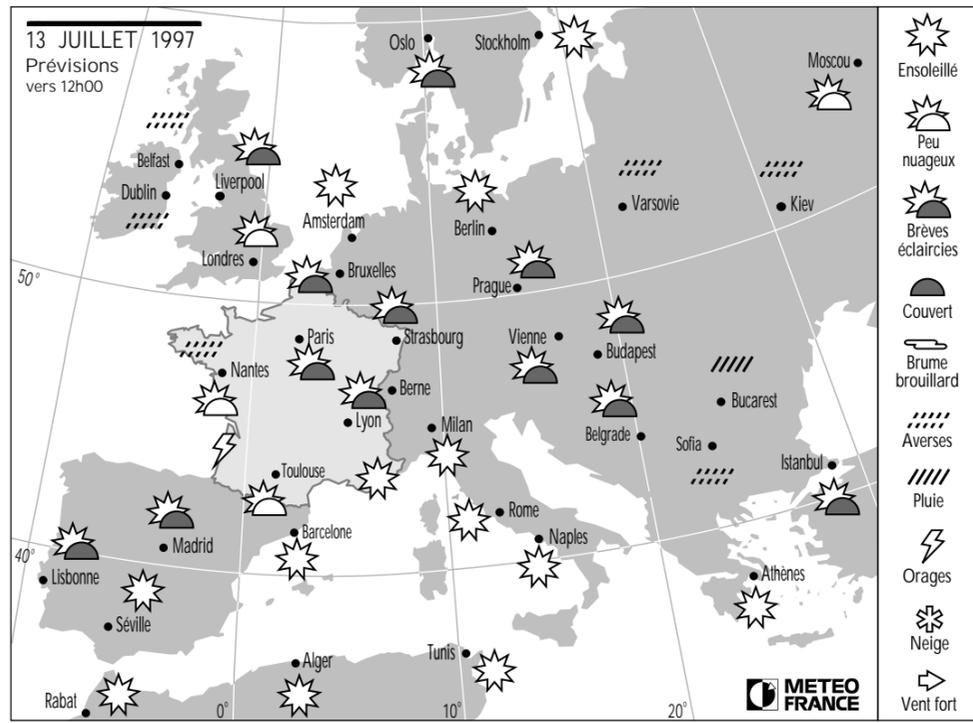
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Après dissipation de brouillards locaux, la matinée sera bien ensoleillée. L'après-midi, le ciel deviendra très

nuageux avec des ondées et des orages locaux. Il fera de 26 à 29 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Des orages éclateront dès le matin près des côtes aquitaines. En cours de matinée, le ciel deviendra de plus en plus nuageux, puis l'après-midi les ondées et les orages gagneront l'ensemble des régions. Il fera 25 à 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin et l'Auvergne, le ciel deviendra très nuageux en mi-journée. L'après-midi, les nuages seront porteurs d'ondées et des orages éclateront localement. Sur Rhône-Alpes, il fera beau mais des orages éclateront en fin de journée, surtout sur le relief. Il fera 28 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil restera prédominant toute la journée, mais le ciel se voilera l'après-midi par l'ouest. Des orages éclateront sur le relief en fin de journée, sauf en Corse. Il fera 28 à 32 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le programme des vols de la compagnie Air Liberté-TAT European Airlines est assuré normalement malgré la grève du Syndicat national des personnels navigants commerciaux (SNPNC). Seuls quelques vols province-province sont affectés mais, dans ce cas, des réacheminements seront proposés aux passagers. Renseignements au 0-803-805-805 (TAT) et au 0-803-09-09-09 (Air Liberté).

■ **NORVÈGE.** Le nouvel aéroport d'Oslo, actuellement en construction, sera inauguré en octobre 1998 à Gardemoen, à 47 kilomètres au nord d'Oslo. Un important réseau ferroviaire et routier le reliera à la capitale.

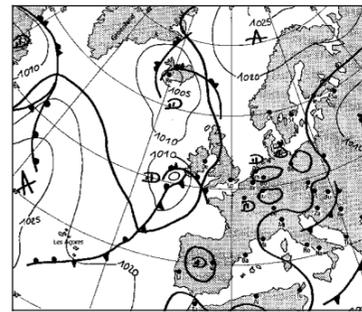
■ **SRI LANKA.** Cathay Pacific intensifie la fréquence de ses vols entre Hongkong et le Sri Lanka, ajoutant une liaison supplémentaire, le lundi, à celles qui existent déjà les mardis et samedis. Un vol quotidien non-stop relie Paris à Hongkong.

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET 1997

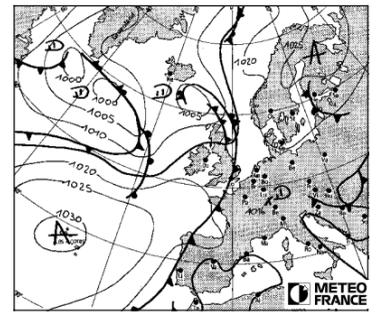
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	14/27 S
AJACCIO	NANTES	14/25 P
BIARRITZ	NICE	18/26 S
BORDEAUX	PARIS	14/26 P
BOURGES	PAU	14/24 S
BREST	PERPIGNAN	18/28 S
CAEN	RENNES	13/25 N
CHERBOURG	ST-ETIENNE	14/28 S
CLERMONT-F.	STRASBOURG	15/27 N
DIJON	TOULOUSE	16/28 N
GRENOBLE	TOURS	13/26 P
LILLE	FRANCE outre-mer	13/24 S
LIMOGES	CAYENNE	23/30 S
LYON	FORT-DE-FR.	26/29 N
MARSEILLE	NOUMEA	18/22 N

PAPEETE	23/28 P	KIEV	14/19 P	VENISE	20/26 S	LE CAIRE	27/38 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	17/26 N	VIENNE	16/20 S	MARRAKECH	19/24 S
ST-DENIS-RE.	18/23 N	LIVERPOOL	12/17 N	AMÉRIQUES	11/26 S	NAIROBI	10/20 N
EUROPE		LONDRES	15/21 N	BRASILIA	16/23 S	PRETORIA	2/18 S
AMSTERDAM	16/22 S	LUXEMBOURG	16/23 S	BUENOS AIR.	10/15 P	RABAT	19/24 S
ATHENES	24/31 S	MADRID	17/31 N	CARACAS	25/28 P	TUNIS	21/33 S
BARCELONE	20/26 S	MILAN	19/30 S	CHICAGO	21/31 N	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	12/17 P	MOSCOW	10/19 N	LIMA	21/26 N	BANGKOK	28/35 N
BELGRADE	14/25 N	MUNICH	14/23 N	LOS ANGELES	16/24 S	BOMBAY	27/29 P
BERLIN	15/24 S	NAPLES	18/31 S	MEXICO	13/24 N	DJAKARTA	24/30 C
BERNE	14/26 N	OSLO	15/24 N	MONTREAL	19/30 N	DUBAI	29/37 S
BRUXELLES	17/23 S	PALMA DE M.	18/28 N	NEW YORK	22/31 S	HANOI	26/30 P
BUCAREST	15/23 P	PRAGUE	13/21 N	SAN FRANCISCO	12/21 N	HONGKONG	26/29 C
BUDAPEST	15/22 S	ROME	16/28 S	SANTIAGO/CHI	2/15 S	JERUSALEM	23/33 S
COPENHAGUE	14/20 N	SEVILLE	22/33 S	TORONTO	17/28 N	NEW DEHLI	28/33 P
DUBLIN	11/17 P	SOFIA	12/22 P	WASHINGTON	21/35 S	PEKIN	27/38 S
FRANCFORT	17/24 N	ST-PETERSB.	13/19 N	AFRIQUE		SEOUL	21/30 S
GENEVE	16/27 N	STOCKHOLM	13/21 S	ALGER	17/34 S	SINGAPOUR	27/31 P
HELSINKI	12/20 S	TENERIFE	16/21 N	DAKAR	26/29 N	SYDNEY	8/14 N
ISTANBUL	21/25 S	VARSOVIE	12/20 P	KINSHASA	17/31 S	TOKYO	25/27 P



Situation le 12 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 14 juillet à 0 heure TU

VIE PRATIQUE

Comment choisir un cahier de vacances ?

LES BONS vieux cahiers de vacances sont toujours là. Même si, aux dires des éditeurs, le marché a tendance à stagner, il s'en vend encore cinq millions de fascicules chaque année. Leurs plus fidèles adeptes sont les enfants de l'école primaire (les deux tiers des ventes). Ce sont les parents qui achètent le cahier. Quand il ne s'agit pas de se donner bonne conscience à peu de frais, ils veulent « éviter de laisser l'enfant inactif pendant deux mois, s'assurer qu'il ne perdra pas ses acquis », et lui permettre d'« assimiler des notions incomprises pendant l'année ».

Côté enfants, beaucoup font la grimace à l'idée de travailler pendant les vacances. Mais d'autres, surtout à l'école primaire, réclament leur cahier, à la grande stupéfaction de leurs parents ! « J'étais hostile aux cahiers de vacances, mais en voyant que leurs cousins en avaient, mes deux filles ont voulu les imiter », raconte Valérie. Au collège, la demande est moins forte : « Un cahier par matière, c'est trop de travail », explique Laure, élève de quatrième. Un seul éditeur propose des fascicules pour le lycée (Hachette-Vacances).

Les parents pour lesquels les va-

cances sont l'occasion de s'intéresser au travail scolaire de leurs enfants ne sont pas légion. « Il ne faut pas se leurrer, les parents ne se transforment pas en précepteurs, mais s'ils s'aperçoivent que le cahier est mal conçu, ils n'en rachèteront pas l'année prochaine », explique Dominique Korach, responsable du parascolaire chez Nathan.

Les éditeurs s'efforcent donc de répondre en priorité aux attentes des parents, qu'ils sondent à grand renfort d'enquêtes, tables rondes, réunions, etc. Clarté des consignes

et des énoncés, exercices correspondant au programme et lisibilité des illustrations sont les trois principales exigences.

On exige aussi du cahier qu'il soit attrayant : les efforts portent donc également sur la présentation. Hachette égaie cette année la série des *Passeport* avec une couverture argentée. Il faut enfin que les séquences soient indépendantes les unes des autres, car l'enfant n'ouvre pas forcément son cahier à la première page et ne le quitte pas à la dernière... C'est

pourquoi les éditeurs ont tendance à « alléger » les cahiers, en réduisant le nombre des séquences : dix-sept cette année, au lieu de vingt en 1996 pour les *Passeport*.

Les enfants apprécient surtout les jeux : rébus, mots croisés, labyrinthes, charades, devinettes. Les concepteurs coupent le rythme des séquences par des activités manuelles et de découverte. Les redoublants ont intérêt à choisir un cahier différent de celui de l'année précédente. Dernière péripétie, les cahiers de vacances font leur apparition sur les présentoirs des libraires et des grandes surfaces en avril et disparaissent à la mi-août. Ils ont cependant une durée de vie de quatre ans, sauf en cas de refonte des programmes. Seuls changent la couverture et les encarts réalisés en partenariat : cette année, par exemple, Nathan s'est associé avec Apple, sur le thème de l'informatique.

On distingue deux types de cahiers : les « traditionnels » (de 39,90 à 62 francs) et les « petits prix » (21 francs). Certains comportent des séquences courtes, d'autres des chapitres d'une dizaine de pages. C'est le cas de « *Hachette vacances* », créé à la

demande des libraires qui voyaient diminuer leurs ventes au profit des grandes surfaces. La trame est partout la même : un texte (ou parfois une illustration à observer) sert de support à des exercices de français, de mathématiques, et éventuellement d'histoire, géographie ou sciences.

Avant de choisir, on a intérêt à les comparer pour apprécier la qualité des exercices et des textes : textes « fabriqués » (*Passeport*), histoires à épisodes (chez Hatier, au CM1, on suit les aventures d'une fillette nommée Léa) ou extraits d'articles de journaux ou de romans pour la jeunesse (*Hachette Vacances* et *Nathan Vacances*).

Le « bon » cahier ne se contente pas d'exercices répétitifs et stéréotypés, mais stimule la réflexion et propose une progression. Il doit aussi donner aux enfants l'envie de lire, notamment par des extraits d'ouvrages intéressants. S'il offre des ouvertures intelligentes sur l'environnement, ce peut être l'occasion pour toute la famille de partir à la découverte d'un port ou des dures réalités de l'économie de montagne.

Michaëla Bobasch

DÉPÊCHES

■ **APRÈS-BAC.** Les nouveaux bacheliers et leurs parents trouveront dans le *Guide de l'après-bac* (numéro spécial de *Talents-Phosphore*, Bayard éditions, 114 p., 39 F) un mode d'emploi de la fac : études, aides financières, petits jobs, santé, loisirs, logement. Avec des conseils pour éviter les arnaques : par exemple, l'achat pour 500 F d'une liste de studios à louer déjà périmée. En deuxième partie, les coordonnées de 2 000 établissements où l'on peut encore s'inscrire, avec ou sans le bac.

■ **ANIMAUX.** Que faire pour partir en vacances avec son chien ou son chat ? Le *Guide de l'animal en vacances* (éditions du Gévaudan, 344 p., 99 F) répond à toutes ces questions. Il donne aussi des renseignements sur les tarifs des compagnies de transport (autocar, train, bateau, avion) en France et à l'étranger. Enfin, il répertorie, par départements, les pensions animalières, les hôtels et les plages où les animaux sont admis.

■ **VOYAGES.** Gare, mode d'emploi. Le *Guide des gares de France* (La vie du rail, 334 p., 85 F) donne aux voyageurs l'histoire des gares, les services qu'elles offrent, et les hôtels, restaurants, musées, cinémas et sites touristiques situés à proximité.

Enfants en difficulté

● **Instrument ludique pour les bons élèves, le cahier de vacances peut représenter un véritable calvaire pour les enfants en difficulté. Il ne faut pas compter sur lui pour combler de grosses lacunes, à moins que les parents ne soient capables de se transformer en répétiteurs.**

● **Les élèves en difficulté auront intérêt à préférer les cours d'été du Centre national d'enseignement à distance (CNED : 05-49-49-94-94), qui propose quatre devoirs et des corrigés personnalisés, du cours préparatoire (entrée au CM1) à la terminale. Prix par matière : 215 francs à l'école, 380 francs au collège et 395 francs au lycée. Matières au collège et lycée : français, mathématiques, langues vivantes, méthodologie. Options au lycée : physique, sciences économiques et initiation à la philosophie.**

● **60 Millions de consommateurs a fait tester, dans son numéro de juillet-août, dix cahiers de vacances par un jury d'enseignants.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97146

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

HORIZONTALLEMENT

1. Petit grain ou grosse averse, il récupère tout. - II. Veule et sans énergie. A moitié retapé. - III. Paresseux. Resté sous le choc. - IV. Annonce la fin. Sans changement dans le rapport. - V. Producteur d'images TV. Comme un fruit mis à nu. - VI. Forme une belle assemblée depuis l'Antiquité. Cité antique. - VII. Viennent de Tokyo et aussi de Kyoto. - VIII. Restes de l'URSS. Malet ou Ferré. Tombe dans les pommes. - IX. Uni désuni. A long-temps joui de privilèges. - X. Violoniste et compositeur roumain. Pays

VERTICALEMENT

1. Son désir, mettre les voiles. - 2.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1749

TOURNOI SIGEMAN & CO. (Malmö, 1997)

Blancs : F. Hellers.
Noirs : C. Hansen.
Partie française.

1. é4	é6	13. Ch4! (c)	Cb-c6
2. d4	d5	14. f4	0-0 (d)
3. Cc3	Fb4	15. Fa3 (e)	Ca5
4. é5	c5	16. Ta-é1	Dc6
5. a3	Fxç3+	17. g4! (f)	Dxa4
6. bxc3	Dc7	18. Fc1!	cxd4 (g)
7. Cf3	Cé7	19. f5!	Ta-c8 (h)
8. a4	h6 (a)	20. Fxh6!! (i)	gxh6
9. Fd3	b6	21. f6!	Cé-c6
10. 0-0	Fa6 (b)	22. Dd2 (j)	Rh7 (k)
11. Fxa6	Cxa6	23. Tf5!! (l)	d3 (m)
12. Dd3	Cb8	24. Dxh6+!! (n)	Rxh6
		25. Th5 mat	

NOTES

a) Face à la suite usuelle des Blancs 8. a4 qui a pour but de libérer la diagonale a3-f8, les Noirs répondent généralement par 8... b6 sans craindre la variante 9. Fb5+, Fd7; 10. 0-0, Fxb5; 11. axb5, Cd7; 12. Dd2, h6. 10. Fd3 est meilleur pour les Blancs : 10... Cb-c6; 11. 0-0, h6 (et non 11... 0-0?; 12. Fxh7+!); 12. Té1, 0-0; 13. Ff4 (le sacrifice 13. Fxh6 n'est pas encore mûr), Cg6; 14. Fg3, cxd4; 15. Cxd4, Ca5 (Nunn-Nikolic, Amsterdam, 1988). Le choix des Noirs, 8... h6, ne semble pas justifié et ne fait qu'affaiblir un futur roque sur l'aile-R.

b) Se débarrassant du F-D sans avenir derrière sa chaîne de pions.

c) Le plan des Blancs est clair : l'attaque de l'aile-R via f4-f5.

d) Du sang-froid ou de l'inconscience ? Les Noirs sous-estiment la force des troupes ennemies.

e) Cède le passage à la T-D.

f) Abandonnant leur aile-D, les Blancs misent tout sur le mat.

g) 18... Dc4 est à envisager mais est prématuré. Par exemple, 19. Dd1, cxd4; 20. f5, dxc3; 21. Tf4, Dc7; 22. f6, Cé-c6; 23. fxg7 avec une terrible attaque.

h) Une mauvaise défense, mais 19... Dc4 reste également insuffisant.

i) Ce sacrifice, qui vient réfuter le huitième coup des Noirs et aussi leur quatorzième, a sans doute échappé aux Noirs. Il fallait calculer avec précision les suites de 20... Txc3. Après 21. Dd2, gxh6; 22. Dxh6, d3; 23. f6, Dxg4+; 24. Rh1, d2; 25. fxé7, Té8; 26. Dxd2, Dxh4; 27. Tf4, Dh6; 28. Tg1+, Rh8; 29. Dxc3, les Blancs gagnent.

j) Qui peut croire à la fin imminente des Noirs ?

k) Si 22... dxc3; 23. Dxh6, Dxg4+; 24. Rh1 suivi de Tg1.

l) Ce sacrifice de T conduit au mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1748

D. G. MCINTYRE (1917)
(Blancs : Ra7, Tf1, Fa2 et c5, Pb4, c6 et é2. Noirs : Ré4, Pc7, d7 et é5. Mat en trois coups.)

1. Fg8!, dxc6; 2. Tf7!, Rd5; 3. Tf4 mat.

Ou 1... d6; 2. Fg1!, d5; 3. Fh7 mat.

Et maintenant reculez la position initiale de deux rangées sur la droite (Blancs : Rc7, Th1, Fc2 et é5, Pd4, é6 et g2. Noirs : Rg4, Pé7, f7 et g5). Mat en trois coups.

1. Th8!, fxé6; 2. Fh7!, Rh5(h4); 3. Ff5 mat.

Ou 1... f6; 2. Fh2, f5; 3. Fd1 mat.

ÉTUDE N° 1749

H. WEENINK (1918)

Blancs (3) : Ra4, Pa5 et c6.
Noirs (3) : Ra6, Cd8, Pa7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

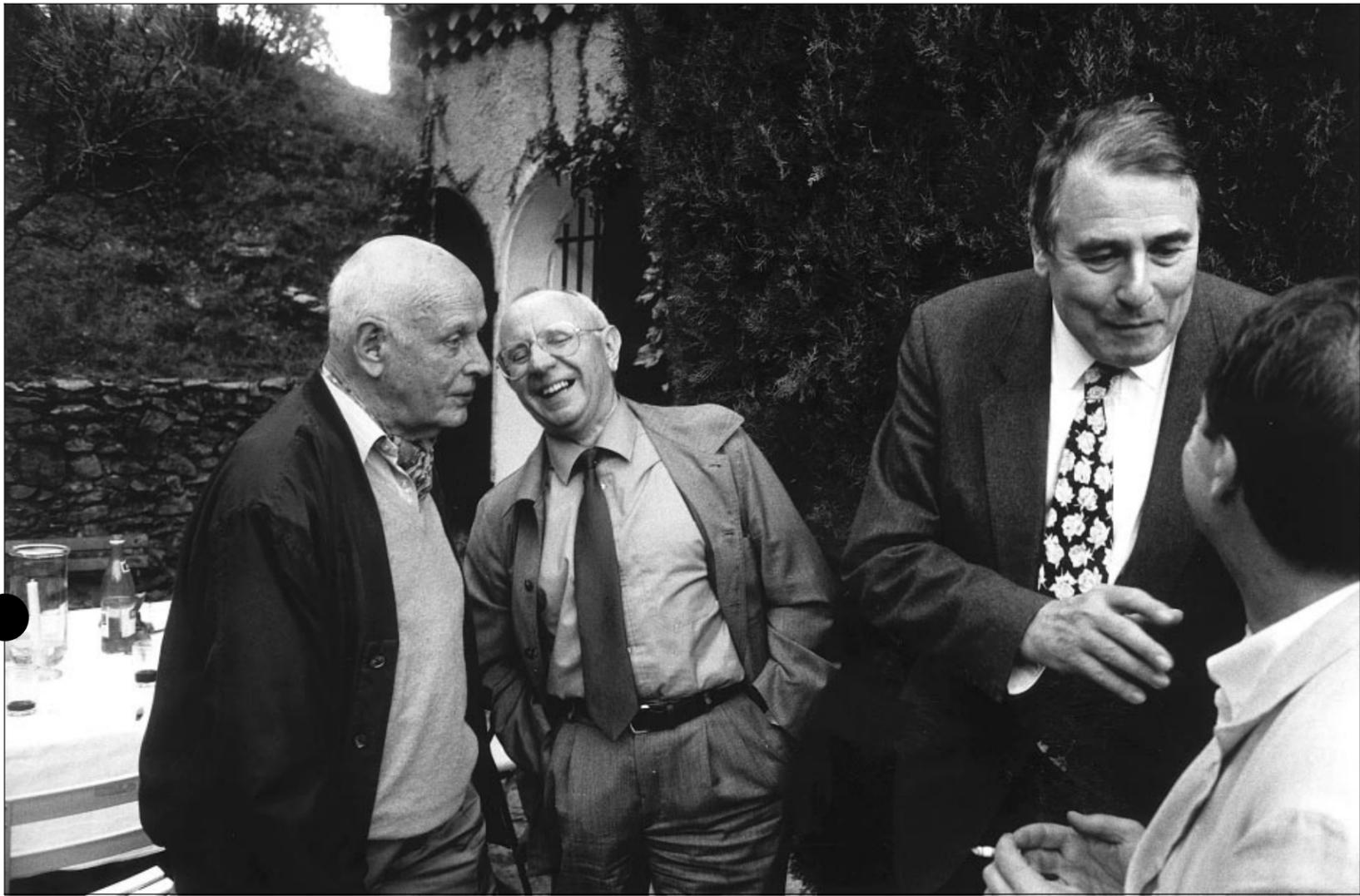
L'ÉTÉ FESTIVAL

Le Théâtre équestre Zingaro est allé puiser l'esprit de son nouvel « opéra équestre » en Corée. Là au pied de cascades assourdissantes, des enfants s'initient au chant « p'ansori », couvrent de leur voix le fracas de l'eau, jusqu'à faire saigner leur gorge, jusqu'à se fondre dans la nature, jusqu'à s'oublier pour partir à la dérive vers des mondes cachés. Bartabas en a tiré un spectacle onirique qui transcende l'origine de son inspiration pour réinventer le monde d'avant le monde. Réinventer l'époque où les musiciens se cooptaient, ignoraient la tyrannie des concours, les petits arrangements, c'est le rêve d'Alain Coblenze. Cet avocat d'affaires réunit des jeunes musiciens du monde entier au sein d'une académie où on leur apprend autant à vivre qu'à jouer. Pour les faire connaître, il leur fait donner des concerts à Venise, la cité qui fut celle des grands départs vers l'inconnu.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Photo de famille

Il n'y avait là que des engagés : Henri Cartier-Bresson, qui ne fit que rarement le déplacement à Arles, Paul Virilio, qui présida le colloque « Image et politique », l'architecte Henri Gaudin, venu en ami, et, de dos, Christian Caujolle, directeur des Rencontres internationales de la photographie, qui se termineront le 17 août.



Les nouvelles confidences oniriques du Théâtre équestre Zingaro

Avignon/Théâtre. Bartabas a choisi la Corée pour cadre d'« Eclipse », une fantaisie en noir et blanc où hommes et chevaux ne forment qu'un seul chœur

ÉCLIPSE. Théâtre équestre Zingaro, conception et mise en scène : Bartabas. Avec Julio Arozarena, Bartabas, Nathalie Barot, Manuel Bigarnet, Catherine Bosch, Ketile Dubus, Abdelrahman El Bahjaoui, Laure Guillaume, Etienne Regnier, Quincella Swynningan, Aïcha Touré, Messaoud Zeggane, Sung Sook-chung, six musiciens coréens et vingt-sept chevaux. Costumes : Marie-Laurence Schakmundes. Châteaublanc - Parc des expositions. Jusqu'au 2 août, à 22 heures (sauf les 14, 17, 20, 25 et 29 juillet). 150 F et 180 F. Tél. : 04-90-14-14 et Minitel : 3615 AVIGNON.

Le voici qui, à son tour, pénètre sur la piste blanche, splendide cheval d'ébène, frison de treize ans, *diva assoluta* du théâtre équestre à qui il a donné son nom. Zingaro. Comme avant lui les danseurs, cavaliers, voltigeurs de cette *Eclipse* tant attendue, il gratte le sable, lui de la pointe de son sabot, et, voluptueusement, se couche sur le sol. Puis il s'assied, son regard noir fixe les spectateurs. Le spectacle s'achève comme il a commencé, fantaisie onirique en noir et blanc, rêve de lointains aux sonorités, aux humeurs, aux personnages – hommes et chevaux ne forment qu'un seul chœur – étranges, jamais vus, sinon dans la confiance nocturne des songes.

Après le voyage rouge et or de *Chimère*, l'internationale innombrable du Théâtre équestre Zingaro se demandait comment Bartabas allait continuer son chemin.

Impossible d'imaginer un quelconque lendemain à ce chef-d'œuvre indien qui avait fédéré plus de quatre cent mille partisans européens et américains. Et pourtant. C'était sans compter sur Martex, comme le surnomment ses proches, Bartabas pour vous et moi, l'homme qui aimait les hommes et les chevaux.

Après l'Inde, Bartabas a choisi de s'arrêter au pays du Matin-Calmé, en Corée, là où une très ancienne tradition née du chamanisme a métamorphosé la voix humaine. Bartabas a découvert le *p'ansori*, la plus terrible des tortures vocales, l'un des chants les plus beaux de la terre. Il s'invente au pied des cascades assourdissantes quand, enfant encore, souvent, le chanteur ou la chanteuse de *p'ansori* doit couvrir le bruit de l'eau jusqu'à ce que sa gorge saigne. Une fois, une autre, une autre encore, combien de fois ? Autant qu'il est possible afin de quitter l'état de nature pour atteindre à l'immatériel et parcourir les mondes cachés, sauvages et suaves, auxquels lui seul ou elle seule nous fera accéder. Pour l'y aider, les mélodies de la musique *shinawi* accompagneront ses prouesses vocales. Les instruments

anciens, de bois et de soie, diront à leur tour les tréfonds de l'âme humaine, cette terre inconnue où s'affrontent les sentiments les plus contradictoires, violences et douceurs infinies.

UNE MER DE SOIE

Bartabas a choisi six musiciens et une chanteuse qu'il a installés comme leurs prédécesseurs indiens sur une « dune », espace isolé au centre des gradins. Où l'on découvre une femme, Sung Sook-chung, Coréenne émigrée à Seattle

puis à New York où elle n'a cessé d'affermir son art du chant. Comme les médiums des cérémonies chamaniques, elle est l'âme, l'ordonnatrice du spectacle à venir. Devant une immense lune, tambour, horloge astronomique, Sung Sook-chung chante, et l'on ne sait s'il faut avoir peur ou, déjà, se soumettre. Rauque, transparente, gutturale et limpide, sa voix s'élève de la nuit du théâtre, une neige noire tombe sur la piste, *Eclipse* a commencé.

Dans une mer de soie, on aper-

çoit bientôt les épaules, les bras, le visage d'un homme noir qui sort peu à peu de sa gangue et libère son corps. Ainsi naît la danse, le mouvement, la patiente conquête de l'apesanteur, du dépassement de soi. Tandis qu'il disparaît, l'homme-oiseau découvre une piste de sable blanc bordée sur son pourtour d'un grand anneau de terre noire.

Là, bientôt, va se déployer la belle histoire d'un monde nouveau où s'observent, se rencontrent, s'affrontent, s'amusent, des hommes, des femmes et des chevaux. Des hommes, comme des femmes ou des chevaux, il en est de toutes sortes, danseurs, marcheurs ou voltigeurs, seuls ou en bandes, affectueux ou batailleurs, vifs ou alanguis. En peu de gestes, sans aucun mot, ils vont nous dire les paysages, les villages, les maisons, les travaux, les repas et les jeux d'une communauté cosmopolite fédérée seulement par la grâce.

Femmes, hommes, chevaux sont vêtus de noir et de blanc. Etoffes somptueuses inspirées de l'Orient au mépris des frontières – Corée, Japon, elles s'affranchissent des mers et disent toute l'Asie. Blancs et noirs les aubes, les jours et les

nuits. Blanches les ailes de cette femme noire – Quincella Swynningan, soliste de la compagnie Pina Bausch – qui, comme avant elle Loïe Fuller, défie l'espace de son vol immobile tandis que cavalcade autour d'elle un petit cheval blanc. Noir, ce danseur – le Cubain Julio Arozarena, jusque-là étoile chez Maurice Béjart – qui prétend défier dans un duel à mort le voltigeur blanc – Etienne Regnier – qui, lui, se prend à danser. Blanc ce rai de lumière où Bartabas galope en arrière sur un cheval noir qui ne regimbera pas. Noir et blanc, cette geisha qui, portée par deux chevaux, dévoile peu à peu son corps d'homme aux lèvres peintes. Noirs ou blancs, comme on voudra, ces deux cavaliers – Abdelrahman El Bahjaoui et Messaoud Zeggane, venus de Marrakech – qui pulvérisent le sable de la piste en une fantaisie menée à train d'enfer...

Zingaro peut bien s'asseoir enfin, à la fin du voyage. Chacun doit reprendre son souffle. Et retrouver, orphelin d'un soubriquet évanoui, le chemin de la vie ordinaire. Seulement, ce chemin sera désormais un peu moins difficile.

Olivier Schmitt

Dans le regard du cheval

« J'ai vu parfois dans le regard du cheval la beauté inhumaine d'un monde d'avant le passage des hommes. » Ainsi Bartabas a-t-il choisi de postfacer l'album consacré à son nouveau spectacle édité par Zingaro (62 pages, prix non communiqué), une assertion qui donne une juste idée de son travail de concepteur et de metteur en scène d'un genre nouveau qu'il a créé en 1989, l'« opéra équestre ». *Eclipse* est le troisième opus de cette entreprise de rénovation des arts du spectacle. *Opéra équestre* fut le premier, suivi, en 1994, par *Chimère*. Dans le même album dont le titre, *Zingaro Eclipse* a été calligraphié par Ernest Pignon Ernest, on lira la préface d'une spécialiste des musiques orientales, Françoise Gründ, qui décrit simplement les origines du chant *p'ansori* et de la musique *shinawi* choisis en Corée par Bartabas pour *Eclipse*. On se souviendra enfin de l'essentiel du spectacle, présenté dans sa chronologie, grâce aux photographies d'Antoine Poulpel, plus de cent clichés en noir et blanc, évidemment.

Visite guidée dans le vestiaire d'un supermarché

Avignon/Théâtre. Michel Raskine et ses sept comédiennes font découvrir un auteur allemand, Lothar Trolle

LES 81 MINUTES DE MADEMOISELLE A., de Lothar Trolle. Texte français de Michel Bataillon. Mise en scène : Michel Raskine. Avec Sophie Barboyan, Ana Benito, Christine Brotons, Marieff Guittier, Isabelle Randrianatovina, Frédérique Ruchaud, Sylviane Simonet. SALLE BENOIT XII, les 12, 13, 14, 16, 18, 19 et 20, à 19 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 110 F et 130 F. Durée : 1 h 30.

Un nouveau venu : Lothar Trolle. Cet Allemand né en 1944, ancien habitant de l'ex-RDA et ami de Heiner Müller, doit à Michel Raskine de faire ses débuts en France. *Les 81 minutes de Mademoiselle A.* est la première de ses (vingt) pièces à franchir le Rhin. Une découverte qui ne restera probablement pas sans suite, parce que Lothar Trolle est un personnage. Bidouilleur, agitateur, provocateur et rêveur : pas étonnant qu'il cite Jean-Luc Godard dans sa

pièce, plus proche de l'ovni littéraire que de l'œuvre gravée dans le marbre. A la lecture, le texte donne l'impression d'une phrase ininterrompue trouée de dialogues et bordée de citations souvent inavouées. Les personnages arrivent quand le narrateur parle d'eux. Ils n'ont pas d'identité, ils ont une qualité : ce sont des femmes. Les caissières d'un supermarché dans le local clos de leur vestiaire.

Il faut une sérieuse dose d'humour et une indispensable pointe de rage pour s'attaquer aux *81 minutes de Mademoiselle A.* La chance veut que Michel Raskine possède les deux. La rage, parce qu'il a un compte à régler avec l'Allemagne – sa mère a été déportée pour faits de résistance. Quant à l'humour, c'est chez lui un principe. Formé à la Salamandre de Gildas Bourdet et au TNP de Roger Planchon, Michel Raskine – qui dirige le Théâtre du Point-du-Jour, à Lyon – est un comédien passé à la mise en scène. Il cherchait une pièce avec beaucoup de rôles de femmes quand il

a fait connaissance de Mademoiselle A. Une occasion en or : la voix d'un chef qui grésille dans un haut-parleur est la seule masculine.

FRANC-GAI

Les voilà donc, les caissières de Trolle-Raskine. Ce sont la demoiselle aux aérosols (Sophie Barboyan), la demoiselle qui fume (Ana Benito), la demoiselle et son double (Christine Brotons), la demoiselle au cygne (Isabelle Randrianatovina), la demoiselle Lear (Frédérique Ruchaud), la demoiselle au chat (Sylviane Simonet). Quant à la demoiselle qui raconte, celle par qui tout arrive, même le plus invraisemblable, c'est Marieff Guittier. Présence forte, culottée, doublée d'un impressionnant don de métamorphose. C'est elle qui dirige. Avec son méchant ensemble de viscosité bleue, sa blouse ouverte, son horrible perruque noire et ses soquettes blanches, elle tient le rôle de Madame Loyale. Sans arrêt sur la brèche,

elle ne quitte pas le vestiaire, à l'esthétique parfaitement « cradingue » : murs jaunes, porte battante verte, armoires métalliques, grillage à la fenêtre, éclairage-néon. Franc-gai, comme disent les Suisses.

La tonalité des premières minutes ne dépare pas dans le décor. Une petite blonde se mouche dans du papier-toilette, une grosse rousse s'asperge de déodorant avant de « se payer » la porte. Pendant la pause-déjeuner, l'une colle son chewing-gum sous la table, l'autre plonge sa fourchette dans un amas de frites, la troisième louche sur un yaourt, une quatrième fume. Pour un peu, on se croirait dans un vestiaire de RDA vu par Etienne Chatiliez. Partagé entre le mauvais rire et la crainte que cela dure. Mais cela ne dure pas. Michel Raskine et les caissières du vestiaire ont mieux à faire que de jouer les prolétaires avilis : réinventer le monde, que Lothar Trolle ne tient visiblement pas en grande considération. Usé

jusqu'à la corde, le quotidien ne lui semble digne d'intérêt que s'il permet de décoller vers le rêve.

Alors les caissières s'inventent des vies. De grandes vies, puisées aux sources de la poésie, de la mythologie, du théâtre. Elles deviennent Lear ou Michel Piccoli et Brigitte Bardot dans *Le Mépris*. Ce ne sont plus des figures, mais des femmes morcelées, ordinaires et somptueuses dans leur quête d'identité. Elles iront même jusqu'à former un chœur antique, grâce à l'habileté généreuse de Michel Raskine. On ne dévoilera pas ici les moments gracieux que compte sa mise en scène. Ce sont des oasis dans un spectacle limité par l'écriture de Lothar Trolle, qui par moment vire au procédé. Cette réserve faite, il faut aller découvrir cet auteur, et surtout applaudir les sept comédiennes qui le servent avec une vitalité et un plaisir de jouer évident, communicatif, festif.

Brigitte Salino

PALAIS ROYAL
DU 15 AU 18 JUILLET 22H

BALLET
DE L'ACADÉMIE
ROYALE KHMÈRE

TARIFS : 80 ET 120F



PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ
01 44 83 64 40 / 3615 FNAC

À L'AFFICHE

L'accordéon vert dans le Cantal

On s'amuse, on danse la bourrée avec les jeunes du centre de vacances voisin ou l'Accordéon-club d'Aurillac, Maritou fait réviser les danses auvergnates, Bolo Varis revient à la java (le 17 juillet), les rockeurs-bistrotiers parisiens descendent (La Grande Sophie, Blankass, le 18 juillet), et tout se termine par une soirée « cabaret éphémère » avec le Texan Santiago Jimenez Junior (à l'accordéon) et du Franco-Français (les Grave De Grave, le 19 juillet). *Vic-sur-Cère (Cantal), les 17, 18, 19 juillet. Tél. : 04-71-47-50-68*

Le Festival de Cornouailles à Quimper

Ce festival fête cette année ses soixante-quatorze ans. L'idée fédératrice pour débattre dans les rues de Quimper et traverser les quelque deux cents concerts et animations : « Le monde des flûtes et flûtistes ». De quoi nourrir des tables rondes, des coins de cheminée, de reprendre l'histoire de la flûte en Bretagne (Nicolas Quemener, le 22 juillet), en Irlande (Paul Mc Grattan, le 22 juillet), en Inde (Harsh Wardhan, le 24), en Martinique (Max Cilla, le 24), en Chine (Guo Yue, le 25 juillet). Et pour finir ce programme un rassemblement des bagadous (le 27 juillet). *Quimper, du 21 au 27 juillet. Tél. : 02-98-55-53-53.*

ET SUR INTERNET

★ Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

L'anti-Rondo Veneziano

A Venise, une programmation inhabituelle de musique de chambre

DEPUIS cette année, Venise a une nouvelle Mostra, mais ce n'est pas de cinéma dont elle traite. Elle s'appelle Mostra Mozart, mais Wolfgang Amadeus n'y apparaît qu'en « *guest star* ». Ses affiches noires annonçant des œuvres confidentielles, jouées par des interprètes inconnus, eurent à lutter sur les murs de la ville avec une offre débordante de *Quatre saisons*, de Vivaldi.

A priori, ce festival de musique de chambre donné début juillet, n'avait pour lui que son cadre grandiose : les plafonds XVIII^e de Ca' Rezzonico au bord du Canal Grande et l'immense salon art nouveau du Grand Hôtel des Bains au Lido. Cent à deux cents personnes ont tenté l'aventure à chaque concert. Elles en seront sorties heureuses et secouées, comme on l'est par des moments musicaux d'une intensité extrême.

Toutes n'ont pas forcément remarqué un homme mince aux tempes argentées, suivant avec la vigilance d'un chien de berger le déroulement des concerts. La programmation inhabituelle et passionnante, le choix des talents rassemblés, c'est lui. Son nom est Alain Coblenze : Français de New York, Vénitien d'adoption, avocat d'affaires et mécène d'un genre pas banal. Aimant la musique avec une passion peu démonstrative mais très efficace, il a créé au lendemain de la chute du mur de Berlin l'European Mozart Foundation, une académie de musique de chambre où de jeunes instrumentistes ou chanteurs classiques

sont invités pendant un an pour pratiquer leur art et s'instruire.

Après avoir passé deux ans à Prague et trois ans à Cracovie, cette académie baladeuse devrait s'installer dès 1998, à Venise. Elle est financée à la fois par des sources publiques – comme l'Union européenne ou le Quai d'Orsay – et par des sources privées – la Banque Bruxelles Lambert, Chanel, Yves Saint-Laurent ou la Reuter Foundation, pour en citer quelques-unes. Son curriculum marie la musique et les humanités : des dizaines de musiciens, philosophes, historiens,

Cent à deux cents personnes ont tenté l'aventure à chaque concert.

Elles en seront sorties heureuses et secouées

écrivains ou chorégraphes y ont enseigné. Deux idées sous-tendent cette entreprise : faire échapper les jeunes musiciens à la moulINETTE des concours internationaux – « *on les élève comme des chevaux de cirque* », s'indigne Alain Coblenze – et leur donner la culture nécessaire pour comprendre ce qu'ils jouent.

Le résultat vibre encore aux oreilles de ceux qui l'ont entendu. La soprano Anna Maillan était bouleversante dans des chants arméniens comme dans la *Chanson perpétuelle* d'Ernest Chausson, sorte d'opéra vériste en concentré. Le Finlandais Asko Heiskanen fut un ange dans le

Quintette pour clarinette, de Mozart. On aura écouté de la musique moderne nord-américaine – brillante Joan Tower ; puissant John Corigliano – et de la musique classique nord-indienne – Satish Vyas au santour (cymbalum), Aneesh Pradhan au tabla (tambour) et le chant profond de Shubha Mugdal – dont la voix accompagne le film *Kama Sutra* qui sort le 16 juillet. Et puis les œuvres de musique de chambre les plus exigeantes des Centre-Européens Martinu, Janacek et Lutoslawski, des Russes Prokofiev et Chostakovitch.

A peine née, la Mostra a révélé une grande artiste. Cette Israélo-Américaine âgée de vingt-quatre ans, Nurit Pacht a médusé l'auditoire. Blonde et féline Nurit, de feu pour le noir *Trio en mi mineur* de Chostakovitch, de glace pour mener au sublime le *Concert de Chausson*, avec le pianiste américain John Blacklow et le Quartet Prometeo. Le 10 septembre, les parlementaires européens, à Bruxelles, devraient découvrir à leur tour ces jeunes interprètes. Remerciement en forme musicale pour les principaux bailleurs de fonds de l'académie.

Sophie Gherardi

HORS CHAMP

■ « *Vive la world !* » est le sous-titre donné au Bastille Day Festival prévu pour le 13 juillet, à New York, sur la Summerstage de Central Park. Au programme, le Franco-Zairois **Lokua Kanza**, les mélanges hispaniques d'**Alabina**, et le chanteur de raï **Cheb Mami**. En 1990, le premier concert du même genre, destiné à promouvoir avec le soutien des professionnels français la musique produite en France, avait réuni **Khaled**, les **Gipsy Kings** et **Mory Kanté**. Le 14 juillet, le concert se transporte sur la Côte ouest, au Santa Monica Pier de Los Angeles.



■ Pour le vingtième anniversaire de la mort de **Maria Callas** (notre photographie), Arte propose une soirée thématique conçue par Claire Alby, le 14 septembre, de 19 heures à minuit. Six émissions permettront de retrouver la « divine » grâce à des archives exceptionnelles et des témoignages inédits – dont celui de l'actrice **Laura Betti**, qui racontera pour la première fois l'histoire de la relation **Callas-Pasolini**. EMI qui fut l'éditeur pour lequel la Callasregistra la quasi-totalité de ses

interprétations réédite, à cette occasion, tous les opéras et tous les récitals dans un son rajeuni et un CD-ROM de la *Tosca* de Puccini, tandis qu'Arte publiera une biographie accompagnée du premier disque enregistré par la soprano en 1949, pour Fonit Cetra, en Italie.

■ La femme et le fils de **Sergiu Celibidache** ont décidé de lui désobéir. Du début des années 50 à sa mort, en août 1996, le chef d'orchestre roumain avait, en effet, refusé d'enregistrer des disques. Le 6 juin, ils ont pourtant signé un contrat exclusif avec EMI qui publiera, dès septembre, une série de dix disques compacts dont les programmes ont été puisés dans les archives de l'**Orchestre de Munich**. Le fait est qu'un grand nombre de disques pirates de Celibidache ont envahi le marché et qu'à tout prendre ses héritiers ont préféré s'associer avec un grand éditeur afin de choisir sérieusement les meilleures interprétations laissées par le maestro. De cette façon, elles seront accessibles au plus grand nombre possible d'amateurs.

■ A l'instar de la tournée dite des « Trois ténors » des célèbres italiens **Luciano Pavarotti** et espagnols **Plácido Domingo** et **José Carreras**, trois sopranos, de réputation plus modeste, vont se produire à leur tour ensemble en Europe et aux Etats-Unis. Il s'agit des Américaines **Kathleen Cassello**, **Kallen Esperian** et **Cynthia Lawrence**. **Tibor Rudas**, l'imprésario californien des trois ténors, a mis au point cette tournée qui commencera le 19 juillet à Cologne, puis passera par Budapest le 27.

Se souvenir, culpabiliser, compatir

Arles/Photographie. Les 28^{es} Rencontres internationales de la photographie, très politiques, ont privilégié les images qui témoignent d'un monde tragique. L'émotion a pris le pas sur la réflexion

ÉTHIQUE, ESTHÉTIQUE, POLITIQUE, 10, rond-point des Arènes, 13000 Arles. Tél. : 04-90-96-76-06. Expositions jusqu'au 17 août. Catalogue, 320 p., 230 F.

Cent vingt portraits de victimes de la guerre en Bosnie sont collés dans les chambres de quatre hôtels d'Arles. Les images ont été récupérées par Luc Delahaye dans les pages nécrologiques du journal *Oslobodenje*, de Sarajevo. Cet « accrochage » donne le ton – très politique – des Rencontres photographiques, concoctées par Christian Caujolle.

Le programme est cohérent, décliné en vingt et une expositions et quatre projections nocturnes au théâtre antique autour de la question du pouvoir et de ses effets tragiques. Le sujet est pesant, et l'on prendra d'abord comme un bol d'air les images de présidents américains, dues à Harry Benson et Bob Mc Neely. Qui dit pouvoir dit en effet photos officielles. Le sujet est passionnant et n'a jamais été traité. Christian Caujolle l'a ébauché avec les effigies des présidents de la Ré-

publique française, des papes, ou du roi Rama V de Thaïlande. Mais c'est une limite d'Arles – fragmentation du propos, faiblesse des lieux, impossibilité de faire travailler, pendant un an ou plus, un spécialiste à plein temps – que d'être incapable de proposer une exposition scientifique d'ampleur.

Rarement un programme aura autant suscité le malaise. C'est voulu. Partout le festivalier est incité à se souvenir et à culpabiliser. A compatir devant les victimes des guerres et des dictatures dont on donne ici une visibilité crue : Bosniaques, Cambodgiens photographiés avant leur exécution par les Khmers rouges (*Le Monde* du 5 juillet), habitants de Cana (Liban sud) tués par un bombardement israélien et dont les portraits-souvenirs, conservés par les familles, ont été prêtés à Arles, images insoutenables d'un supplicié de Timor.

Ce « Devoir de mémoire » est aussi le titre d'une exposition où sont associés des documents sur la première guerre mondiale et les victimes du nazisme, des photos sur d'Algérie, des reportages d'auteur (la Tchétchénie de Suau), et

des œuvres d'artistes (la saisissante *Réserve de Suisses morts* de Boltanski). Intention louable (ne jamais oublier) et généreuse (mêler documents et œuvres). La proposition est a priori « inattaquable ».

ABSENCE DE DISTANCE

S'interroger sur la signification d'accrocher au mur, dans des lieux payants, dans un festival d'art, à côté d'œuvres parfois conceptuelles, des documents qui inévitablement appellent le jugement esthétique, alors qu'ils sont d'abord des objets intimes (Cana), des archives policières (Cambodge), des constats sinistres (Timor), c'est être illico taxé de réactionnaire ou de bourgeois détaché des problèmes du monde. Cette obsession à vouloir dresser l'inventaire de la barbarie mondiale provoque évidemment de la compassion, mais aussi, par l'absence de distance critique, par la pauvreté d'informations-textes, et la mise en spectacle de la victime, un voyeurisme qui, au lieu de susciter la réflexion, la fige.

Un colloque « Image et politique » a eu lieu à l'école de la photographie d'Arles. On aurait pu at-

tendre que ce débat soit suggéré dans les expositions, notamment celles de photographes résolument engagés. La rétrospective de l'Américain Eugene Richards, annoncée comme l'événement des Rencontres mais accrochée médiocrement, provoque l'effet inverse. Certains orientent au génie devant ses images qui dressent un portrait terrible de l'Amérique, dominé par la drogue, la misère et la mort. Mais le spectateur devient otage des obsessions de Richards, qui use du pathos et insiste lourdement sur les stéréotypes de la douleur.

A l'opposé de cet engagement physique, le tandem Aziz + Cucher propose des grands formats couleur manipulés sur ordinateur, représentant des personnages nus, le sexe gommé, tenant un appareil photo ou une arme. On dira qu'il s'agit d'un monde déshumanisé, constitué d'individus incapables de communiquer si ce n'est par ces objets de consommation. Mais Aziz + Cucher ne font que plonger dans une société du spectacle qu'ils dénoncent.

Bien plus convaincants sont les très beaux photomontages politiques issus des collections de l'IVAM de Valence (Espagne) avec notamment un riche ensemble de couvertures d'*AIZ*, réalisées par Heartfield pour dénoncer le nazisme, même si la portée des œuvres est limitée par un manque criard d'informations. Ou les portraits de Sigismondo arlésiens, de Mathieu Pernot, qui traduisent une intimité partagée, un engagement sincère de leur auteur. Et puis les remarquables vues de la Provence antique par Dominique Roman, dans les années 1860.

Lorsque de légers sifflets sont montés dans le théâtre antique, après la projection de la belle mais un peu longue *Ballad of Sexual Dependency*, de Nan Goldin, Christian Caujolle a réagi en mettant en avant « *les risques maximum* » pris par l'auteur. C'est un problème de cœur Rencontres. La qualité d'un photographe « politique » n'est pas liée aux risques ni aux bons sentiments qui l'animent, mais à sa capacité à faire réfléchir le spectateur, à créer des formes pour renouer les liens dans une société cynique. Pour montrer cela, il aurait fallu que la question de la mémoire soit mieux explicitée et associée à une vision plus actuelle – environnement, urbanisme, etc. – du politique.

Francis Marmande

Michel Guerrin

Deux étoiles à découvrir

Paris/Musique du monde. Les Brésiliens Chico César et Daniela Mercury sont passés par Paris

LE FESTIVAL de jazz de Montreux est lié à la musique brésilienne par un pacte qui amène à Paris quelques étoiles qui n'étaient jamais passées par la capitale française. C'est le cas de Chico César (l'espoir venu le 10 juillet au New Morning dans le cadre de son Festival All Stars) et de Daniela Mercury (la star, à La Cigale le 11 juillet).

Le premier est originaire de l'Etat nordestin de Paraíba, il est noir, il fut journaliste, et s'est branché sur les réseaux mondiaux de communication pour bâtir une musique élégante, influencée par l'Afrique et les Caraïbes, le reggae ou la musique zairoise. Comme développé dans son album *Cuscuz Clá* (Totem Records), le style Chico César, qui ravit le Brésil tranquille, affirme la primauté de la mélodie sur la recherche formelle. César parle d'Afrique et d'amour, costumé comme au théâtre, aimant les masques et les coiffures en pot de fleur. Léger, simple – la chanson *A primeira vista* (« *Coup de foudre* ») est, au Brésil, transgénérationnelle –, Chico César, trente-deux ans, met en place le temps de l'après-rock national, revenant à

l'acoustique, aux percussions et à la *Mama Africa*.

La seconde, Daniela Mercury, est blanche, elle a tout compris des rythmiques nègres de Salvador de Bahia. Elle est le pendant *successful* de la Noire Margareth Menezes. Daniela Mercury a imposé l'axé music, la nouvelle musique bahianaise, issue de la samba-reggae des percussionnistes d'Olodum (Paul Simon, puis Michael Jackson les ont mis à leurs côtés). Mercury a appris à danser, et à faire danser la foule, sur les camions électrifiés (*trios electricos*) du carnaval bahianais.

Elle a une voix, de l'intelligence et de très belles chansons (*Rapozel*, de Carlinhos Brown, tiré de l'album *Feijao e arroz*, chez Tristar/Soy). Mais, en scène, la voici emportée par trop de plaisir à la danse. Boule de feu, elle traverse au canon les subtilités possibles des arrangements musicaux. Sur les *trios electricos*, un guitariste doit faire du bruit, un bassiste de l'artillerie lourde. Au théâtre, on leur demande de cesser d'emballer à ce point Daniela.

Véronique Mortaigne

CORRESPONDANCE

Une lettre de Simone Hansel

Nous avons reçu de Simone Hansel la lettre suivante :

Dans un article de Nicolas Weill dans *Le Monde* daté 22-23 juin, j'ai été mise en cause à plusieurs reprises. Je tiens à élever les protestations suivantes :

1. Mon frère Michaël Levinas qualifie de « *marchandage* » ma proposition de retirer la plainte pour vol que j'ai déposée à son endroit s'il acceptait le dépôt des archives de notre père à la Bibliothèque nationale de France. Cela constitue un non-sens : un marchandage suppose un compromis sur des avantages ou des préjudices réciproques. Le dépôt des archives de notre père à la Bibliothèque nationale ne constitue pas, à l'évidence, un avantage pour moi, ni, que je sache, un préjudice pour mon frère.

2. Mon frère estime que la décision de dépôt « *doit se prendre dans la sérénité entre les deux héritiers* ». Or, depuis de nombreux mois, j'ai essayé à maintes reprises d'obtenir qu'il accepte le dialogue sur ce dépôt. Je me suis jusqu'à présent chaque fois heurtée à un refus. Je maintiens cette offre de dialogue.

3. On s'inquiète « *du grave discrédit* » que mes « *allégations et sous-entendus* » risquent de porter à l'IMEC [NDLR : *Institut Mémoire de l'édition contemporaine*] alors que l'on « *a toujours agi dans le strict respect des prérogatives de l'une et de l'autre partie* ». Je rappelle à ce sujet que le contrat de dépôt des archives de notre père à l'IMEC a été signé à mon insu entre l'IMEC et mon frère en avril 1996. Je n'ai eu connaissance de ce dépôt que par un communiqué de presse du 9 juillet 1996. Pour le reste, je ne souhaite jeter aucun « *discrédit* » sur l'IMEC, mais je considère que la Bibliothèque nationale de France est le lieu le plus prestigieux en matière culturelle et qu'il correspond le plus à ce qu'aurait souhaité mon père. Là est la place naturelle pour ses archives.

4. Il m'est également imputé « *des horreurs et des méchancetés* ». Ce sont des injures totalement gratuites et d'autant plus blessantes qu'elles proviendraient d'un homme qui m'a sauvé la vie ainsi qu'à ma mère pendant la guerre et à qui je garde ma reconnaissance.

Les limites de la perfection

Deauville/Jazz. Le saxophoniste Joshua Redman a montré son savoir-faire

JOSHUA REDMAN, saxophoniste, compositeur, est âgé de vingt-sept ans ; il est charmant, grand, mince, son jeu de jambes est parfait. Surtout les soirs où il porte, comme ce 11 juillet, très ajustées au décor du casino de Deauville, des chaussures bicolors. Il esquisse quelques entrechats funky. Au début du concert, son savoir-faire souffle. Au milieu, son énergie transmet. A la fin, il n'a que des adeptes. Pour répondre à sa vivacité, le public du Festival Swingin'Deauville se prend à taper des mains. Ce qui se marque, ordinairement, dans le jazz, c'est le contretemps. Bourré de bonnes intentions – ce qui ne suffit pas, ce qui, même, peut contrarier la joie –, le public se met à taper, sur le temps, ou alors un peu avant le contretemps, pas mal après, dans les intervalles, n'importe où. Plus de onze battements distincts par mesure. Redman doit intervenir. Pas mal passent au piquet. Une bonne soirée.

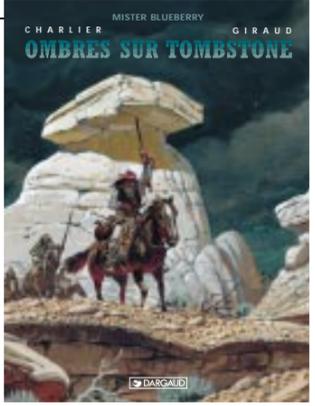
Le répertoire est une sorte de sandwich-club de compositions

personnelles, bien écrites et soigneusement créditées de leur origine (au cas où les fins rythmiciciens de Deauville auraient des envies d'achat), avec deux tranches de standards : dont *Saint Thomas* (Sonny Rollins), calypso libre pour imagination free. Redman en fait un usage parfait : dégourdi, plein de malice et de talent, bariolé, tantôt aérien, soudain appuyé dans le grave, d'une mise en place à toute épreuve. Derrière, les musiciens (Bernstein, Martin, Thomas, Blade) tournent comme un moteur de Lamborghini Miura SV 1971 : celui dont les bielles et les pistons étaient forgés, particulièrement légers. Ce calypso d'anthologie, pour peu que l'occasion se présentât, on le troquerait, les yeux fermés, contre trois notes de Rollins. N'importe lesquelles.

Pourquoi ? Parce que, parfois, chez Joshua Redman comme chez les nouveaux venus que la mode identifie (de Marsalis à Hargrove), il y a pas mal de talent, beaucoup de savoir-faire, une vraie conscience de jouer, beaucoup

d'élégance en scène, mais, au bout du compte, assez peu de musique. Cet achèvement de la perfection, cette connaissance des codes, cette variété d'instrumentation, on pourrait les nommer – pour les sauver – post-modernes. Ce n'est en fait que le regret qui ne se sait pas de ne pouvoir être autre.

Redman est un bon comédien de jazz ? D'évidence. Mais, alors, on préfère Archie Shepp – comme on préfère Marcel Herran à Fabrice Luchini. Ou carrément, plus brut, toujours trompé par le succès, homme de l'ombre quand le garçon élate en pleine lumière (son succès n'est pas volé), on préfère son père Dewey Redman (saxophoniste ténor), l'homme du Texas, qui ne jouera jamais « mieux » que son fils, sans que jamais celui-ci parvienne à jouer aussi « bien » que lui. De tels mystères expliquent que l'on continue d'y aller, voir, écouter, penser, quitte à subir les rythmiciciens amateurs les plus désopilants de la côte normande.



Jean Giraud-Moebius, Janus de la bande dessinée

La nouvelle aventure du lieutenant Blueberry, personnage créé par Jean-Michel Charlier et Jean Giraud, également reconnu pour ses œuvres de science-fiction sous la signature de Moebius, paraît à partir de lundi 14 juillet dans « Le Monde »

Le Monde publie à partir de lundi 14 juillet, dans son édition datée du mardi 15 juillet, la vingt-cinquième aventure du lieutenant Blueberry intitulée *Ombres sur Tombstone*. Créée en 1963 pour *Pilote* par le scénariste Jean-Mi-

chel Charlier et le dessinateur Jean Giraud, la série est désormais assurée par le seul Jean Giraud, depuis la mort il y a huit ans de son coauteur. En plus de Blueberry et de ses séries dérivées (*La Jeunesse de Blueberry* et *Marshal*

Blueberry), Jean Giraud signe d'autres bandes dessinées inspirées cette fois-ci de la science-fiction ou du fantastique, sous le pseudonyme de Moebius. *Ombres sur Tombstone* est la suite de *Mister Blueberry*, album publié il y

a deux ans aux éditions Dargaud et qui se terminait par la mort supposée du héros. Jusqu'au 8 août, *Le Monde* publiera la nouvelle saga de Blueberry, à raison de deux planches en noir et blanc par jour.

DE SON PÈRE, Jean Giraud a hérité une passion pour la science-fiction. Grâce à sa mère, qui s'est installée au Mexique après son divorce, il a pu engranger des images, des sons, des ambiances, des visages, qui nourriront ensuite des années plus tard sa vision de Blueberry. A cinquante-neuf ans, Jean Giraud reste fidèle à sa double vision du monde et à un mode de vie nomade, un jour peaufinant un album dans le bureau de son pavil-

lon de la banlieue parisienne, un autre se rendant aux Etats-Unis.

Son identité d'auteur de BD est, elle aussi, double voire triple. Ce Janus du neuvième art a signé des livres du pseudonyme de Gir (notamment *La Déviation*, album qui fascina de nombreux jeunes auteurs de BD), mais s'est finalement choisi un double patronyme.

C'est Jean Giraud qui signe les albums réalistes de la série mettant en scène le lieutenant Mike

Steve « Blueberry » Donovan et ses aventures annexes (*La Jeunesse de Blueberry* et *Marshal Blueberry*). Mais c'est Moebius qui publie des albums ouvertement inspirés de la science-fiction, que Jean Giraud-Moebius apprécia longtemps sur un plan purement littéraire (Asimov, Bradbury, Van Vogt, etc.) avant de l'intégrer à sa production d'auteur de bande dessinée. Ce qui a donné l'univers philosophico-fantastique de *John Difool* ou du

Garage hermétique. Jean Giraud et son double Moebius sont aujourd'hui à la tête d'une centaine d'albums, répartis de façon presque égale entre ces deux signatures. Celui qui étudia le dessin très jeune – sa mère l'avait inscrit au cours ABC, et il fut ensuite élève aux Arts décoratifs – en a dessiné la majorité ; il a aussi écrit en partie ou en totalité le scénario de bon nombre d'entre eux en s'appuyant parfois sur le talent complémentaire de ses

amis, qu'ils soient scénaristes ou dessinateurs, confrères en renommée ou débutants, dont certains sont devenus ce qu'il est convenu d'appeler des « disciples ».

Ce personnage longiligne, aux yeux pétillants cachés par de fines lunettes, aime en effet partager avec d'autres ses rêves et son imaginaire. Jean Giraud a travaillé avec les plus grands noms de la BD franco-belge et notamment Jijé, le « père » de *Jerry Spring*,

puis Jean-Michel Charlier, auteur de *Buck Danny*, *Tanguy et Laverdure*, *Barbe-Rouge*, etc., avec lequel il a conçu la série Blueberry dès 1963. Il a aussi travaillé avec les dessinateurs William Vance ou Colin Wilson, les scénaristes Christian Rossi (*Jim Cutlass*) et François Corteggiani (*La Jeunesse de Blueberry*).

Moebius, en plus des albums signés de son seul pseudonyme, a quant à lui collaboré avec le scénariste et metteur en scène Alexandro Jodorowsky – ensemble, ils ont créé *John Difool*, puis *Le Cœur couronné* –, ou des dessinateurs comme Eric Shanower ou Jerry Bingham (*Le Monde du garage hermétique*). Jean Giraud-Moebius est aussi un adepte de la contre-culture des années 70. Sa jeunesse au Mexique lui a fait découvrir pêle-mêle la marijuana, le jazz et le be-bop, ainsi que l'importance des expériences individuelles. Il contribua aussi à l'émergence puis à la reconnaissance de la BD adulte en France, dans l'équipe de *Pilote*, et surtout dans celle des éditions des Humanoïdes associés et du journal qui en était issu, *Métal hurlant*, qu'il fonda avec des amis comme Jean-Pierre Dionnet ou Philippe Druiel.

Les albums

de Jean Giraud

● Blueberry

(avec Jean-Michel Charlier, scénario)
– Aux éditions Dargaud : *Fort Navajo* (publié à partir d'octobre 1963 dans *Pilote*, édité en album en 1965), *Tonnerre à l'Ouest*, *L'Aigle solitaire*, *Le Cavalier perdu*, *La Piste des Navajos*, *L'Homme à l'étoile d'argent*, *Le Cheval de fer*, *L'Homme aux poings d'acier*, *La Piste des Sioux*, *Général Tête-Jaune*, *La Mine de l'Allemand perdu*, *Le Spectre aux balles d'or*, *Chihuahua Pearl*, *L'Homme qui valait 500 000 dollars*, *Ballade pour un cercueil*, *Le Hors-la-loi*, *Angel Face*, *Nez-Cassé*, *Arizona Love*, *Mister Blueberry*, *Ombres sur Tombstone* (à paraître).

– Aux éditions Dupuis : *La Longue Marche*, *La Tribu fantôme*, *La Dernière Carte*, *Le Bout de la piste*.

● La Jeunesse de Blueberry

(avec Jean-Michel Charlier, scénario)
– Aux éditions Dargaud : *La Jeunesse de Blueberry*, *Un Yankee nommé Blueberry*, *Cavalier bleu* ; et, avec François Corteggiani au scénario et Colin Wilson au dessin, *Trois hommes pour Atlanta*, *Le Prix du sang*.

– Aux éditions Dupuis : *Les Démones du Missouri*, *Terreur sur le Kansas*, *Le Raid infernal*, *La Poursuite impitoyable* (avec François Corteggiani).

● Marshal Blueberry

(avec William Vance, dessin)
– Aux éditions Dargaud : *Sur ordre de Washington*, *Mission Sherman*.

Jean Giraud est aussi l'auteur de la série *Jim Cutlass*, avec Jean-Michel Charlier et Christian Rossi, aux éditions Casterman. Il a aussi publié *Cristal majeur* (quatre albums parus aux éditions Dargaud), ainsi que de nombreux ouvrages hors-collection. Une monographie intitulée *Il était une fois Blueberry* a été consacrée à Jean Giraud et à Jean-Michel Charlier, par l'universitaire Daniel Pizzoli (éditions Dargaud, 1995).

Les albums

de Moebius

● John Difool

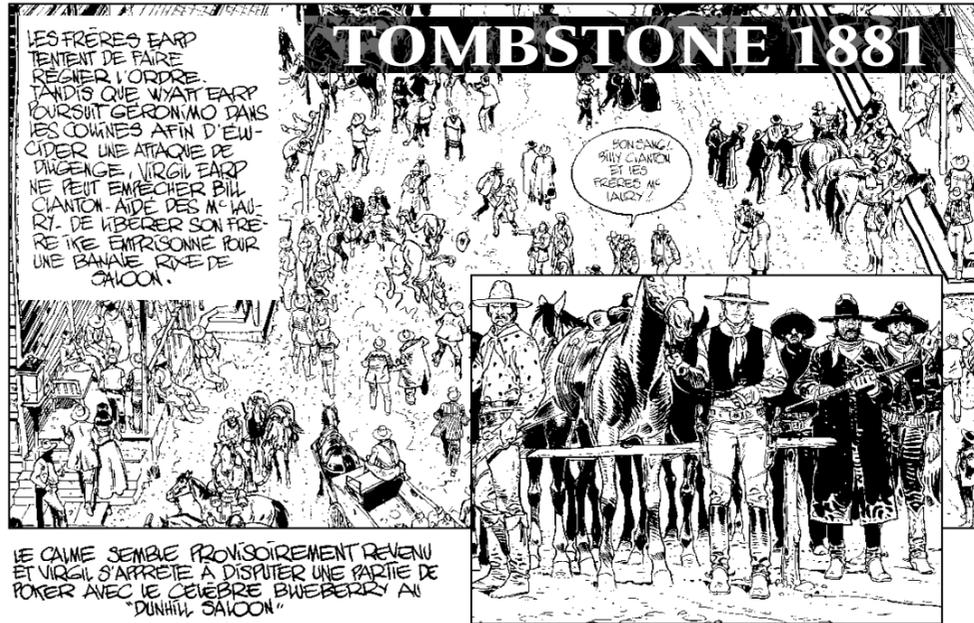
(avec Alexandro Jodorowsky)
– Aux éditions Les Humanoïdes associés : *L'Incal noir* (publié dans *Métal hurlant* à partir de décembre 1980, édité en album en 1981), *L'Incal lumière*, *Ce qui est en bas*, *Ce qui est en haut*, *La Cinquième Essence 1 : Galaxie qui songe*, *La Cinquième Essence 2 : la planète Difool*, *Les Mystères de l'Incal*. Aux mêmes éditions, Moebius a aussi deux tomes du *Cœur couronné*, cinq du *Monde du garage hermétique*, et plusieurs œuvres hors-série dont *Le Garage hermétique*, *The Long Tomorrow*, *Le Bandard fou*, *Arzach*, *Les Yeux du chat* (avec Alexandro Jodorowsky), *Les Vacances du major*, etc.

– Aux éditions Casterman : *Surfer d'argent*, *Moebius* (entretiens avec Numa Sadoul), *Starwatcher*, *Venise céleste*, série *Le Monde d'Edena*, etc. Moebius a aussi publié plusieurs ouvrages aux éditions Aedena, Gentiane et Hélyode.

Blueberry en musique

Une bande originale musicale, *La Ballade de Blueberry*, vient de paraître. Dû à Belkaïd Chakir, un admirateur des aventures de Blueberry, ce CD offre douze ballades d'inspiration country jouées par des musiciens qui ont adopté le nom de Fort Navajo. Chacune des chansons reprend le titre – ou le nom d'un personnage – d'un album.

Jean Giraud a signé la pochette et le livret. La société de production, Pronéa, envisage de créer une collection musicale autour d'autres héros de BD. (*La Ballade de Blueberry*, 190 F, Pronéa, librairies spécialisées, ou 226, rue de Tolbiac, 75013 Paris.)



Résumé de l'album précédent « Mister Blueberry », paru en novembre 1995 (réalisation Patrick Duhot). La suite dans « Ombres sur Tombstone »...

Y.-M. L.

Jean Giraud, dessinateur et scénariste

« Nous sommes les seuls en Europe, à l'exception des Italiens, à faire de la BD western »

« Quelle est la genèse de Blueberry ?

– Pour moi, bande dessinée a toujours rimé avec western. Dans mes cahiers d'écolier, je dessinais déjà des colts et des selles de cheval ; cela faisait partie de ma culture d'enfant de l'après-guerre. En outre, j'ai vécu très jeune avec ma mère au Mexique. Même si ce n'était pas un pays de cow-boys, il y avait une ambiance XIX^e siècle, des maisons en pisé, des mœurs, des instruments et des visages qui me donnaient l'impression d'être dans l'Ouest.

» Quand j'en suis revenu, j'avais l'impression d'avoir ingurgité beaucoup de choses et de posséder une clef que d'autres n'avaient pas. A l'époque, en France, il y avait une petite équipe d'auteurs BD passionnés par le western autour de Marijac, comme Fred Harman qui avait été cow-boy, René Giffey ou Lauralic. C'était une BD anti-impérialiste, pro-indienne. Mais le vrai spécialiste était Marijac. C'était le plus « pur », celui qui m'intéressait le plus. Je suis donc allé le voir avec une BD comique, j'ai écrit ensuite des histoires de western pour

Cœurs vaillants qui préfiguraient Blueberry.

– D'autres rencontres ont-elles beaucoup compté pour vous ?

– Il y eut d'abord Joseph Gillain (Jijé). Il avait aussi vécu au Mexique, nous avions tous deux des sources authentiques mais il les avait beaucoup mieux intégrées que moi et son bagage graphique était plus important. J'ai fait un peu de western avec lui, j'ai beaucoup utilisé ses codes. Mais, de retour du Mexique, je n'avais pas envie de m'enfermer tout de suite dans une activité traditionnelle dédiée à la BD de western. J'ai donc un peu bafouillé, j'ai dessiné des pièces d'orfèvrerie pour une encyclopédie : là, j'ai appris à dessiner.

» Pour Jean-Michel Charlier, c'est différent. A la fin des années 50, un peu comme actuellement, il y avait peu de journaux de BD, à part les magazines belges, *Spirou* et *Tintin*. Or j'avais envie de travailler pour des éditeurs français. Le choix était simple : *Vaillant* (devenu ensuite *Pif*) ou *Pilote*. J'avais aussi envie d'appartenir à une école, à un groupe, le choix n'étant pas sans influence sur le style. *Vaillant* ne

m'emballait pas, je suis donc allé à *Pilote*.

» J'ai été reçu par Jean-Michel Charlier, qui était directeur de collection et qui, à ce titre, pouvait choisir les auteurs qui l'intéressaient. J'étais très impressionné... Lui aussi, par mes dessins. Je lui ai parlé de mes deux passions, le western et la science-fiction, pour laquelle je n'avais pas réalisé de BD mais des illustrations. Charlier n'était pas intéressé par la science-fiction, mais il avait très envie de faire un western.

» On a choisi ensemble le titre de Blueberry, et cela a démarré très vite. J'avais pour scénariste le directeur du journal, le comité de rédaction a donc été très vite favorable à la parution en albums. L'accueil a été très positif, et j'ai plongé pendant dix ans dans le sujet. Je me suis mis à dessiner le mieux possible, du matin au soir, aidé par le fait que j'avais le meilleur scénariste qui soit. Les scénarios de Jean-Michel Charlier étaient très solides, notre travail en commun ne dépassait pas la conversation de bistrot. C'était un véritable auteur, très inspiré, il utilisait les clichés de wes-

tern et de la BD mais les mélangeait de telle façon que cela devenait très prenant ; j'étais son premier lecteur, et je ressentais cela, en tant que dessinateur.

– Quel regard portez-vous sur Blueberry et sur votre travail ?

– Même après quarante ans de métier, je trouve certains dessins mauvais – des erreurs de proportion, des visages erronés –, alors je les retravaille. Blueberry a été pour moi un apprentissage. Jusqu'au début des années 70, jusqu'aux deux albums que j'estime les plus aboutis, *La Mine de l'Allemand perdu* et *Le Spectre aux balles d'or* : j'avais conquis mon autonomie. C'était la rencontre parfaite d'un scénario et d'un dessin. J'étais à un pic de ma création, toute mon énergie s'investissait dans Blueberry. Je n'avais pas encore publié sous le nom de Moebius.

» Mai 68 était aussi passé par là, et avec lui une nouvelle manière de concevoir la BD. Des auteurs comme Philippe Druiel, Marcel Gotlib, Nikita Mandryka, etc., étaient entrés à *Pilote*. En plus de Blueberry, je faisais déjà des dessins déjantés, je travaillais pour Ha-

ra-Kiri et j'ai commencé à écrire sous le nom de Moebius. J'avais l'ambition de jouer sur deux tableaux : être dans une époque révolue et, en même temps, dans une époque transgressive. Mon travail en a été transformé, et on a considéré Blueberry d'une autre manière. Il a bénéficié d'une sorte d'indulgence, renforcée par la qualité des scénarios de Charlier.

» Aujourd'hui, Blueberry a une qualité exceptionnelle, il existe complètement et correspond à quarante ans de travail. Nous sommes les seuls en Europe à faire de la BD western – à l'exception des Italiens et de leur série Tex, pour laquelle j'ai été approché, mais qui n'a rien à voir avec Blueberry.

– La mort de Jean-Michel Charlier en 1989 vous a-t-elle incité à travailler seul ou à rechercher à reformer un tandem d'auteurs ?

– Quand Jean-Michel a disparu, j'ai repris le flambeau et j'ai terminé *Arizona Love*, sur lequel nous travaillions. C'est un album-rupture. Pour la première fois, Blueberry n'affronte pas un problème collec-

tif, militaire, il fait quelque chose pour lui-même en empêchant la jeune femme qu'il aime de se marier. Pour moi, si Blueberry est un aventurier, c'est qu'il est immature. La seule aventure d'aujourd'hui, c'est celle qui amène à former un couple, à affronter le quotidien tout en menant un travail de création.

» J'avais déjà une activité importante de scénariste sous le nom de Moebius. Après *Arizona Love*, j'ai donc écrit une grande histoire, *Blueberry en 1900*, qui paraîtra peut-être. Il y a eu aussi *Marshal Blueberry*, avec William Vance au dessin. Quant à *La Jeunesse de Blueberry*, que j'avais créée pour *Pilote-Pocket* avec Charlier, je vais la poursuivre avec Michel Blanc-Dumont. Entretemps, j'ai travaillé avec Christian Rossi sur les aventures de *Jim Cutlass*, personnage imaginé avec Charlier. Mais, entre *Arizona Love* et *Mister Blueberry*, il s'est écoulé quatre à cinq ans. *Ombres sur Tombstone* est donc le deuxième album de Blueberry que j'ai réalisé seul. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé

Hommage à Robert Mitchum

Reprise à Paris de « Pendez-moi haut et court » et d'« Un si doux visage »



UN SI DOUX VISAGE (1952) d'Otto Preminger et *Pendez-moi haut et court* (1947) de Jacques Tourneur sont deux des films les plus symboliques du personnage que Robert Mitchum s'était façonné dès la fin des années 40 : un homme lessivé, foutu d'avance, dont le visage livide et l'allure nonchalante soulignent un destin tragique qu'il n'arrive pas à changer. Mitchum était donc ce personnage en apparence dominateur, une immense masse que rien ne semblait devoir bouleverser, mais qui était manipulé par des espèces de petits moucheron, a priori inoffensifs, qu'étaient Jane Greer dans *Pendez-moi haut et court* et Jean Simmons dans *Un si doux visage*. Dans *Pendez-moi haut et court*, Mitchum incarne un détective privé avançant dans un état quasi somnambulique, engagé par

un joueur professionnel pour retrouver une jeune femme qui avait tiré sur lui. Il la découvre, part avec elle, puis se fait trahir, sans que l'on sache vraiment s'il était ou non conscient de la machination. *Un si doux visage* accentue encore plus le côté détruit du personnage de Mitchum ; c'est à travers les yeux du personnage qu'il interprète – un ambulancier qui se prend de passion pour une jeune héritière – que le spectateur prend conscience, avant lui, qu'il vient de tomber amoureux d'une psychopathe qui va le mener à sa perte.

★ « Pendez-moi haut et court », Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. : 01-43-29-44-40.
★ « Un si doux visage » : Action Christine Odéon, 4, rue Christine, Paris 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

UNE SOIRÉE À PARIS

Cécile Ousset

La pianiste Cécile Ousset est une virtuose dont le jeu époustoufflant manque certes parfois de clair-obscur, mais ni d'esprit ni de verve.

Chopin : *Polonaise fantaisie, Ballade*. Debussy : *Images pour piano, livre I*. Fauré : *Thème et Variations*. Ravel : *Valses nobles et sentimentales*. Saint-Saëns : *Etude toccata*.

Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris 5^e.
M^e Port-Royal, Luxembourg. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-43-54-56-74. De 70 F à 120 F.

Gérard Poulet, Kun Woo Paik

Musicien sensible, au répertoire gigantesque, Kun Woo Paik « tape » parfois un peu trop fort sur son piano lorsqu'il se produit en soliste. Nul doute qu'il saura faire patte de velours pour dialoguer avec le violoniste Gérard Poulet dont le jeu incarne une sorte de perfection parfois intimidante... pour ses collègues. Beethoven : *Sonate pour violon et piano, op. 47* « A Kreutzer ». Brahms : *Sonates pour violon et piano, op. 78 et op. 108*.

Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. M^e Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 13. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.

Marc Perrone, Ferus Mustafov (bal-concert)

En attendant les rythmes d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes à venir, tradition du 14 juillet oblige, les bals concerts dominicaux de La Villette s'ouvrent au son de l'accordéon. Avec Marc Perrone, homme-clé de l'accordéon diatonique en France, suivi de Ferus Mustafov, Rom de Macédoine à la virtuosité renversante.

Parc de La Villette, Paris 19^e. M^e Porte-de-La-Villette. 17 h 30, le 13. Entrée libre.

Mario Canonge Group

Le pianiste martiniquais Mario Canonge a su bâtir un jazz caraïbe en intégrant les apports de la salsa, de la valse créole, de la biguine ou de la mazurka. Chanteur, on l'a aussi entendu auprès de quelques grands noms de la musique antillaise : Ralph Tamar, Patrick Saint-Eloi...
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. 22 heures, le 13. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BATMAN & ROBIN
Film américain de Joel Schumacher
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; Bretagne, 6^e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, 6^e ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC Normandie, 8^e ; UGC Opéra, 9^e ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; Gaumont Kinopanorama, 15^e (+) ; Majestic Passy, 16^e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
BOX OF MOONLIGHT
Film américain de Tom Di Cillo
VO : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49) ; La Pagode, 7^e (+) ; Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; Miramar, 14^e (01-39-17-10-00) (+).
DAARYA
Film indien de Amol Palekar
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
LES DEUX ORPHELINES VAMPIRES
Film français de Jean Rollin
Brady, 10^e (01-47-70-08-86).
LE FAN
Film américain de Tony Scott
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, 6^e ; UGC Champs-Elysées, 8^e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+).
LES GARÇONS WITMAN
Film franco-hongrois de Janos Szasz
VO : Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14^e (01-45-43-41-63).
HARRIET LA PETITE ESPIONNE
Film américain de Bronwen Hughes
VF : Paramount Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+).
MAUVAIS GENRE
Film français de Laurent Bénégui
UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; 14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; UGC Rotonde, 6^e ; Elysées Lincoln, 8^e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Opéra, 9^e ; Majestic Bastille, 11^e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ;

GRIDLOCK'D (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6^e (01-46-33-10-82).

HAMLET (Brit., v.o.) : Max Linder Panorama, 9^e (01-48-24-88-88) (+).

HANTISES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR (Fr.) : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beaugrenard, 6^e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; Escorial, 13^e (01-47-07-28-04) (+) ; Bienvenue Montparnasse, 15^e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; 14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+) ; UGC Triomphe, 8^e ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; 14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+) ; UGC Triomphe, 8^e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+) ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).

MA VIE EN ROSE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1^{er} ; 14-Juillet Parnasse, 6^e (+).

MADAME JACQUES SUR LA CROISSETTE (Fr.) : Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

LES MARCHES DU PALAIS (Fr.) : L'Entrepôt, 14^e (01-45-43-41-63).

LES MÉDIATEURS DU PACIFIQUE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6^e (+).

MENTEUR, MENTEUR (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; UGC Odéon, 6^e ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC Normandie, 8^e ; v.f. : Rex, 2^e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6^e ; Paramount Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; UGC Gobelins, 13^e ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).

MICHAEL COLLINS (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : Cinoches, 6^e (01-46-33-10-82).

LA MOINDRE DES CHOSES (Fr.) : Epée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47).

LA MÔME SINGE (A.-Chin., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

PASSAGE DES HOMMES LIBRES (Fr.-V., v.o.) : Latina, 4^e (01-42-78-47-86).

LES PLEINS POUVOIRS (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1^{er} ; UGC George-V, 8^e ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; v.f. : Paris Ciné I, 10^e (01-47-70-21-71).

PORT DJEMA (Fr.-Gr.-It.) : Lucernaire, 6^e.

PORTRAITS CHINOIS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; UGC Danton, 6^e ; UGC Normandie, 8^e ; UGC Gobelins, 13^e ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20) ; UGC Convention, 15^e.

LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).

REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).

SMILLA (All.-Dan., v.o.) : Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

SOLEIL (Fr.-It.-All.) : Gaumont Opéra Français, 9^e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+).

TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5^e (01-43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8^e.

LA VÉRITÉ SI JE MENS I (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; UGC Danton, 6^e ; UGC Montparnasse, 6^e ; Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, 8^e ; Gaumont Opéra Français, 9^e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, 9^e ; Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; UGC Convention, 15^e ; Majestic Passy, 16^e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+).

LA VIE DE JÉSUS (Fr.) : Epée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6^e ; Saint-André-des-Arts II, 6^e (01-43-26-80-25) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).

LES VERTUEUSES (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5^e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7^e (+) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11^e

(01-43-07-48-60) ; Escorial, 13^e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; Bienvenue Montparnasse, 15^e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE (Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4^e (01-42-78-47-86).
WHEN WE WERE KINGS (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8^e (01-42-56-52-78).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6^e (+).

LES REPRISES

A LA VIE, A LA MORT ! (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).

BEAU FIXE SUR NEW YORK (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, 2^e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6^e ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC George-V, 8^e ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; UGC Gobelins, 13^e ; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e (01-43-54-42-34) ; Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+).

LE COUPLE INVISIBLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5^e (01-43-25-72-07).

L'EMPIRE CONTRE-ATTQUE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15^e (01-45-32-91-68).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15^e (01-45-32-91-68).

LOLITA (Brit., v.o.) : Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

MENACES DANS LA NUIT (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60) (+).

LE PROFESSEUR TARANNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15^e (01-45-32-91-68).

SALAAM BOMBAY ! (Indon.-Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5^e (01-43-54-42-34).

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e (01-43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+), samedi 16 h.

BEAU FIXE SUR NEW YORK (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17^e (01-43-29-79-89) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

BLEAK MOMENTS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+), dimanche 11 h 20.

LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) : Reflet Médicis II, 5^e (01-43-54-42-34), dimanche 12 h 10.

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86), dimanche 21 h 20.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86), dimanche 15 h 30.

GO FISH (A., v.o.) : Studio Galande, 5^e (01-43-26-94-08) (+), samedi 16 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+), dimanche 11 h 30.

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86), samedi 15 h 40.

MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86), samedi 17 h 40.

METROPOLIS (All., v.o.) : Studio Galande, 5^e (01-43-26-94-08) (+), dimanche 16 h.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86), dimanche 17 h.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+), dimanche 11 h 25.

MISSION IMPOSSIBLE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+), dimanche 19 h.

MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15^e (01-

45-54-46-85) (+), samedi 18 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (***) (It., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86), dimanche 19 h 20.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86), dimanche 13 h 20.

SHOAH (Fr.) : Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) (+), dimanche 13 h.

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5^e (01-45-87-18-09), samedi 21 h 55.

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+), dimanche 11 h 40.

FESTIVALS

WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60) (+). Bananas, sam. 12 h, 16 h, 20 h ; Tombe les filles et tais-toi, dim. 12 h, 16 h, 20 h ; Broadway Danny Rose, lun. 12 h, 16 h, 20 h ; Annie Hall, mar. 12 h, 16 h, 20 h.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Ecoles, 5^e (01-43-25-72-07). Le Port de l'angoisse, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Passagers de la nuit, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Femme à abattre, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Faucon maltais, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CARTE BLANCHE À GÉRARD LEFORT, Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-33-97-77) (+). Querelle, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pink Narcissus, dim. 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30, 23 h ; Encore, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Amoureux, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LES CENT JOURS DU CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Racine Odéon, 6^e (01-43-26-19-68) (+). Les Amants crucifiés, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Roman de Genji, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Bonjour, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Âme d'un père, le cœur d'un fils, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6^e (01-45-44-28-80) (+). La Petite Amie d'Antonio, dim. 11 h.

CINÉ-CLUB JUNIORS-SPECIAL ÉTÉ, Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) (+). Zazie dans le métro, sam. 16 h, dim. 12 h, 16 h.

COMÉDIES ITALIENNES (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60) (+). Palombella rossa, sam. 12 h 10, 14 h 15, 16 h 20

TF 1
20.45
SLC - SALUT LES CHOUCHOUS
 Divertissement présenté par Dave.
 Invités : Karen Cheryl, Tina Kieffer, C. Jérôme, Michel Delpéch. Les chouchous de la semaine : World's Apart, Wes, Pascal Obispo... (130 min). 554367

France 2
20.50
FORT BOYARD
 Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. En faveur de l'association Autisme Eure-et-Loire.
 Invités : Pamela Soo, France Zobda, Ghani Yalouz, Franck Esposito, Thierry Guillaume Marc-Olivier Fogiel (105 min). 925367

France 3
20.55
L'HISTOIRE DU SAMEDI
Balle perdue
 Téléfilm de Étienne Périer, avec Robin Renucci (105 min). 7267096
Une jeune fille sauvée d'un accident par un inspecteur, s'empare de son arme de service et met fin à ses jours...
22.40 Journal.

Arte
20.45
L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
 Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres.
 [5/12] Vivre (De l'agriculture à la génétique) (1996, 55 min). 7048386
Les débuts de la maîtrise des connaissances biologiques dans l'agriculture avec Mendel et Pasteur.

M 6
20.45
BURNING ZONE : MENACE IMMINENTE
 Série, avec Tamlyn Tomita (110 min). 561522
Alerte à la malaria. L'assassin de la pleine lune.

Canal +
20.35
LE BAISER DU PAPILLON
 Téléfilm de Lee Grant, avec Mario Thomas, Peter Strauss (1994, 90 min). 141893
22.05 Jours d'été.
 Documentaire (50 min). 9320522
22.55 Flash d'information.

Radio
France-Culture
20.45 Fiction.
 Sara ou La Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans, de Restif de La Bretonne.
22.35 Opus.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. **0.55** Chroniques du bout des heures. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

22.55
HOLLYWOOD NIGHT
Dans les bras du tueur.
 Téléfilm O de Robert Collins, avec Jaclyn Smith (110 min). 790893
Une inspectrice, ex-Drôle de dame, embroquée dans la sordide affaire du meurtrier d'un parrain de la drogue.
0.45 Formule F1.
 Grand Prix de Grande-Bretagne.
1.20 et **2.00**, **3.10**, **4.20** **TFI nuit. 1.30** et **3.20**, **4.30**, **5.15** ► Histoires naturelles. Documentaire. **2.10** Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. **[2]** Haroun Tazieff et les volcans. **5.00** Musique (15 min).

22.35
LUCIA DI LAMMERMOOR
 Opéra en deux parties et trois actes de Donizetti dans une mise en scène de Robert Fortune. Représentés depuis les Chorégies d'Orange. Orchestre de Radio-France, dir. Louis Langree (185 min). 77846639
 En cas d'intempérie, diffusion, en remplacement, de *Rigoletto*, opéra de Verdi, enregistré le 16 octobre 1996 à l'Opéra-Bastille, dir. James Conlon, mise en scène de Jérôme Savary.
1.40 Journal. Météo. **1.55** Tour de France. Rediffusion de l'étape du jour : Marennes - Bordeaux. **2.55** Euro-pakonzert 1995. Concert. **4.45** Accélération verticale. Documentaire. **5.05** Année 1900. Documentaire. [1/4] Fievre de vivre (65 min).

23.05
LES MENTONS BLEUS
 Pièce de théâtre de Georges Courteline, avec Roger Pierre, Michel Galabru (40 min). 762378
23.45 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Louis Chedid, Dan Bigras, La Baronne, Neg Marron (55 min). 241096
0.40 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilletton. Honneur et obéissance (55 min).

21.40
L'AVOCAT
 Entre avocats. Série, avec Manfred Krug (45 min). 728015
22.25 Metropolis. Magazine. Le Japon : Nobuyoshi Araki, Kiharu Nakamura ; Portrait : François-Marie Banier ; Je lis... : Dennis Hopper (60 min). 7973725
23.25 Music Planet : Love Parade 1997. Tracks en direct de Berlin (65 min). 5084589
Le plus grand rassemblement techno mondial : la Love Parade de Berlin.
0.30 Parpaillon. Téléfilm de Luc Moullet, avec Rémy Henry (1992, 90 min). 3568787
2.00 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.). **2.25** Tracks (rediff., 30 min). 1425955

22.35
LE JUSTICIER SOLITAIRE
 Téléfilm O de Mel Damski, avec Alex McArthur (100 min). 8464522
Deux amis, frais émoulus de l'école de la police de San Antonio, sont confrontés à une violence urbaine en constante augmentation. Leur conception du maintien de l'ordre fort différente va les opposer violemment...
0.15 Le Baroudeur. Série O (50 min). 2451077
1.05 La Nuit des clips (435 min).

23.00
À CHACUN SA GUERRE ■
 Film de Jon Avnet, avec Elijah Wood, Kevin Costner (1994, 119 min). 87693
1.00 Ils sont parmi nous. Documentaire (140 min). 30464232
3.20 C'est arrivé près de chez vous ■
 Film de Remy Belvaux (1992, N., 90 min). 1621771
5.35 Conte d'été ■ ■
 Film d'Éric Rohmer (1995, ♦, 109 min). 7055684

France-Musique
22.40 Opéra.
 Les Chorégies d'Orange. Donné en direct du Théâtre antique d'Orange et émis simultanément sur France 2, par les Chœurs du théâtre des Arts de Rouen (opéra de Normandie), les Chœurs de l'Opéra d'Avignon et des pays de Vaulcuise, l'Ensemble vocal des Chorégies d'Orange et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Louis Langree + Lucia Di Lammermoor, de Donizetti, Kathleen Casselo (Lucia), Martine Mahe (Alisa), Francisco Araiza (Edgardo).
1.00 Les Nuits de France-Musique.

TV 5
20.00 Grosseesse nerveuse. Téléfilm de Denis Rabaglia (90 min). 82033218
21.30 Perfecto. Magazine. **22.00 Journal** (France 2).
Planète
20.35 La Roue. [1/3]. **21.31** Collection royale. [5/6]. **21.59** De la démocratie en Inde. **22.56** Et au milieu coule le Gulf Stream. **23.44** A la recherche du cheval d'or.

Paris Première
20.30 Patinage artistique. **22.10** Paris modes. **23.05** Helmut by June. **0.00** Le JTS des festivals.
France Supervision
20.45 Concert de musique polonaise. Enregistré à l'Alte Oper de Francfort (90 min). 45004831
22.15 Ecouter, voir. Magazine. **22.55** Cap'tain Café. **23.50** World Music. De Tony Gatilif. I Muvrini.

Ciné Cinémas
20.30 Johnny et les morts. Téléfilm de Gerald Fox, avec Andrew Flavey (100 min). 7430748
22.10 Best of Cannes 1997. [2/2]. **23.10** Les Deux Anglaises et le Continent ■ ■
 Film de François Truffaut (1971, 125 min). 15493589

Série Club
20.45 Banacek. Souffrir n'est pas jouer. **22.00** Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Une pierre de ma planète. **22.45** Code Quantum. L'homme préhistorique. **23.35** Mission impossible. Vol direct (50 min).

Disney Channel
20.10 Planète Disney. **21.10** Super Baloo. **21.35** Animalement vôtre. **22.00** Pas de répît sur la planète Terre. **22.45** Sinbad. **23.10** La Courte échelle. La parure maudite. **23.35** Sandra. C'est la vie. Téléfilm de D. Othnin-Girard (85 min). 4792183

Eurosport
15.00 Cyclisme. En direct. Tour de France (7^e étape) Marennes - Bordeaux (194 km, 135 min). 1754386
17.15 Tennis. **20.00** Football. En différé: Finale championnat d'Europe féminin. **22.00** Cyclisme. Résumé. **23.00** Formule Indy. (60 min).

Chaînes d'information
CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00Pinnacle.
Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90^e Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.

Animaux
20.30 Mors aux dents. Pur-sang. **21.00** Animaux disparus au XX^e siècle. **21.30** Le Magazine de Jack Hannah. **22.00** Le Monde de la nature.

Ciné Cinéfil
20.40 Le Club. Invité : Dominique Farrugia. **22.00** Jean Painlevé au fil de ses films. [4/4]. **23.00** Egarment ■
 Film d'Anthony Darnborough et Terence Fisher (1949, N., v.o., 85 min). 3467724

Festival
20.30 Un privé au soleil. Téléfilm de Philippe Niang (80 min). 90854454
21.50 Les Après-midi de M. Forestier. Téléfilm de Gérard Jourd'hui (55 min). 21498367
22.45 Le Renard. Série. Mal branché (75 min).

Canal Jimmy
20.30 Friends (3^e saison). **21.15** Spin City. Embrasse-moi idiot. **21.40** Dancing in the Street. [10/10]. Planet Rock. **22.45** Chronique du Pacifique. **22.50** Isle of Wight Festival. Concert enregistré en 1970 (70 min). 33633657
0.00 T'as pas une idée ? Magazine. Invité : Bartabas. **1.00** Seinfeld. Le coiffeur (v.o.).

Disney Channel
20.10 Planète Disney. **21.10** Super Baloo. **21.35** Animalement vôtre. **22.00** Pas de répît sur la planète Terre. **22.45** Sinbad. **23.10** La Courte échelle. La parure maudite. **23.35** Sandra. C'est la vie. Téléfilm de D. Othnin-Girard (85 min). 4792183

Muzzik
19.10 European Concert 1992 : Escorial. Concert enregistré au monastère San Lorenzo del Escorial (110 min). 509128164
21.00 et **22.00** La Vie de Verdi. [1/2]. **23.05** Boris Godounov. Opéra en un prologue et en quatre actes de Moussorgski, enregistré au théâtre du Bolchoï de Moscou (175 min). 591013015

LES CODES DU CSA
 O Accord parental souhaitable. **Δ** Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans. **□** Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

TF 1
17.05 Disney Parade. **18.15** Vidéo gag. Jeu. **18.35** 30 millions d'amis. Magazine. **19.00** Enquêtes à Palm Springs. Série. **20.00 Journal.** Images du sport, le résultat des courses, Météo. **20.42** Simple comme...

France 2
15.05 Tour de France. En direct (8^e étape) : Sauternes - Pau (140 min). 6816226
17.25 Vêlo club. Les moments forts de l'étape. **18.40** Stade 2. Magazine. **20.00 Journal.** A cheval !, Météo.

France 3
16.40 Raçon pour Alice. Téléfilm de David Lowell Rich (80 min). 3397077
18.00 Corky, un ado pas comme les autres. Série. **18.50** Météo des plages. **18.55** Le 19-20 de l'information. **20.00** Météo. **20.10** Benny Hill. Série. **20.40** Le Journal du Tour.

Arte
18.25 Va savoir. Le petit commerce d'antan ; Etonnante forêt du Perche. **18.55** Le Journal du temps.
19.00 Cartoon Factory. Dessins animés. **19.30** Maestro : Solti et Perahija jouent Bartok. Sonate pour deux pianos et percussions. **20.25** La Documenta. Reportage. **20.30** 8 1/2 Journal.

La Cinquième
18.25 Va savoir. Le petit commerce d'antan ; Etonnante forêt du Perche. **18.55** Le Journal du temps.
19.00 Cartoon Factory. Dessins animés. **19.30** Maestro : Solti et Perahija jouent Bartok. Sonate pour deux pianos et percussions. **20.25** La Documenta. Reportage. **20.30** 8 1/2 Journal.

M 6
17.10 Ces beaux messieurs de Bois-Doré. Feuilletton. [2/5] **18.55** Los Angeles Heat. Série. **19.50** Tour de France à la voile. **19.54** Six minutes d'information. **20.00** Les Piégeurs. **20.30** La Météo des plages. **20.35** et **1.05** Sport 6.

Radio
France-Culture
20.35 Le Temps de la danse. L'enseignement de la barre au sol. **21.00** Atelier de création radiophonique. Chine l'ancien et le moderne, par René Farabet et Francis Wargnier. **22.25** Poésie sur parole. La poésie japonaise d'aujourd'hui. **22.35** Le Concert. **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

20.45
MEMPHIS BELLE ■
 Film O de Michael Caton-Jones, avec Matthew Modine, Eric Stoltz (1990, 110 min). 797058
Version romancée et spectaculaire d'un fait de guerre authentique.
22.35 Ciné dimanche.

20.50
ENTRE CIEL ET TERRE
 Film O d'Oliver Stone, avec Tommy Lee Jones, Joan Chen (1993, 145 min). 89245481
En 1963, une jeune Vietnamienne et son frère rallient la guérilla vietcong. Elle va vivre toutes les horreurs de la guerre.
23.15

20.55
LE RENARD
 La mort de mon père. Série de Hans-Jürgen Tögel (65 min). 5003684
22.00 Un cas pour deux. Série. Dépôt de bilan. **23.05** Tennis. **23.40 Journal.** Météo, l'Exploit du jour.

20.40
SOIRÉE THÉMATIQUE : QUE LE SPECTACLE COMMENCE !
 Proposée par Kathrin Brinkmann
20.45 Broadway Danny Rose ■ ■ ■
 Film de Woody Allen, avec Woody Allen, Mia Farrow (1984, v.f., N., 80 min). 704868
22.05 Ute Lemper. Court métrage d'Henning Lohner (1997, 10 min). 8352145
22.15 Côté cour, côté jardin. Le théâtre du Wintergarten à Berlin, documentaire de Pim Richter (1996, 75 min). 426058
23.30 Smaïn. Court métrage d'Henning Lohner (1997, 10 min). 95042
23.40 Emilie Muller. Court métrage d'Yvon Marciano (1993, 20 min). 9479348
0.00 Sandra Bernhard. Court métrage d'Henning Lohner (1997, 10 min). 70191
0.10 Fay Presto, une vie d'illusion. Documentaire de Sally George (1994, 40 min). 9954462
0.50 Metropolis (rediff., 60 min). 7657608
1.50 L'Ile des enfants. Documentaire (rediff., 70 min). 6821820

20.45
LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE - REMIX
 Et vogue le célibat. Magazine présenté par Patrick de Carolis (135 min). 310058
23.00

20.45
LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE - REMIX
 Et vogue le célibat. Magazine présenté par Patrick de Carolis (135 min). 310058
23.00

20.30
JANE EYRE
 Film de Franco Zeffirelli, avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg (1995, 110 min). 488579
22.20 Flash d'information. **22.25** Central Building. Court métrage. **22.30** Une corrida à Arles. Ecole taurine d'Arles.
23.50

22.45
WAYNE'S WORLD 2
 Film de Stephen Surtik, avec Mike Myers, Dana Carvey (1993, 100 min). 9264110
0.25 et **1.30**, **2.35**, **3.35**, **4.15** **TF1 nuit.**
0.35 ► Histoires naturelles. Documentaire de Jean-Pierre Fleury et Igor Barrère. Les enfants du bon Dieu et les canards sauvages (55 min). 7246608
1.40 et **2.45**, **3.50**, **4.25**, **5.10**Histoires naturelles. Documentaire. **5.00** Musique. Concert (10 min).

23.15
LE SIÈCLE DES HOMMES
 Documentaire de Philippe Grandrieux. [2/9] A la chaîne (1926-1940) (55 min). 2293684
 « Rendement et productivité », devenus les maîtres mots du monde de l'industrie, le travail à la chaîne, si éprouvant, se répand à travers le monde.
0.10 Journal. Météo. **0.20** Nuits blanches. Documentaire.
1.40 Nuits blanches. Documentaire. Le royaume du passage. **3.10** Tour de France (rediff.). **4.10** Manu. La voiture idéale. **4.20** Stade 2. Magazine (rediff., 80 min).

0.05
LES FRÈRES KARAMAZOV ■
 Film de Richard Brooks, avec Yul Brynner, Lee J. Cobb (1957, v.o., 150 min). 1029725
Vers 1870, en Russie, un officier, joueur, endetté, déteste son père qui lui refuse la part d'héritage de sa mère. Il a deux frères, plus jeunes, un intellectuel et un novice aspirant à la sainteté. Il va se trouver partagé entre deux femmes.
23.30 Z ■ ■
 Film de Constantin Costa-Gavras (1968, 125 min). 67477085
22.35 Satan, mon amour ■
 Film de Paul Wendkos (1970, v.o., 105 min). 48354085

20.40
SOIRÉE THÉMATIQUE : QUE LE SPECTACLE COMMENCE !
 Proposée par Kathrin Brinkmann
20.45 Broadway Danny Rose ■ ■ ■
 Film de Woody Allen, avec Woody Allen, Mia Farrow (1984, v.f., N., 80 min). 704868
22.05 Ute Lemper. Court métrage d'Henning Lohner (1997, 10 min). 8352145
22.15 Côté cour, côté jardin. Le théâtre du Wintergarten à Berlin, documentaire de Pim Richter (1996, 75 min). 426058
23.30 Smaïn. Court métrage d'Henning Lohner (1997, 10 min). 95042
23.40 Emilie Muller. Court métrage d'Yvon Marciano (1993, 20 min). 9479348
0.00 Sandra Bernhard. Court métrage d'Henning Lohner (1997, 10 min). 70191
0.10 Fay Presto, une vie d'illusion. Documentaire de Sally George (1994, 40 min). 9954462
0.50 Metropolis (rediff., 60 min). 7657608
1.50 L'Ile des enfants. Documentaire (rediff., 70 min). 6821820

20.45
LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE - REMIX
 Et vogue le célibat. Magazine présenté par Patrick de Carolis (135 min). 310058
23.00

20.45
LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE - REMIX
 Et vogue le célibat. Magazine présenté par Patrick de Carolis (135 min). 310058
23.00

20.30
JANE EYRE
 Film de Franco Zeffirelli, avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg (1995, 110 min). 488579
22.20 Flash d'information. **22.25** Central Building. Court métrage. **22.30** Une corrida à Arles. Ecole taurine d'Arles.
23.50
CRISTINA SANCHEZ, UNE FEMME FACE AU TAUREAU
 Documentaire de Susanna Edwards (52 min). 737416
Pour Susanna Edwards, la condamnation de la tauromachie était sans appel. C'est pourtant elle qui signe ce portrait de Cristina Sanchez, dont elle a suivi les pas pendant toute une année.
0.45 Les Médiateurs du Pacifique ■
 Film de Charles Belmont (1996, 110 min). 2232388
2.35 Surprises (25 min).

TV 5
20.00 Les Grands Fleuves. Le Saint-Laurent. **21.00** Temps présent. Magazine. **22.00 Journal** (France 2). **22.30** Le Grand Jeu TV5. **22.45** Le Quart d'heure américain ■
 Film de Philippe Galland (1982, 90 min). 39621503

Paris Première
20.30 Le JTS des festivals. **21.00** Regarde les hommes tomber ■ ■
 Film de Jacques Audiard (1993, 100 min). 33862058
22.40 Dr Charles G. Hayes. Concert enregistré en 1995 (85 min). 36313023

Ciné Cinéfil
20.30 L'homme qui rétrécit ■
 Film de Jack Arnold (1956, N., 80 min). 13660771
21.50 Les Amants passionnés ■ ■
 Film de David Lean (1949, N., v.o., 90 min). 6632435
23.20 La Loi du Nord ■ ■
 Film de Jacques Feyder (1939, N., 100 min). 37682868

Canal Jimmy
20.00 Seinfeld. Le coiffeur (v.o.). **20.25** Dream On. Vengeance féminine (v.o.). **20.50** La Semaine sur Jimmy. **21.00** Une fille à scandales. Un petit goût de nostalgie. **21.25** Destination séries. **22.00** Portrait. Magazine. **22.05** New York Police Blues. Rien ne va plus (v.o.). **22.50** Spin City. Embrasse-moi idiot (v.o.). **23.15** Game On. Moment mal choisi (v.o.). **23.45** Classic Cars. De Patrick Uden. [1/6].

Eurosport
15.00 Cyclisme. En direct. Tour de France (8^e étape) Sauternes - Pau (161,5 km, 135 min). 1721058
17.15 Athlétisme. Meeting de Stuttgart. **18.30** et **23.00** Voitures de tourisme. **19.00** Stock cars. En direct Championnat NASCAR (30 min). 225874
20.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Cleveland (Ohio) (120 min). 107972
22.00 Stock cars. En direct. Championnat NASCAR (60 min). 396961
0.00 Cyclisme. Résumé (90 min).

Chaînes d'information
CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style With Elsa Klensch. 1.00 Asia This day. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 IMPACT.
Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15, 23.15 Euro 7. 20.45 23.45, 1.15 No Comment. 21.15, 0.15, 1.45 Art Collection. 21.45 International. 22.15 Swis World. 22.45 Media. 0.45 Sport.

Radio
France-Culture
20.35 Le Temps de la danse. L'enseignement de la barre au sol. **21.00** Atelier de création radiophonique. Chine l'ancien et le moderne, par René Farabet et Francis Wargnier. **22.25** Poésie sur parole. La poésie japonaise d'aujourd'hui. **22.35** Le Concert. **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

Planète
19.41 A la recherche du cheval d'or. **20.35** Le Bureau, histoire du FBI. [4/4]. **21.27** Angola : La Paix en mouvement. **21.57** Central Park. [1/2]. **23.20** L'Univers de Charles Morgan. **23.53** Les Manchots royaux et la Guerre des Malouines. **0.46** ► Le Réseau des Racing Drivers. [1/2] (54 min).

France Supervision
20.30 L'Enfant et les Sortilèges. Fantaisie lyrique en deux actes de Maurice Ravel. **21.20** Musiques métisses : Daniel Goyone. Concert (55 min). 72948690
22.15 Le Comédien. Pièce de Sacha Guitry, avec Jean-Pierre Darras (85 min). 29580684
23.40 Concert de musique polonaise. Enregistré à Francfort (95 min). 32870435

Ciné Cinémas
20.30 Z ■ ■
 Film de Constantin Costa-Gavras (1968, 125 min). 67477085
22.35 Satan, mon amour ■
 Film de Paul Wendkos (1970, v.o., 105 min). 48354085
Festival
20.30 Richelieu. Téléfilm de Jean-Pierre Decourt, avec Pierre Vernier [1/2] (165 min). 67115936
23.15 Les Secrets de la mer Rouge. Feuilletton [6/13].

M^{me} Voynet juge la fermeture de Superphénix « irrévocable »

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a présenté vendredi 11 juillet ses quatre grandes orientations : remise à plat du chantier de l'aménagement du territoire, avec la révision « *dès cet automne* » de la loi Pasqua ; promotion du « *développement durable* » considéré comme un gisement d'emplois ; démocratisation des procédures ; respect des engagements internationaux.

A propos de « *la démocratisation des choix d'intérêt public* », la ministre a indiqué qu'elle installerait rapidement la commission de débat public créée par Michel Barnier (RPR), ministre de l'environnement dans le gouvernement Balladur. Quant à la réforme de la déclaration d'utilité publique, elle débouchera sur une procédure en cinq phases : identification des besoins, études alternatives techniques, recherche dans le débat de la meilleure solution au plan écologique et économique, déclaration d'utilité publique et enfin les négociations sur les compensations aux nuisances. La ministre souhaite également renforcer le rôle des associations dans ce processus.

« PRESSIONS FORTES »

A propos de la « *séparation des fonctions de contrôleur et de contrôlé* » en matière d'installations industrielles à risque, la ministre a précisé qu'une autorité de contrôle couvrant la sûreté, les rejets, la santé publique et la protection des travailleurs sera mise en place pour les installations nucléaires. Un système d'expertise et de mesures indépendant et transparent devrait voir le jour. Au passage, M^{me} Voynet a jugé la fermeture de Superphénix « irrévocable », même si elle « *ne nie pas l'existence de pressions fortes pour repousser la fermeture afin d'utiliser les cœurs du réacteur disponibles et poursuivre le programme de recherche* ».

« *Le respect des engagements internationaux* » vise surtout la mise en œuvre du réseau Natura 2000, visant à protéger des sites remarquables par leur qualité écologique (gelé par Alain Juppé), conformément à la directive européenne Habitat. La procédure sera « *relancée dès le mois de septembre* », afin que la France remette à Bruxelles ses premières propositions. Un comité national de concertation, élargi aux élus locaux et aux associations de défense de l'environnement, sera réuni cet été.

Dans le domaine de l'eau, afin de lutter contre les pollutions agricoles, le gel des extensions des élevages dans les zones excédentaires est confirmé. Des programmes de résorption seront mis en œuvre avec les organisations agricoles et les crédits disponibles pour le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricoles seront « *utilisés en ayant le souci d'un impact maximal sur l'environnement* ».

Quant à la pollution de l'air, le gouvernement réfléchit à l'instauration d'une « *fiscalité sur les ressources rares ou sur les émissions de polluants par une taxe sur les émissions de dioxyde de carbone et les consommations d'énergie* ». Au-delà, la ministre entend promouvoir une véritable réduction de cette pollution par le développement des transports collectifs, la réduction de la taille des véhicules et le développement du transport combiné.

En matière de déchets, l'objectif de fermeture des décharges d'ordures ménagères en 2002 est maintenu, malgré l'importance des investissements à réaliser. En revanche, l'incinération ne sera pas favorisée en raison de ses coûts « *déroutants* ». Priorité est donnée à la réduction des déchets, à la source, et au recyclage.

Enfin, au sujet des rejets de l'usine de la Hague, la ministre a réaffirmé que leur « *dilution en mer permet de réduire tout risque pour la population* ».

Sylvia Zappi

La grève des hôtesses de British Airways se termine après trois jours sans aucun accord

Le personnel au sol pourrait voter un arrêt de travail lundi 14 juillet

LA GRÈVE de trois jours qu'ont déclenchée les hôtesses et stewards de British Airways (BA), mercredi 9 juillet, s'est achevée samedi à l'aube. Pendant ces soixante-douze heures, BA a dû annuler 70 % de ses vols au départ de l'aéroport d'Heathrow. Le trafic devait petit à petit revenir à la normale durant le week-end.

Samedi matin, la direction et le TGWU (Transport General Workers' Union), qui a appelé à la grève et représente 9 000 des 12 000 hôtesses et stewards de BA, n'étaient parvenus à aucun accord. Le conflit porte sur la nouvelle politique salariale que veut imposer la direction à cette catégorie de personnel : inscrite dans le cadre d'un plan d'économies qui doit permettre à BA de réduire ses coûts annuels de 1 milliard de livres d'ici à l'an 2 000, celle-ci doit générer une économie de 42 millions de livres par an. Le TGWU reproche à Robert Ayling, le patron de BA, non pas ses orientations, mais sa méthode. Il souhaite parvenir à un accord négocié sur ces mesures. « *Les employés ont fait face à des changements énormes, tandis que leurs entreprises affrontaient une concurrence de plus en plus vive. Ce qu'ils souhaitent aujourd'hui, c'est négocier les changements, rechercher un accord* », estime Peter Mitchell, expert en relations sociales au Trades Union Congress (TUC), l'organisation qui chapeaute les syndicats britan-

niques. M. Ayling, pour sa part, affirme que le TGWU a quitté les négociations quand les propositions salariales étaient sur la table. Vendredi, les deux parties semblaient plus enclines à la négociation. Bill Morris, le secrétaire général du TGWU, a appelé la direction « *à venir à la table de négociations* ». M. Ayling a répondu par une lettre : « *Si vous avez des propositions alternatives pour atteindre l'objectif, je suis impatient de les recevoir afin de procéder à une évaluation, et de nous préparer à des discussions.* »

CONFLIT EXEMPLAIRE

Le TGWU a menacé de reprendre la grève la semaine prochaine si aucune solution n'était trouvée. Par ailleurs, un second front de grévistes pourrait s'ouvrir : le personnel au sol de BA (9 000 personnes) s'oppose au projet de la direction de vendre son service de restauration embarquée de l'aéroport de Heathrow. Les responsables du TGWU se réuniront, lundi 14 juillet, pour décider d'un éventuel arrêt de travail du personnel au sol.

Le conflit qui agite BA, la compagnie la plus rentable au monde, est exemplaire à plusieurs égards. C'est le plus important qu'ait connu BA depuis sa privatisation en 1987. Surtout, c'est le premier mouvement social auquel le nouveau gouvernement travailliste doit faire face. Ses réactions étaient

très attendues. D'autant que Tony Blair et Bob Ayling sont proches. Le premier ministre britannique refuse de se mêler de ce conflit, laissant à la direction de BA et aux syndicats le soin de trouver une issue. Son entourage se fait en revanche moins discret. Une vingtaine de députés travaillistes ont signé un texte dénonçant la « *gestion macro* » de la compagnie aérienne.

M. Ayling a fait preuve durant ce conflit d'un antisindicalisme fort, s'appuyant sur une législation britannique en matière de droit de grève plus que restrictive depuis le passage au pouvoir de Margaret Thatcher, puis de John Major. Conformément à ses droits, il a ainsi menacé à plusieurs reprises de licencier les grévistes, de les attaquer en justice pour qu'ils payent des dommages et intérêts compte tenu du préjudice subi par la compagnie, ou encore de bloquer leur promotion. Plus de 1 700 hôtesses et stewards se sont d'ailleurs fait porter malades cette semaine pour ne pas aller travailler sans pour autant être catalogués comme grévistes. Bill Morris a dénoncé les « *tactiques gestapistes* » de BA à l'égard des grévistes. M. Blair sera peut-être obligé de clarifier ses vues en matière de droit de grève, si le conflit devait rebondir.

Virginie Malingre

Les athlètes irakiens ont été exclus des 8^{es} Jeux panarabes sous la pression du Koweït et de Ryad

CE SERA eux ou nous ! Posée *grosso modo* en ces termes par le Koweït et l'Arabie saoudite, la question de la participation d'athlètes irakiens aux 8^{es} Jeux panarabes, qui s'ouvraient samedi 12 juillet à Beyrouth, laissait peu de marge de manœuvre au gouvernement libanais. Les athlètes irakiens seront privés de Jeux. Ils paieront le prix de l'invasion du Koweït par l'armée de Saddam Hussein. Le fait qu'Oudaï, le fils aîné de ce dernier, soit président du comité olympique irakien n'arrange évidemment pas les choses.

La centaine d'athlètes et d'administratifs irakiens arrivés vendredi 11 au poste frontière syro-libanais de Masnaa, après une trentaine d'heures de voyage dans des autocars bardés de portraits de M. Hussein, se sont vu opposer un refus catégorique d'accès au territoire libanais. Quelques-uns ont été autorisés à se rendre dans un restaurant libanais s'acheter de quoi se sustenter.

A la différence de l'Afrique du Sud, qui avait été officiellement expulsée du mouvement olympique en 1970, et six ans plus tard des fédérations internationales d'athlétisme et de football, pour cause d'apartheid, l'Irak, à ce jour, n'est pas officiellement mis à l'index des compétitions régionales ou internationales. Les sanctions qui lui ont été imposées en 1990 par le Conseil de sécurité de l'ONU sont d'ordre économique, commercial, financier et militaire. Et c'est la Ligue arabe qui a invité les athlètes irakiens au même titre que ceux des vingt autres pays membres et de l'OLP.

Alors, faut-il croire sur parole Ismat Abdel Méguïd, le secrétaire général de la Ligue arabe, lorsqu'il

constate candidement, *a posteriori*, que « *la polarisation issue de la guerre du Golfe* » se perpétue « *malheureusement* » ? N'a-t-il pas plutôt cherché à forcer les choses, à tenter de réintroduire l'Irak par la porte des sports dans la grande famille arabe ? Et la Syrie était-elle animée de la même intention lorsqu'elle a autorisé les athlètes irakiens à transiter par son territoire en direction du Liban ?

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que Bagdad, qui n'avait pas été invité aux 7^{es} Jeux panarabes de 1992 en Syrie, et qui est à l'affût de toute occasion qui lui permettrait de reprendre sa place au sein du monde arabe, n'a pas attendu que se décante la polémique sur cette affaire. Sans coup férir, les athlètes ont pris le chemin de Beyrouth.

DÉSIR SECRET

Et le Liban dans tout cela ? Le gouvernement libanais pouvait difficilement se mettre à dos l'Arabie saoudite et le Koweït. On ne troque pas les deux monarchies les plus riches et les plus cotées du Golfe contre une poignée d'athlètes irakiens. Et puis, Koweït et Ryad ont un droit de regard sur ces Jeux. Elles ont participé respectivement à hauteur de 20 millions et 6 millions de dollars à la reconstruction, encore inachevée, de la Cité sportive de Beyrouth, où se déroulent la plupart des disciplines et dont le coût est estimé à quelque 47 millions de dollars. Le gouvernement libanais a payé le reste. Il pourrait caresser le désir secret de se voir rembourser cette somme.

Mouna Naïm

Concertation franco-allemande sur la dissuasion nucléaire

Le PS et le SPD proposent la création d'un groupe européen de discussion

LE PARTI socialiste français (PS) et le Parti social-démocrate allemand (SPD), qui ont eu pendant longtemps des relations difficiles, s'efforcent depuis quelques mois de développer leur coopération. Ainsi Paul Quilès, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et Günter Verheugen, coordinateur pour les relations internationales du SPD, ont signé, vendredi 11 juillet dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, un article commun sur la politique étrangère et de sécurité. Entre les deux tours des élections législatives, le PS et le SPD avaient déjà publié un « *Pacte européen pour l'emploi* » dans lequel ils annonçaient une approche concertée de la politique économique et sociale.

Dans leur article, Paul Quilès et Günter Verheugen se prononcent pour un « *approfondissement* » de l'amitié franco-allemande : « *Il*

s'agit de s'affirmer ensemble dans le monde, écrivirent-ils. Ensemble ne veut pas dire nos deux pays tous seuls. L'Allemagne et la France doivent être des partenaires dans et pour l'Europe. » Celle-ci « *doit plus souvent parler d'une seule voix, elle doit mettre en commun son potentiel, elle doit créer une identité européenne de défense* ». Ils insistent sur la dimension militaire de l'intégration européenne et évoquent la présence des troupes européennes en Bosnie, après l'éventuel départ des Américains, tout en jugeant qu'une décision immédiate serait prématurée.

« DISSUASION CONCERTÉE »

Au-delà de prises de position sur l'élargissement de l'OTAN et l'architecture européenne de sécurité, les responsables du PS et du SPD abordent le sujet controversé de l'armement nucléaire et évoquent, sans toutefois employer l'expression, une « *dissuasion concertée* », proposée en 1995 par Alain Juppé.

C'est la première fois que les deux partis s'engagent ensemble aussi nettement.

Après avoir constaté qu'il ne pouvait y avoir de décision à la majorité sur l'utilisation des armes nucléaires, Paul Quilès et Günter Verheugen affirment : « *Il peut et il doit y avoir une discussion ouverte sur la manière dont le potentiel nucléaire français pourrait apporter dans le processus d'intégration européenne. L'Allemagne n'a pas et ne veut pas avoir d'armes nucléaires, et elle ne veut pas avoir le "doigt sur le bouton" d'une force nucléaire étrangère. Mais il ne saurait y avoir de zone tabou dans la communauté de destin franco-allemande. Pourquoi, alors, ne pas créer un groupe de consultation nucléaire, dans lequel les Européens pourraient discuter du rôle politique et militaire des armes nucléaires ?* » En conclusion, le PS et le SPD se déclarent en faveur d'une grande Europe fondée sur l'Etat de droit et l'économie sociale de marché.

Mars : le robot Sojourner toujours bloqué

UNE NOUVELLE TENTATIVE de transmission radio effectuée samedi 12 juillet entre le Jet Propulsion Laboratory (J. P. L.) et la sonde américaine Pathfinder n'a toujours pas permis de remettre en marche le robot Sojourner. Le petit engin est bloqué depuis jeudi sur le rocher « *Yogi* » par suite d'une fausse manœuvre. Il s'est approché trop rapidement du rocher, quatre fois plus gros que lui, et a commencé à l'escalader. Alerté par ses propres capteurs, le robot s'était arrêté de lui-même, pour éviter de se retourner. Une première tentative de remise en marche du robot par télécommande le jour-même a échoué. Les scientifiques ont commis l'erreur d'envoyer des signaux radio à la sonde Pathfinder, alors que son récepteur n'avait pas été mis en marche. Le dernier contact des contrôleurs du JPL avec la sonde, samedi 12 juillet matin à 1 h 30 GMT (3h30 HF), a confirmé que le système de réception de Pathfinder ne fonctionnait pas comme prévu. - (AFP, AP)

Le niveau des nappes phréatiques reste fragile après les pluies de juin

DANS LE BULLETIN hydrologique bimestriel diffusé, vendredi 11 juillet, par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, il est indiqué que le niveau des nappes phréatiques « *reste très bas dans le Centre, le Nord et le Nord-Ouest et constitue un élément de fragilité de la ressource* ». Les spécialistes du ministère considèrent en termes prudents que « *les importantes précipitations de juin ont permis de prolonger la pause qui s'est instaurée dans le phénomène de sécheresse depuis fin avril* ». Toutes les régions ont en effet été très arrosées en juin mais les nappes phréatiques « *n'ont bénéficié qu'indirectement* » de ces précipitations.

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ** : sept rivières du département de l'Isère, dont les lits sont situés à l'aval de barrages hydroélectriques ou d'aménagements hydrauliques, ne pourront plus être fréquentées. Deux arrêtés du préfet, Jean-René Garnier, interdisent depuis le 10 juillet toutes les activités touristiques et de loisirs sur ces cours d'eau. Cette décision intervient à la suite du drame du Drac, qui fit sept morts, le 4 décembre 1995.

■ **PANASONIC** : l'usine Panasonic de Longwy, en Meurthe-et-Moselle, cessera ses activités le 31 mars 1998, entraînant le licenciement de ses quelque 130 employés, a annoncé vendredi 11 juillet à l'AFP le maire de la ville, Jean-Paul Durieux (PS).

■ **RETEVISION** : le consortium conduit par l'Espagnol Endesa (électricité) et le groupe public italien STET (télécommunications) a été choisi pour le rachat de 60 % de la société publique Retevision, a annoncé le 11 juillet le conseil d'administration de Retevision. Le consortium emmené par Endesa et STET a offert 116,359 milliards de pesetas (environ 4,6 milliards de francs) pour ce rachat.

■ **ENVIRONNEMENT** : une pollution radioactive a été détectée, jeudi 10 juin, sur les berges de la Seine, en face de l'ancienne usine de radium de l'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Les pompiers et une cellule d'intervention chimique ont procédé à l'enlèvement de la source radioactive dans la nuit de jeudi à vendredi.

■ **INTERNET** : l'autorité de régulation des télécommunications (ART) a tranché, vendredi 11 juillet, en faveur des câblo-opérateurs dans le différent qui les oppose à France Télécom. Le litige portait sur les délais et les tarifs de mise en service d'Internet sur les sites Plan Câble, propriété de l'opérateur public du téléphone. Dans son arbitrage, l'ART prône une installation rapide d'Internet sur le câble et exige de France Télécom la mise aux normes des sites Plan Câble.

Géoptim

SICAV OBLIGATIONS INTERNATIONALES
POUR DIVERSIFIER GÉOGRAPHIQUEMENT VOS PLACEMENTS

Clôture de l'exercice comptable 1996-1997

Le conseil d'administration de la Sicav, réuni le 21 mai 1997, a arrêté les comptes de l'exercice social clos le 27 mars 1997. Ils seront présentés à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 18 juillet 1997.

Les revenus distribuables de l'exercice sont répartis entre les actions C de capitalisation et les actions D de distribution, au prorata de leurs parts dans l'actif. Sous réserve de l'accord de l'assemblée, ils seront capitalisés pour les actions C et donneront lieu au paiement d'un dividende net de **689,01 F par action D le 18 août 1997** (détachement le 13 août). Le crédit d'impôt est nul. Réinvestissement sans frais jusqu'au 18 novembre 1997.

Performances au 27.03.1997

(dividendes réinvestis pour les actions D)

+ 9,07% Sur 1 an
+ 21,37% Depuis le lancement le 29.03.95

Politique de gestion

Au cours de cet exercice, la diversification internationale du portefeuille de Géoptim s'est essentiellement portée sur les pays européens, lui permettant de bénéficier des mouvements de convergence des taux en prévision de la création de l'euro.

Valeur liquidative au 30.06.97 :
12 486,22 F. action C. 12 151,54 F. action D.

Sicav gérée par Ecureuil Gestion - Filiale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.



CAISSE D'ÉPARGNE

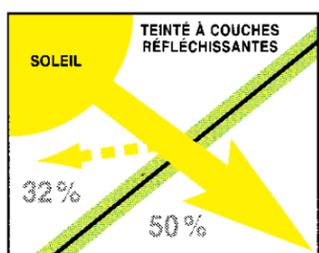
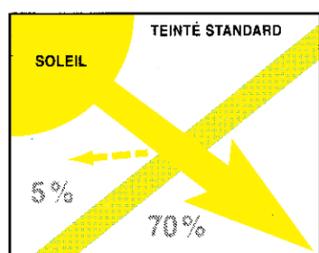


Les valeurs liquidatives de vos Sicav et FCP Ecureuil 24h/24 (2,23 F/mr)



Et pour conduire, vous comptez faire deux petits trous ?

Nouveau pare-brise Renault



teinté réfléchissant.

Qui n'a pas récupéré l'été sa voiture avec un volant brûlant et une atmosphère étouffante. Aussi pour encore plus de confort, Renault propose maintenant sur

ses véhicules une nouvelle génération de pare-brise teinté à "couches réfléchissantes" (disponible sur certains modèles de la gamme en série ou en option). Constitué de plusieurs couches de particules de titane et d'argent situées entre la lame de verre intérieure et extérieure du pare-brise, celui-ci renvoie 32% du rayonnement solaire contre 5% avec un verre teinté ordinaire.

Ce n'est pas pour nous vanter mais c'est rare qu'une technologie aussi avancée soit rendue accessible au plus grand nombre.



RENAULT
LES VOITURES
A VIVRE